
Le sexting chez les jeunes adultes : Quelles réalités ?

Auteur : Bastin, Justine

Promoteur(s) : Glowacz, Fabienne

Faculté : Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

Diplôme : Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/8612>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Université de Liège
Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

Le sexting chez les jeunes adultes : Quelles réalités ?

Promotrice : Fabienne Glowacz
Lectrices : Blavier Adélaïde et Boffé Anne-Sophie

Mémoire présenté par **Justine Bastin**
En vue de l'obtention du grade de Master en sciences psychologiques
Année académique 2019-2020

Remerciements

J'aimerais, avant tout, adresser mes remerciements à ma promotrice, Fabienne Glowacz, sans qui, l'élaboration de ce travail n'aurait pas été possible. Merci pour le soutien et les conseils qu'elle a pu m'apporter tout au long de ce travail. J'aimerais également remercier mes lectrices, Adélaïde Blavier ainsi qu'Anne-Sophie Boffé pour l'intérêt qu'elles ont porté à ce sujet ainsi que l'attention accordée à ce travail, en espérant qu'elles aient apprécié ce dernier.

Je tiens également à remercier chaleureusement Emilie Schmits pour sa disponibilité, ses précieux conseils ainsi que l'aide statistique apportée.

Mes remerciements vont également à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire. Merci aux personnes ayant répondu à mon questionnaire en ligne ainsi qu'à celles s'étant portées volontaires afin de participer aux focus groups.

Enfin, je tiens à remercier mes amis et ma famille pour leur soutien, leurs encouragements et surtout leur patience. Je suis consciente que certains moments ont pu être plus compliqués pour eux et je les remercie du fond du cœur d'avoir toujours été présents. Merci à mon papa pour son investissement et l'aide apportée tout au long de mon parcours universitaire. Je remercie également mon compagnon pour avoir toujours cru en moi.

Table des matières

Introduction	7
Revue de la littérature	9
PARTIE I : Emerging adulthood	9
1. Comment définir cette période ?	9
1.1 Changements démographiques	9
1.2 Comportements à risques	10
2. La sexualité	11
PARTIE II : Sexting	14
1. Définition du sexting	14
1.1 Sexting consensuel	16
1.2 Sexting consensuel mais non-voulu	17
1.3 Sexting non-consensuel	18
1.4 Facteurs prédisposants	19
2. Qui est concerné par ce phénomène ?	20
2.1 Le sexting dans les relations amoureuses	21
2.2 L'orientation sexuelle	21
2.3 L'origine ethnique	22
2.4 Les styles d'attachement	22
3. Par quel(s) moyen(s) ?	24
3.1 La « uses and gratifications theory »	24
4. Motivations du sexting	25
5. Impacts du sexting	27
5.1 Impacts négatifs	27
5.2 Impacts positifs	29
PARTIE III : Slut-shaming	31
1. Définition du slut-shaming	31
2. Slut-shaming et sexting	32
PARTIE IV : Stéréotypes de genre	34
1. Définition des stéréotypes de genre	34
2. Stéréotypes de genre et sexting	35

PARTIE V : Intimité et peur de l'intimité.....	37
1. Définition de l'intimité	37
2. Définition de la peur de l'intimité	39
Aspects méthodologiques	41
PARTIE I : Approche quantitative	41
1. Question de recherche et hypothèses	41
2. Matériel utilisé	44
2.1 Outils et échelles utilisés.....	44
2.2 Réponses ouvertes.....	52
3. Echantillon.....	52
3.1 Population.....	52
3.2 Les critères d'inclusion et d'exclusion.....	53
3.3 Description de l'échantillon	53
3.4 Procédures de recrutement.....	53
3.5 Contexte et lieu de recrutement.....	54
3.6 Traitement des données	54
3.7 Procédures statistiques employées	54
PARTIE II : Approche qualitative.....	55
1. Echantillon.....	56
1.1 Population.....	56
1.2 Procédure de recrutement.....	56
1.3 Contexte et lieu de recrutement.....	56
1.4 Question rédigées pour les focus groups.....	58
2. Méthode d'analyse des focus groups.....	59
Analyse des résultats	60
PARTIE I : Questionnaire en ligne	60
1. Statistiques descriptives de l'échantillon.....	60
2. Ensemble des variables étudiées	61
2.1 Echelle bien-être	61
2.2 Echelle stéréotypes de genre.....	61
2.3 Echelle perception de la pratique du sexting.....	63
2.4 Echelle perception des motivations à pratiquer le sexting.....	63
2.5 Echelle pratique du sexting.....	65
2.6 Echelle cybervictimisation liée au sexting.....	67
2.7 Echelle victimisation liée au slut-shaming	68
2.8 Echelle objet slut-shaming	70

2.9 Echelle perpétration de cyberviolence liées au sexting.....	71
2.10 Echelle perpétration slut-shaming.....	73
2.11 FIS (Fear of Intimacy Scale)	74
3. Matrice de corrélations entre les scores totaux des variables	75
4. Hypothèse sur la peur de l'intimité et le sexting	75
5. Hypothèse sur la peur de l'intimité et le sexting	76
6. Hypothèse sur la cybervictimisation liée au sexting et la peur de l'intimité	77
7. Hypothèse sur la cybervictimisation liée au sexting et le type de partenaire	77
7.1 Différence entre les hommes et les femmes pour la cybervictimisation liée au sexting	77
7.2 Test de normalité pour la variable « type de partenaire »	78
7.3 Test de Levene et test de Kruskal-Wallis pour la variable « cybervictimisation liée au sexting » et la variable « type de partenaire ».....	79
8. Hypothèse sur la cybervictimisation liée au sexting, la victimisation liée au slut-shaming et le bien-être.....	81
PARTIE II : Focus groups	83
1. Analyse par groupe des résultats	83
2. Analyse transversale.....	83
2.1 Représentation du sexting	83
2.2 Contexte du sexting	84
2.3 Impacts du sexting	85
2.4 Intimité.....	86
2.5 Peur de l'intimité.....	87
2.6 Cyberviolences	88
2.7 Ressenti	89
2.8 Victimisation.....	90
2.9 Moyens de prévention	92
Discussion.....	93
1. Question de recherche et analyse des résultats	93
1.1 Discussion : hypothèse sur la peur de l'intimité et le sexting.....	93
1.2 Discussion : hypothèse cybervictimisation liée au sexting et peur de l'intimité	94
1.3 Discussion : hypothèse cybervictimisation liée au sexting et type de partenaire	95
1.4 Discussion : hypothèse victimisation liée au sexting et au slut-shaming ainsi que le bien- être.....	97
1.5 Discussion : Représentation des participants des focus groups et résultats complémentaires du questionnaire.....	98
1.6 Limites méthodologiques.....	99

Conclusion	101
Perspectives futures	103
Références bibliographiques	104
Annexes	110
ANNEXE 1 : Consentements	110
ANNEXE 2 : Tableau analyse qualitative des questions ouvertes du questionnaire.....	115
ANNEXE 3 : Grille d'analyse des focus groups.....	116
ANNEXE 4 : Questionnaire en ligne	123
ANNEXE 5 : Analyse par groupe des résultats.....	133
1.1 Analyse thématique focus group hommes	133
1.2 Analyse thématique focus group mixte	143
1.3 Analyse thématique focus group femmes	152
ANNEXE 6 : Matrice de corrélations.....	160

Introduction

Bien qu'il s'agisse d'un phénomène en pleine expansion, le thème de cette recherche étant assez récent, il n'est pas forcément connu de tous. Il est effectivement très présent aujourd'hui dans la vie quotidienne de nombre de jeunes gens. Nous pourrions nous poser les questions suivantes : Qu'est-ce donc que le « sexting » ? Que signifie ce terme ? Qui cela concerne-t-il ? Quels sont les impacts positifs du sexting ? Quels sont les impacts négatifs ?

En effet, nous sommes régulièrement confrontés, par le biais des médias, aux cyberviolences et notamment à la diffusion de photos/vidéos sans le consentement de la personne concernée. En janvier 2017, La RTBF rapporte l'existence d'un groupe Facebook nommé « Babylone 2.0 » contenant un peu plus de 50000 hommes publiant des photos de leurs conquêtes prises à leur insu ou envoyées dans le cadre de leur intimité sans le consentement de celles-ci. C'est ce que Scholes-Balog, Francke & Hemphill (2016) nomment le sexting non-consensuel qu'ils considèrent comme étant une déviance du sexting. Calvert (2013) précise qu'il s'agit de Revenge porn lorsque cela est diffusé par un partenaire amoureux ou ancien partenaire amoureux.

Ce travail aura, dans un premier temps, une visée descriptive. Qui est concerné par le phénomène du sexting ? Qui est l'émetteur ? Qui est le récepteur ? Dans quel but ? Par quels moyens ? Quelles sont les motivations ? Y a-t-il des conséquences, positives ou négatives ? La littérature scientifique à ce sujet est assez récente étant donné que c'est un phénomène qui évolue avec les nouvelles technologies.

Deuxièmement, une visée plus explicative sera donnée du phénomène. Nous allons, en premier lieu, évaluer les impacts que la pratique du sexting peut avoir sur les adultes émergents (dépression, impact sur la santé physique) ainsi que les dérives éventuelles (Revenge porn, partage non-désiré et sextorsion) mais également évaluer le lien entre le sexting et le slut-shaming, les stéréotypes de genre ainsi que la peur de l'intimité. Nous allons, dans un second temps, explorer les représentations des adultes émergents quant aux impacts du sexting chez les individus âgés de 18 à 25 ans.

Nous débuterons cette présentation par une revue de la littérature scientifique. Nous nous appliquerons à présenter le phénomène du « sexting » de la façon la plus objective et précise possible selon la littérature scientifique actuelle. Nous aborderons également des sujets tels que les spécificités d'une population d'adultes émergents mais également le slut-shaming, les stéréotypes de genre ainsi que la peur de l'intimité.

Après cette présentation du sexting, nous énoncerons nos hypothèses et questions de recherche. Ensuite, nous présenterons la méthodologie et les outils qui seront utilisés lors de cette recherche. Nous poursuivrons avec les données récoltées, les résultats de la recherche et une discussion sur ceux-ci. Nous terminerons par relever les limites et faiblesses de cette recherche et présenterons quelques pistes de recherches pour le futur avant d'achever ce travail sur une conclusion.

Revue de la littérature

PARTIE I : Emerging adulthood

1. Comment définir cette période ?

Notre étude portant sur une population âgée de 18 à 25 ans, il est nécessaire de pouvoir souligner les spécificités de cette tranche d'âge. Le terme le plus utilisé pour désigner cette population est « Emerging adulthood ».

L'« Emerging adulthood » est une période impliquant principalement des adultes émergents entre 18 et 25 ans et englobant des changements fréquents ainsi qu'une certaine exploration de la vie. C'est une période qui se situe entre l'adolescence et l'âge adulte. On la distingue de ces deux périodes par son indépendance quant aux rôles sociaux ainsi que par les attentes normatives à son égard. Ayant quitté la dépendance de l'adolescence mais sans avoir acquis les responsabilités de l'âge adulte, les adultes émergents tendent à explorer les diverses possibilités s'offrant à eux, notamment en ce qui concerne l'amour, le travail et la vision du monde. C'est la période de la vie où de multiples possibilités s'offrent à l'individu, et ce, plus que dans n'importe quel autre cycle de la vie. C'est donc une période qui se construit culturellement et qui n'est ni universelle ni immuable (Arnett, 1998 ; Lefkowitz, 2005).

1.1 Changements démographiques

Arnett (1998) explique notamment que ce sont les changements démographiques des dernières années qui ont fait apparaître cette période distincte appelée « Emerging adulthood ». En effet, la temporalité des relations amoureuses a récemment évolué, retardant le mariage et la parentalité dans les couples et contribuant ainsi à l'émergence de cette période de vie dans les sociétés industrielles.

En ce qui concerne les normes démographiques durant l'adolescence, elles ne varient que très légèrement et sont les suivantes : la plupart des adolescents vivent chez leurs parents, ne sont pas mariés, n'ont pas d'enfants et vont à l'école. Quant aux normes à l'âge de 30 ans, elles sont différentes de celles des adolescents mais varient également peu étant donné qu'une majorité des adultes de 30 ans sont mariés et sont devenus parents (U.S. Bureau of the Census, 1997, cité par Arnett, 1998). Cependant, les normes démographiques concernant les adultes émergents de 18 à 25 ans sont bien plus difficiles à prédire car elles sont d'une grande diversité. Ces éléments indiquent qu'il s'agit d'une période expérimentale et exploratoire pour cette tranche d'âge, notamment par l'absence de contraintes et d'attentes envers eux (Arnett, 1998).

Nelson & Barry (2005) ajoutent que les adultes émergents ont le sentiment de ne plus être adolescents mais ont également le sentiment de ne pas encore être entièrement adultes. Selon Arnett (2003), cela peut s'expliquer par le fait que cette transition à l'âge adulte n'est pas un événement en tant que tel mais plutôt un processus dont la durée s'étend sur une période plus ou moins longue. Ainsi, les trois critères les plus importants afin que les adultes émergents se sentent entièrement adultes sont d'accepter leurs propres responsabilités, prendre leurs propres décisions ainsi qu'être financièrement indépendants.

1.2 Comportements à risques

Arnett (2000) expose un autre élément dans son article : les comportements à risques des adultes émergents. Ces comportements seraient à leur apogée durant cette période et comprennent notamment les rapports sexuels non protégés, la consommation de diverses substances ainsi que la conduite dangereuse (Arnett, 1992 ; Bachman, Johnston, O'Malley, & Schulenberg, 1996 ; CDC, 2000). Ces comportements à risques peuvent s'expliquer par l'exploration identitaire typique de cette période et par le désir de tester diverses expériences avant d'être contraint par les responsabilités dues à l'âge adulte. De plus, la période « Emerging adulthood » permet à l'individu de tester de nouvelles expériences de façon plus libre que l'adolescent, celui-ci étant relativement soumis à la surveillance parentale, mais également de façon plus libre que les adultes qui sont, quant à eux, contraints par leur rôle social et les responsabilités que cela implique (Arnett, 2000).

Dans son article, Arnett (2000) souligne l'importance de faire la distinction entre « Emerging adulthood » et « Young adulthood », ce dernier concept ne décrivant que partiellement cette période particulière de la vie. Dans un premier temps, cet auteur explique que l'utilisation de « Young adulthood » implique que l'individu ait déjà atteint l'âge adulte. Cependant, nous avons vu précédemment que l'individu ne se voit pas comme étant adulte mais plutôt dans un processus permettant d'atteindre l'âge adulte. « Emerging adulthood » semble donc être un terme plus approprié au vu du ressenti subjectif de ces personnes. L'auteur insiste également sur le fait que ce terme permet de prendre en compte l'aspect dynamique et changeant de cette période. « Young adulthood » semble être le terme le plus approprié pour les personnes dans la trentaine se sentant complètement adultes.

2. La sexualité

Selon Maas & Lefkowitz (2015), plus de la moitié des individus sont sexuellement actifs avant l'âge de 18 ans. Cependant, ces auteurs expliquent que bien que les individus commencent à explorer leur identité et à intégrer la sexualité dans leur concept de soi pendant l'adolescence, l'emerging adulthood est une période de développement où ce processus est accéléré par les expériences sexuelles et amoureuses multiples (Arnett, 2000, cité par Maas & Lefkowitz, 2015).

Comme nous avons pu le constater précédemment, les adultes émergents, et en particulier ceux qui font la transition vers l'université, sont relativement libérés de la surveillance parentale, ce qui peut leur permettre d'explorer et d'expérimenter divers comportements sexuels (Arnett, 2000 ; Lefkowitz, 2005). De plus, selon Lefkowitz (2005), les adultes émergents peuvent avoir des comportements sexuels dans divers contextes relationnels tels que les relations amoureuses, les relations avec des personnes occasionnelles ou encore des partenaires qui se voient en dehors du cadre de la relation amoureuse.

Ces dernières années, des études telles que celles de Garcia, Reiber, Massey & Merriwether (2012) ainsi qu'Heldman & Wade (2010) citées par Claxton & van Dulmen (2013), ont montré que la plupart des adultes émergents expérimentent, à un moment ou à un autre de leur vie, l'intimité et/ou la sexualité en dehors d'une relation amoureuse.

Claxton & van Dulmen (2013) ont notamment exploré la sexualité en dehors des relations amoureuses au cours de la période appelée « Emerging adulthood » et ont indiqué que ceux-ci s'engagent dans une large variété de comportements et de relations sexuels que les auteurs ont nommés « Relations et expériences sexuelles occasionnelles » (RESO). Ces RESO comprennent divers contextes relationnels tels que les « amis avec avantages », les « plans cul » et les « aventures d'un soir ». La prévalence de ces expériences semble augmenter à la fin de l'adolescence et au début de « l'Emerging adulthood ». Selon certaines études, les relations et expériences sexuelles occasionnelles ont été associées à une multitude de conséquences négatives potentielles au début de cette période, notamment une baisse du bien-être psychologique, des dangers physiques et des conséquences négatives sur les relations (Fielder et Carey, 2010a). Les RESO sont donc liées de façon importante aux comportements à risques et à la santé mentale.

Notons que, selon Arnett (2004), la période de 18 à 25 ans est une période importante pour le développement de relations amoureuses réussies. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, il y a eu des changements dans les relations ainsi que dans la temporalité du mariage qui se veut dorénavant plus tardif (Arnett, 1998). De plus, le fait d'accorder moins d'importance au fait d'être marié ainsi que le désir de retarder le moment du mariage ont été liés à la permissivité sexuelle à l'âge adulte (Carroll et al., 2007). Notons également qu'en règle générale, les adultes émergents doivent s'acquitter de certaines tâches (comme le travail et le développement des ressources financières) et ainsi coordonner ces décisions avec leur partenaire. Cependant, aujourd'hui, les conditions sociales et économiques sont très instables. Il est donc devenu difficile de mener à bien ces tâches et cela les conduit à reporter leurs engagements à long terme au profit d'engagements à court terme moins contraignants (Shulman et Connolly, 2013). Des chercheurs ont donc constaté que de nombreux adultes émergents profitent de cette période d'âge de liberté accrue pour expérimenter différentes formes de relations et d'expériences romantiques (Arnett, 2000 ; Cohen, Kasen, Chen, Hartmark, & Gordon, 2003 ; Lefkowitz, 2005).

Nous avons précédemment expliqué que « l'Emerging adulthood » est une période de développement unique où les individus se sentent entre l'adolescence et l'âge adulte (Nelson & Barry, 2005). Elle comprend donc une période d'exploration au cours de laquelle les individus peuvent essayer différentes relations et expériences sexuelles dans le but

d'examiner leur propre identité. Cette période est également plus instable en termes de projets d'avenir et de lieu de résidence que les autres étapes de la vie, ce qui entraîne une diversité et une fluctuation des partenaires et des expériences (Arnett, 2004). Les relations et expériences sexuelles occasionnelles au cours de la période « Emerging adulthood » peuvent donc offrir aux individus la possibilité de développer leur sexualité sans l'élément supplémentaire d'un engagement semblable à celui d'un adulte (Hamilton et Armstrong, 2009).

Ces éléments nous permettent donc d'établir que, bien que la sexualité de l'adulte émergent n'ait pas encore été étudiée de façon approfondie, ceux-ci tendent à explorer leur sexualité en testant de nouvelles expériences. Cette exploration est sous-tendue par la libération de la surveillance parentale ainsi que par les changements démographiques des dernières années qui permettent aux adultes émergents d'explorer leur identité et leur sexualité sans les responsabilités qui incombent à l'âge adulte. Cette période du cycle de la vie est donc caractérisée par une sexualité plus permissive ainsi que par des relations et expériences sexuelles très diverses. Ces éléments nous poussent donc à penser qu'il serait intéressant d'explorer le sexting au cours de cette période particulière de la vie.

PARTIE II : Sexting

1. Définition du sexting

Le sexting est un terme anglais résultant de l'association des mots « sex » (sexe) et « texting » (l'envoi de messages textuels par le biais du téléphone portable). Le terme « sexto » représente les messages (textes, photos ou vidéos à caractère sexuel) échangés par le biais des différentes formes de communication électroniques (Nadeau, 2017).

Les définitions du sexting varient considérablement dans la littérature scientifique. Davis & Al. (2016) appuient cela en expliquant que certaines définitions limitent le sexting à l'envoi via le téléphone portable alors que d'autres incluent d'autres formes de communication électroniques telles que l'ordinateur ; c'est le cas pour Henderson (2011) qui définit le sexting comme un nouveau mode de communication qui distribue des photos de nus, semi-nus ou des messages écrits à caractère sexuel par l'intermédiaire du téléphone portable ; ou encore Dir & Al. (2013) qui définissent le sexting comme étant l'échange de matériel au contenu sexuellement explicite (photo ou message) par l'intermédiaire du téléphone portable ou des réseaux sociaux. Davis & Al. (2016) continuent en expliquant que certaines définitions se basent uniquement sur l'envoi de photos alors que d'autres se basent sur l'envoi de messages ou de vidéos, voire des trois types. Drouin & Landgraff (2012), par exemple, incluent dans leur définition les textes et photos alors que Drouin & Tobin (2014) ajoutent à leur définition l'envoi de vidéos. Si ces définitions peuvent légèrement différer les unes des autres, elles ont cependant une base relativement similaire concernant le phénomène de sexting : la production et l'envoi de matériel à caractère sexuel via une ou des nouvelles technologies.

Dans ce mémoire, nous allons nous baser sur la définition donnée par Davis & Al. (2016) qui nous paraît être la plus complète et appropriée dans le cadre de notre recherche. Ainsi, le sexting consiste à envoyer ou recevoir des messages, photos ou vidéos sexuellement suggestives ou explicites par l'intermédiaire des nouvelles technologies de communication telles qu'internet, le téléphone portable ainsi que les réseaux sociaux (Tinder, Twitter, Messenger, etc.). Ainsi, cette définition prend en compte les différents formats (messages, photos et vidéos) ainsi que les différents moyens de transmission tels que le téléphone

portable mais aussi internet qui permet l'accès à un grand nombre de réseaux sur lesquels communiquer.

Afin de comprendre et d'étudier correctement le sexting, il est donc important de délimiter clairement les différents types de comportements du sexting, c'est-à-dire distinguer s'il s'agit d'images/photos, vidéos ou textes sexuellement suggestifs ou explicites (Delevi & Al., 2013 ; Gordon-Messer & Al., 2013) ainsi que de distinguer les différentes formes d'échange : envoyer des sextos, recevoir des sextos ou transmettre des sextos qui devaient rester privés (Levin, 2013).

Selon Davis & Al. (2016), le sexting est notamment différent en fonction de la direction qu'il prend (qui envoie et qui reçoit le sexto). Currin & Al. (2016) ont notamment formé 4 groupes dans leur étude (ceux qui envoient et reçoivent, ceux qui ne font qu'envoyer, ceux qui ne font que recevoir et ceux qui ne sextent pas), ce qui appuie l'importance de distinguer les différentes directions que le sexting peut prendre. Le sexting peut également être différent en fonction du type de partenaire (partenaire occasionnel ou régulier) car cela permettrait de distinguer l'expression sexuelle saine dans une relation et l'expression sexuelle avec un nouveau partenaire qui pourrait, par exemple, augmenter le risque de transmission de maladies sexuellement transmissibles (Davis & Al., 2016).

Davis & Al. (2016) ainsi que Drouin & Al. (2013) affirment qu'il est important de créer des définitions et des mesures uniformes du sexting afin que les études puissent être comparées et que la recherche puisse avoir une meilleure vue d'ensemble des impacts du sexting par exemple. Pour eux, ce n'est pas encore le cas et il est difficile de comparer les études entre elles.

Certains auteurs ont aussi permis de nuancer la définition du sexting. Par exemple, Currin & Al. (2016) distinguent le sexting verbal qui se base sur les messages textuels à caractère sexuel et le sexting non-verbal qui se base, quant à lui, sur les photos et vidéos à caractère sexuel. Calvert (2009, cité par Morelli & Al., 2016) constate, quant à lui, qu'il existe deux types de sexting :

- Le sexting **primaire** qui se produirait lorsqu'un individu envoie une image, une photo à caractère sexuel de lui-même de façon consensuelle

- Le sexting **secondaire** qui prendrait place lorsqu'un individu transmet à d'autres une image, photo à caractère sexuel d'une tierce personne sans son consentement.

Par conséquent, les motivations de ces deux types de sexting seraient complètement différentes, la secondaire pouvant se transformer en un phénomène négatif, en harcèlement ou agression. D'autres auteurs ont également fait la distinction entre le sexting consensuel et le sexting consensuel mais non-voulu (Drouin et Tobin, 2014 ; Drouin et al., 2015). Enfin, Temple et Choi (2014) ont différencié le sexting dit « actif » qui fait référence au fait d'envoyer un sexto et le sexting dit « passif » qui fait référence, quant à lui, au fait de demander ou de se faire demander l'envoi d'un sexto.

Ainsi, le contexte dans lequel le sexting est pratiqué semble indispensable dans la compréhension de ce phénomène. En effet, un certain nombre d'éléments semblent varier selon le contexte. Il existe trois types de sexting : le sexting consensuel, le sexting consensuel mais non-voulu et le sexting non consensuel/coercitif.

1.1 Sexting consensuel

Le sexting consensuel a été défini comme l'échange de sextos entre personnes avec un consentement et un respect mutuel, en l'absence de tout comportement coercitif comme la pression ou la distribution de sextos avec d'autres personnes (Leshnoff, 2009 cité par Hudson & Fetro, 2015).

Il est vrai que le sexting est considéré dans beaucoup de recherches comme un comportement problématique. Cependant, certains chercheurs ont suggéré que le sexting pouvait être considéré comme un comportement consensuel et normal permettant l'expression de la sexualité par le biais des nouvelles technologies, particulièrement au sein d'une relation de couple (Delevi & al., 2013). En effet, la plupart des individus pratiquant le sexting ont rapporté, généralement dans le cadre du couple, qu'ils envoyaient autant qu'ils recevaient, ce qui appuie l'hypothèse soutenant que le sexting est plus souvent pratiqué de façon consensuelle et est utilisé comme un outil afin d'exprimer sa sexualité (Davis & Al., 2016 ; Scholes-Balog & Al., 2016).

Il semblerait que le contexte relationnel dans lequel le sexting est pratiqué relève d'une grande importance pour la compréhension de ce phénomène. Le sexting consensuel peut effectivement être pratiqué dans le cadre d'une relation amoureuse mais également dans le cadre d'une relation de flirt. En effet, plusieurs études ont démontré que le sexting est majoritairement pratiqué entre deux personnes qui sont déjà dans une relation amoureuse à long terme mais qu'il peut également être pratiqué dans le but d'initier une relation amoureuse (Drouin & Al., 2013 ; Mitchell & Al., 2012 ; Weisskirch & Delevi, 2011).

Des recherches étudiant de façon plus approfondie la pratique du sexting dans le cadre d'une relation amoureuse stable ou d'un flirt, ont notamment montré que les hommes ne différaient pas de façon marquée selon qu'ils pratiquaient le sexting avec des flirts ou avec des partenaires stables (57 % vs 50 %). Cependant, la nature des sextos semble différer au sein des deux groupes, les hommes étant plus susceptibles de recevoir des sextos de relations de flirt et d'envoyer des sextos à des partenaires stables. Cela concorde avec la littérature scientifique qui montre que les personnes engagées dans des relations amoureuses sont plus susceptibles d'envoyer des sextos (Delevi et Weisskirch, 2013 ; Drouin et al, 2012). Cela démontre également une nette différence dans l'utilisation du sexting selon le contexte relationnel et en particulier pour les hommes dont le comportement de sexting change en fonction du type de relation (Davis & Al., 2016).

1.2 Sexting consensuel mais non-voulu

Comme nous l'avons mentionné précédemment, Drouin & Landgraff (2014) distinguent le sexting consensuel du sexting non-voulu mais consensuel. Ils définissent ce dernier comme le fait de s'engager volontairement dans un comportement sexuel non désiré par le biais de textes, images ou vidéos sexuellement explicites. En effet, comme l'ont montré Drouin & Tobin (2014), plus de la moitié de leur échantillon a rapporté avoir consenti à s'engager dans du sexting alors qu'ils ne le voulaient pas. Drouin, Ross & Tobin (2015) considèrent que ce type de sexting peut être une réponse à un comportement coercitif du partenaire et ainsi apparaître comme une forme d'agression d'un partenaire. De plus, tout comme le sont les différents types de coercition sexuelle, les auteurs ont fortement relié le sexting coercitif à des symptômes traumatiques ou de santé tels qu'anxiété, dépression et stress traumatique.

Les auteurs ont ajouté que ce type de sexting peut également apparaître en l'absence de coercition et que, bien qu'ils soient plus faibles, les symptômes traumatiques ou de santé y sont également liés. Nous pouvons également observer une différence de genre dans ce type de sexting. Effectivement, selon Drouin & Al. (2015), les femmes seraient plus susceptibles d'être confrontées au sexting coercitif. Des recherches ont montré que le sexting sous la pression peut également être coercitif, et ce, également pour les femmes qui s'engagent dans le sexting et décident plus tard qu'elles ne veulent plus continuer. Le sexting coercitif inclut notamment le chantage et les menaces (Ringrose, Gill, Livingstone & Harvey, 2012).

En ce qui concerne la fréquence du sexting coercitif, Englander (2015) a constaté que 12% des jeunes de son échantillon ont rapporté toujours pratiquer le sexting sous la pression, 58% ont rapporté le vivre de temps à autre et 70% ont rapporté avoir vécu au moins une fois ce genre d'expérience. Son étude a également révélé que les femmes expérimentent plus souvent le sexting coercitif, ce qui corrobore les résultats de Drouin & Al. (2015). Elle a également constaté que 43% de ces femmes le pratiquaient généralement pour un potentiel petit ami et que 30% le pratiquaient pour le petit ami.

Enfin ces auteurs ont démontré que les personnes qui ont été victimes de sexting coercitif par un partenaire intime étaient plus susceptibles d'être victimes de formes traditionnelles d'agression de la part de celui-ci, ce qui donne à penser que le sexting coercitif peut être un indicateur d'autres types d'agression du partenaire.

1.3 Sexting non-consensuel

Il existe également du sexting non-consensuel qui est défini par Scholes-Balog & Al. (2016) comme le fait de transmettre ou montrer à d'autres des messages, photos, vidéos sexuellement explicites qui devaient rester privés. Ces auteurs l'ont notamment relevé dans leur étude puisque, approximativement, un quart de leur échantillon a rapporté avoir été victime de sexting non-consensuel. Pour eux, ce type de sexting est considéré comme étant un comportement déviant se faisant majoritairement en dehors d'une relation amoureuse.

D'un point de vue statistique, nous pouvons observer que 40% des hommes et 24% des femmes reçoivent des sextos en seconde ligne (c'est-à-dire qu'ils ne reçoivent pas les sextos

directement de la part de la personne concernée) et que 14% des hommes reçoivent des sextos de masse tandis que, pour les femmes, le chiffre s'élève à 9% seulement (National Campaign to Prevent Teen and Unwanted Pregnancy, 2011 cité par Gordon-Meisser & Al., 2013). Le fait que les hommes reçoivent plus de sextos qui ne leur étaient initialement pas destinés expliquerait notamment pourquoi ceux-ci reçoivent plus de sextos que les femmes comme l'ont démontré Davis & Al. (2016) ainsi que Gordon-Meisser & Al. (2013).

Dans la littérature scientifique, le sexting non-consensuel est également appelé « Revenge Porn » lorsque les photos/vidéos sont publiées par le partenaire ou ex-partenaire amoureux. En effet, Calvert (2013) le définit comme « *le partage public de photos/vidéos de nus ou semi-nus d'un partenaire ou d'un ex-partenaire amoureux sans sa permission et parfois en ajoutant des informations sur son identité* ». Ce type de sexting a donc généralement lieu dans un but de vengeance.

Nous pouvons ajouter au sexting non-consensuel la réception d'images non-voulues. Dans l'étude de Setty (2018), les femmes ont partagé des expériences personnelles de réception d'images non-voulues de la part des hommes et ont exprimé considérer cela comme du harcèlement.

1.4 Facteurs prédisposants

Un certain nombre de facteurs semblent prédire les différents types de sexting, les voici :

- La recherche de sensation augmente le risque de transmettre des sextos alors que ceux-ci devaient rester privés et de s'engager dans du sexting non-consensuel (Scholes-Balog & Al., 2016).
- Les comportements à risques tels que la consommation d'alcool ainsi que la consommation de substances illicites prédisent la pratique du sexting (Benotsch & al., 2013 ; Dir & Al., 2013).
- Le statut relationnel, c'est-à-dire le fait d'être en couple, prédit la pratique du sexting (Scholes-Balog & Al., 2016).
- Le fait de parler de la sexualité avec des pairs est un indicateur important de la pratique du sexting (Davis & Al., 2016).

- D'après Davis & Al. (2016), les prédicteurs du sexting diffèrent en fonction que l'on envoie le sexting ou qu'on le reçoit ainsi qu'en fonction de la personne à qui il est envoyé. Leurs résultats ont montré que la pornographie serait un prédicteur du sexting dans les trois cas. Cela a également été constaté par Crimmins & Al. (2014).
- Crimmins & Al. (2014) suggèrent qu'avoir des rapports sexuels non-protégés est également un indicateur important de la pratique du sexting.
- Dans le cadre d'une relation amoureuse, la consommation d'alcool semble prédire le sexting (Currin & Al., 2017)
- Les attitudes par rapport au sexting semblent être un fort prédicteur du sexting, cela suggère que les individus avec des attitudes plus permissives sont plus enclins à s'engager dans le sexting (Hudson & Fetrow, 2015 ; Samimi & Alderson, 2014).

2. Qui est concerné par ce phénomène ?

Étant donné qu'il s'agit d'un phénomène s'étant développé avec l'émergence des nouvelles technologies de communication (T.I.C), cela concernerait principalement les adolescents et adultes émergents. Cependant, de nombreuses études ont démontré que le sexting serait plus associé à ces derniers qu'aux adolescents. En effet, différentes études ont constaté une prévalence entre 30% et 60% chez les adultes émergents (Benotsch, Snipes, Matrin & Bull, 2013 ; Crimmins & Al., 2014 ; Delevi & Weisskirch, 2013 ; Gordon-Messer & Al., 2013 ; Klettke & al. 2014 ; The National Campaign to Prevent Teen and Unplanned Pregnancy, 2008) alors que d'autres études ont constaté une prévalence plus basse chez les adolescents allant de 10% à 39% (Klettke & al. 2014 ; The National Campaign to Prevent Teen and Unplanned Pregnancy, 2008). Gordon-Meisser & Al. (2013) ont également constaté que les adultes émergents sexuellement actifs ont tendance à plus pratiquer le sexting que les autres.

Plusieurs études telles que celle de Klettke, Hallford & Mellor (2014) ainsi que celle de Scholes-Balog, Francke & Hemphill (2016) proposent certaines explications à cela, notamment en suggérant qu'il serait peut-être plus confortable pour un adulte émergent d'explorer sa sexualité que pour un adolescent ou encore que les adultes émergents perçoivent peut-être moins de risques à partager des contenus à caractère sexuel.

2.1 Le sexting dans les relations amoureuses

Enfin, McDaniel & Drouin (2015) ont étudié la prévalence du sexting chez des adultes mariés âgés entre 20 et 52 ans dont les résultats semblent indiquer que, bien que les adultes mariés pratiquent également le sexting, cela semble moins commun que pour les jeunes adultes.

Il est important de noter que le fait d'être engagé dans une relation de couple est le plus grand prédicteur du sexting (pour tous les types de sexting) selon Scholes-Balog, Francke & Hemphill (2016). Ainsi, d'autres recherches ont également montré que les adultes émergents qui sont engagés dans une relation de couple sont plus enclins à envoyer des sextos que ceux qui sont célibataires (Delevi & Al., 2013 ; The National Campaign to Prevent Teen and Unplanned Pregnancy, 2008 ; Weisskirch & Al., 2011). Crimmins & Al. (2014) ont constaté, dans leur échantillon, que 72% des individus pratiquant le sexting le font avec leur partenaire alors que 6% le pratiquent avec quelqu'un qu'ils viennent de rencontrer et 4% avec un étranger. Ces résultats indiquent bien que les individus pratiquent majoritairement le sexting dans le cadre d'une relation de couple.

Enfin, plusieurs études ont démontré que les hommes et les femmes pratiquaient le sexting de façon égale (Wysocki & Childers, 2011 ; Samimi & Alderson, 2014) et qu'ils avaient tous deux plutôt tendance à envoyer des textes à caractère sexuel que des photos (Dir, Cyders & Coskunpinar, 2013 ; Drouin & Landgraff, 2012 ; Drouin, Vogel, Surbey & Stills, 2013). Alors que d'autres recherches comme celle de Satty (2018) semblent démontrer que les adultes émergents perçoivent les hommes comme pratiquant le sexting un peu plus souvent que les femmes.

2.2 Le sexting et l'orientation sexuelle

Nous pouvons également examiner ce que la littérature scientifique montre concernant le sexting et l'orientation sexuelle. Plusieurs études suggèrent que le sexting est plus fréquent chez les personnes homosexuelles (Dir, Coskunpinar, Steiner & Cyders, 2013 ; Wysocki & Childers, 2011). Ces résultats sont corroborés par les études de Currin & Hubach (2019) qui suggèrent que les différents comportements de sexting (photos, vidéos et textes sexuellement explicites ou suggestifs) sont plus fréquents chez les individus homosexuels

ainsi que par l'étude de Currin, Randolph & Hubach (2017) dont 62% de l'échantillon regroupant des hommes homosexuels se sont déjà engagés dans des comportements de sexting.

2.3 Le sexting et l'origine ethnique

Concernant le lien entre le sexting et l'origine ethnique, certaines études ont découvert que les adolescents afro-américains étaient presque deux fois et demie plus susceptibles d'être impliqués dans le sexting que les adolescents blancs. Les auteurs suggèrent que cette constatation soit confirmée/infirmée dans des études plus vastes étant donné la petite taille de l'échantillon des jeunes Afro-Américains (Dake & Al., 2012). Toutefois, Lenhart a également constaté que 27% des adultes afro-américains et 22% des adultes hispaniques de son échantillon recevaient des sextos alors qu'ils sont de 12% chez les adultes blancs.

2.4 Les styles d'attachement

La question de l'attachement dans les relations amoureuses en lien avec le sexting peut également être développée. L'attachement dans les relations amoureuses dépend tout d'abord de l'attachement aux parents durant la petite enfance. En effet, selon la théorie de Bowlby (1973), l'enfant internalise des modèles opérants suite aux réponses apportées par la personne référente à ses demandes de soins. L'enfant peut ainsi développer deux styles d'attachement :

- Le style d'attachement sécurisant où l'enfant perçoit son référent comme disponible et réceptif afin de l'aider à réguler sa détresse.
- Le style d'attachement insécurisant où l'enfant perçoit l'autre comme émotionnellement ou physiquement indisponible ou incohérent et doit adopter d'autres stratégies pour déclencher une réaction chez son référent qui lui redonnera un sentiment de sécurité.

D'après Cassidy (2000) cité par Trub & Starks (2017), à l'âge adulte, l'attachement insécurisant regroupe deux styles particuliers :

- L'attachement anxieux représente une relation dans laquelle une personne craint qu'un proche ne soit pas disponible ou qu'il réagisse de façon inadéquate en cas de besoin
- L'attachement évitant représente une relation dans laquelle une personne se méfie de la volonté et/ou de la capacité d'un proche à fournir des soins, entraînant une tentative pour demeurer autonome et auto-suffisant.

Dans l'enfance, chaque dimension est associée à l'utilisation de stratégies pour maintenir un sentiment de sécurité et susciter certaines réactions d'un être cher. Ainsi, les stratégies d'hyperactivation, caractéristiques de l'attachement anxieux, consistent à intensifier le niveau de détresse et de besoin d'aide afin que le partenaire soit perçu comme inconsistant dans le but de recevoir protection et soutien, tout en se protégeant du rejet ou de l'abandon. Quant aux stratégies de désactivation, caractéristiques de l'attachement évitant, elles visent plutôt l'autonomie et le contrôle dans les relations intimes en maintenant une distance émotionnelle par rapport à un partenaire perçu comme étant incapable de fournir le soutien nécessaire. Il s'agit d'une stratégie défensive visant à inhiber la recherche de proximité (Mikulincer & Shaver, 2004 cités par Trub & Al., 2017).

Dès lors, il est possible d'associer ces styles d'attachement au sexting. Plusieurs études ont notamment relevé que l'envoi de messages sexuellement explicites est plus commun chez les individus ayant un attachement insécurisant (anxieux ou évitant) avec leur partenaire (Drouin & Landgraff, 2012 ; Weisskirch & Delevi, 2011). En effet, d'après Drouin & Landgraff (2012), bien qu'ils envoient moins de textos dans leurs relations amoureuses, les personnes ayant un degré élevé d'attachement évitant semblent plus susceptibles d'envoyer des textes/photos à caractère sexuel, cela laisse entendre qu'il pourrait être plus facile de répondre aux besoins d'intimité sexuelle du partenaire par une communication à distance. D'après l'étude de McDaniel & Drouin (2015) portant sur les couples mariés, les femmes avec un attachement évitant tendent à envoyer plus de photos de nus ou semi-nus.

Concernant les personnes ayant un degré élevé d'attachement anxieux, elles sont plus susceptibles de proposer une activité sexuelle dans les messages textuels et de percevoir le sexting comme un comportement normal et attendu dans les relations romantiques (Weisskirch et Delevi, 2011). Selon Drouin & Tobin (2014), les femmes qui ont un degré élevé

d'attachement anxieux sont plus susceptibles de s'engager dans du sexting non désiré mais consensuel, la plupart du temps par peur de la solitude ou par désir d'éviter une dispute avec un partenaire romantique. Enfin, dans une étude portant sur les couples mariés, il a été démontré que les hommes avec un attachement anxieux tendent à envoyer plus de photos de nus ou semi-nus (McDaniel & Al., 2015).

3. Par quel(s) moyen(s) ?

Comme cela a été mentionné précédemment, le sexting s'est développé avec l'émergence des nouvelles technologies de l'information et des communications (T.I.C.), définies comme « l'ensemble des technologies issues de la convergence de l'informatique et des techniques évoluées du multimédia et des télécommunications, qui ont permis l'émergence de moyens de communication plus efficaces, en améliorant le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information » (L'OQLF, 2008 cité par Nadeau, 2017). Ainsi, le sexting est pratiqué par le biais des téléphones portables, internet, réseaux sociaux, etc.

D'après une étude du Pew Research Center (2015), aux Etats-Unis, plus de 96% des adultes âgés entre 18 et 49 ans possèdent un téléphone portable et 64% possèdent un smartphone. Une autre étude du Pew Research Center (2014) a également constaté que plus de 81% des américains utilisent leur téléphone pour envoyer et recevoir des messages textuels (textos). De plus, Lenhart (2010) a révélé que plus de la moitié des jeunes possédant un téléphone portable envoient des textos à un ami quotidiennement et qu'environ un tiers envoie plus de 100 textos par jour. Il n'est donc pas surprenant que les nouvelles technologies soient devenues une forme majeure de communication au sein des relations amoureuses, en particulier pour envoyer des messages concernant la sexualité (Davis & Al., 2016).

3.1 La « uses and gratifications theory »

Hudson & Marshall (2018) expliquent, dans leur article, que les individus utilisent les médias en fonction de leurs besoins. Les besoins de chaque individu étant différents, ces chercheurs mentionnent la « uses and gratifications theory (U&G) » qui a tenté d'explorer et comprendre les processus par lesquels les utilisateurs de media choisissent certains

contenus. Dans leur article Hudson & Marshall (2018) se réfèrent à McQuail (1983) qui a créé quatre classifications de raisons communes pour l'utilisation des médias incluant l'information, l'identité personnelle, l'intégration et les interactions sociales ainsi que le divertissement. Un élément central de la « U&G theory » est l'hypothèse selon laquelle les individus utilisent activement les médias pour satisfaire leurs propres besoins (Katz, Blumler & Gurevich, 1974). Ces mêmes chercheurs expliquent qu'il peut s'agir de besoins cognitifs, affectifs, de s'échapper ou de s'intégrer, donner du sens à nos relations et appartenances. De plus, la théorie U&G souligne que les individus peuvent produire le même message pour accomplir différents besoins pour différentes raisons.

Le sexting ayant été défini comme une forme de production médiatique (Hasinoff, 2012), la théorie de l'U&G y a été appliquée pour décrire les buts et pratiques de ce phénomène (Hudson, 2011). Beaucoup de supports informatiques peuvent être utilisés pour sexter, comme les messages écrits, les messages contenant photos/vidéos, les messages instantanés, la webcam, les e-mails, les réseaux sociaux et encore beaucoup d'autres. De plus les individus peuvent sexter pour différentes raisons et expérimenter différentes conséquences à cette pratique. Certains peuvent choisir de sexter pour communiquer leur désir sexuel au partenaire, alors que d'autres utilisent cette pratique pour le divertissement ou l'excitation sexuelle (Hudson, 2011; Hudson & Marshall, 2016; Dir et al., 2013).

Finalement, les nouvelles technologies semblent être couramment utilisées pour la communication sexuelle permettant ainsi de débiter une relation, flirter ou encore exprimer ses désirs et besoins sexuels (Drouin & Al., 2012 ; Drouin & Al., 2013 ; Lenhart, 2009).

4. Motivations du sexting

Le sexting semble regrouper diverses motivations, celles-ci diffèrent notamment selon le type de sexting et selon le contexte relationnel dans lequel il est pratiqué.

Comme il a été mentionné précédemment, Drouin & Landgraff (2012) ont relevé que les personnes avec un attachement insécurisant pourraient s'engager dans le sexting plus souvent : soit, parce qu'ils utilisent le sexting comme une stratégie hyperactive afin de rapprocher le partenaire et ainsi ne pas être abandonnés (attachement anxieux), soit parce

qu'ils utilisent le sexting comme une stratégie de désactivation afin de satisfaire les besoins sexuels du partenaire tout en le gardant à distance (attachement évitant).

Currin & Hubach (2019) font référence à des motivations dites instrumentales pouvant mener au sexting coercitif. Ces motivations instrumentales sont généralement propres aux hommes. Ces résultats corroborent notamment ceux de Drouin & Al. (2015) pour qui les femmes sont plus susceptibles d'être confrontées au sexting coercitif que les hommes.

Walker, Sancu & Temple-Smith (2013) ont également constaté que beaucoup d'adultes émergents impliqués dans le sexting le faisaient en réponse à la pression. En outre, la littérature nous procure des renseignements concernant les motivations des jeunes femmes à sexter dans le cadre du sexting consensuel mais non-désiré. En effet, celles-ci rapportent généralement le pratiquer afin de ne pas apparaître comme « frigides », ne pas perdre l'intérêt d'un garçon ou pour lui faire plaisir. Il s'agit donc généralement dans ce type de sexting d'une peur du rejet de la part des hommes ou d'un espoir de commencer ou maintenir une relation amoureuse (Setty, 2018).

Currin & Al. (2019) ont également montré que les motivations, en particulier chez les hommes homosexuels, étaient plutôt liées à l'image de soi, dans le but de vérifier leur attirance auprès de leur partenaire.

Selon plusieurs études, dans le cadre d'une relation de couple, le sexting peut être utilisé comme une stratégie afin d'entretenir la relation ou comme des préliminaires, tout cela dans le but d'améliorer la relation amoureuse (Delevi & al., 2013 ; Weisskirch & Al., 2011). Les individus avec des difficultés au niveau de la communication et de l'intimité s'engagent dans l'envoi de messages sexuels afin d'augmenter la satisfaction relationnelle du couple qu'Anderson & Emmers-Sommer (2006, cités par Currin & Al., 2016), définissent comme la façon dont une personne est accomplie, comblée dans son couple, il s'agit notamment d'un indicateur de la durée du couple (Parker, Blackburn, Perry & Hawks, 2013 cités par Currin & Al., 2016). Les adultes émergents pratiquent également le sexting dans le but de démontrer une connexion intime avec quelqu'un, d'exprimer sa confiance mais aussi pour l'expression de soi et par envie de prendre des risques (Setty, 2018).

Nous avons précédemment présenté la « U&G theory » ainsi que les quatre catégories de McQuail qui ont été appliquées aux sexting afin de mieux comprendre les motivations des

individus à l'utiliser. Dès lors, l'intégration/interactions sociales ainsi que le divertissement semblent être les raisons les plus communes de sexter puisque des individus ont rapporté utiliser le sexting comme des préliminaires ou dans le but d'initier une activité sexuelle (Weisskirch, Drouin & Delevi, 2017). D'autres études comme celle de Currin & Hubach ont également montré que les individus pratiquent le sexting dans le but d'initier d'autres formes de comportements sexuels avec leur partenaire, et que ce sont généralement les hommes qui tendent à initier, demander et recevoir plus de sextos.

5. Impacts du sexting

Il semble y avoir des contradictions dans la littérature scientifique en ce qui concerne les impacts du sexting.

Une des tendances qui a émergé de la recherche sur le sexting est qu'il s'agit d'un comportement à risques. Le sexting a notamment été associé à des comportements sexuels ainsi qu'à d'autres comportements à risques.

5.1 Impacts négatifs du sexting

Le sexting, selon certaines études, pourrait avoir des impacts négatifs sur la santé mentale. En effet, le sexting a été relié à des symptômes tels que des sentiments de tristesse et de désespoir chez les adolescents, mais aussi aux tentatives de suicide (Dake & Al., 2012). Bien que la relation soit relativement faible selon le chercheur, des traits de personnalité histrionique ont également été reliés au sexting (Ferguson, 2011). Quant à Drouin, Ross & Tobin (2015), ceux-ci ont constaté que le sexting, plutôt dans un cadre de coercition, était associé à l'anxiété, la dépression et le stress traumatique pour les hommes ainsi que pour les femmes.

Gordon-Messer & Al. (2013) semblent avoir des résultats contradictoires. En effet, ceux-ci n'ont pas trouvé de lien entre le sexting et la dépression, l'anxiété ou la basse estime de soi chez les jeunes adultes. Dans leur échantillon, les adultes émergents qui pratiquent le sexting ainsi que ceux qui ne le pratiquent pas ont rapporté des résultats similaires pour ces indicateurs de santé mentale. Cependant, ils ajoutent que le sexting pourrait être

problématique sous certaines conditions telles que la pression subie par le partenaire pour envoyer un sexto ou le fait que le sexto soit partagé alors qu'il devait rester privé et précisent ne pas avoir étudié ces situations spécifiques.

La revue de la littérature tend à montrer que le sexting peut également avoir des impacts sur la sexualité des individus qui le pratiquent. Selon une étude de Benotsch, Snipes, Martin & Bull (2012), le fait d'avoir pratiqué le sexting peut amener à des comportements à risques sexuels tels que des rapports sexuels non protégés ou des rapports sexuels avec de multiples partenaires. Cependant, les auteurs précisent qu'ils n'ont pas pris en compte le contexte dans lequel le sexting a été pratiqué et que des recherches complémentaires sont nécessaires afin de déterminer le contexte dans lequel ces comportements sexuels à risques ont lieu. Ces résultats seraient cohérents avec ceux de Trub & Starks (2017) pour qui le sexting serait également un indicateur direct des rapports sexuels non-protégés chez les adultes émergents bien que ces auteurs précisent aussi que le contexte du sexting n'a pas été étudié. De plus, Currin, Hubach, Sanders & Hammer (2017) ont conclu que les individus ayant participé à des rapports sexuels avec de multiples partenaires étaient plus enclins à pratiquer le sexting. Enfin, les résultats de Davis & Al. (2016) semblent congruents avec ces études. En effet, ces auteurs montrent que des antécédents de sexting sont liés à une variété de comportements sexuels à risques tels que le fait d'avoir plus de partenaires sexuels, davantage de rapports sexuels non-protégés ainsi que des rapports sexuels sous l'influence de drogues et d'alcool. Plus important encore, ces résultats varient selon la personne à qui les messages sont envoyés. Les résultats ont montré que l'envoi de sextos à des partenaires stables et le fait de recevoir des sextos de relations de flirt étaient particulièrement liés aux comportements sexuels à risques.

La littérature scientifique semble également montrer des résultats contradictoires. Certains résultats n'ont pas montré de lien significatif entre le sexting et certains comportements sexuels à risques tels que les rapports sexuels avec de multiples partenaires ou des rapports sexuels non-protégés avec de nouveaux partenaires (Ferguson, 2011). Tandis que d'autres comme Currin, Hubach, Sanders & Hammer (2017) ont conclu que le sexting était indépendant de l'utilisation de préservatif que ce soit pour des individus célibataires ou en couple. Toutefois, ces auteurs précisent que cela peut éventuellement s'expliquer par le fait que des adultes avec une moyenne d'âge de 29 ans non-universitaires ont potentiellement

des habitudes établies en ce qui concerne l'utilisation de préservatifs par rapport aux adolescents et adultes émergents.

Le sexting peut également donner lieu à certaines dérives. En effet, Wolak, Finkelhor & Mitchell (2012) mettent en évidence qu'une conséquence du sexting peut être la diffusion publique de photos à caractère sexuel aussi appelé sexting non-consensuel ou revenge porn lorsqu'il s'agit d'un partenaire ou d'un ex-partenaire amoureux (Calvert, 2013). La publication/diffusion/transmission d'un sexto sans le consentement de la personne peut amener à des conséquences négatives telles que perdre son travail, être renvoyé de l'école, être déprimé, perdre ses amis, être victimisé en se faisant harceler et persécuter ou même se suicider ou tenter de se suicider (Englander, 2015 ; Hudson & Fetro, 2015).

5.2 Impacts positifs du sexting

Comme tout comportement, le sexting semble également avoir des impacts positifs sur ceux qui le pratiquent. Hudson & Fetro (2015) expliquent que le sexting peut être bénéfique au niveau personnel : améliorer l'image de soi, avoir des sentiments de pouvoir ou être plus à l'aise dans la communication sexuelle. Cet auteur explique également que cela peut être bénéfique dans un contexte de relation amoureuse afin d'avoir une meilleure communication sexuelle ou dans le but d'exprimer son amour à son partenaire. Ces résultats concordent avec l'étude d'Hudson & Marshall (2018) portant sur les conséquences et indicateurs du sexting parmi une population d'étudiants universitaires. Cette étude ayant révélé que ceux-ci rapportaient fréquemment des conséquences positives au niveau relationnel telles qu'une amélioration de la relation, une meilleure communication, un rapprochement émotionnel. Ces résultats semblent congruents notamment avec ceux de Parker, Blackburn, Perry & Hawks (2013) qui avaient montré que le sexting était lié à la satisfaction relationnelle du couple. Enfin, Englander (2015) rapporte, quant à elle, que le sexting peut engendrer des conséquences positives telles que devenir plus populaire grâce à une photo ou avoir un nouveau partenaire.

Nous pouvons remarquer que les résultats concernant les impacts du sexting sur la sexualité et la santé mentale sont contradictoires et, qu'en l'absence d'une définition claire et précise du sexting, il est difficile d'évaluer quels sont les impacts du sexting et quels liens de

causalité peuvent être attribués à ces comportements. Comme nous l'avons avancé précédemment lorsque nous définissions le sexting, il est important de bien distinguer la direction du sexting (qui envoie et qui reçoit) ainsi que le type de sexting (consensuel, consensuel mais non-désiré ou non-consensuel) et le contexte relationnel (partenaire stable ou partenaire occasionnel) dans l'étude du sexting. Davis & Al. (2016) insistent sur le besoin de faire ces distinctions, notamment sur la santé et sur les risques sexuels.

PARTIE III : Slut-shaming

1. Définition du slut-shaming

Le slut-shaming est défini par Hackman, Pember, Wilkerson, Burton & Usdan (2017) comme le fait de « souiller » une femme pour son activité sexuelle présumée. Les hommes joueraient un rôle crucial dans ce type de comportement en classifiant les femmes sur base de leur activité sexuelle (perçue ou réelle) afin d'instaurer des « normes » qui établiront qui sera victime de slut-shaming. Les femmes se trouvent ainsi forcées de naviguer dans une double norme qui les punit pour s'être engagées dans les mêmes comportements sexuels qui sont acceptables pour les hommes (Hamilton & Armstrong, 2009). Il semblerait également que les femmes aient internalisé ces normes puisqu'elles s'engagent elles-mêmes dans le slut-shaming. En effet, les femmes utilisent le slut-shaming pour définir des groupes, séparant ainsi les classes sociales sur base des rôles et attentes de chaque genre concernant les comportements sexuels (Armstrong & Al., 2014).

L'étude de Willem, Araüna & Tortajada (2018) a également permis de comprendre le phénomène du slut-shaming. Ceux-ci expliquent que le slut-shaming se déroule selon le principe de double standard de classe en plus du double standard sexuel développé précédemment. En effet, les femmes considérées comme « classes » ne seront pas traitées de la même façon que les femmes « vulgaires » pour de mêmes comportements sexuels ou « slut scripts » comme le nomment les auteurs.

Afin de ne pas en être victimes, les femmes s'engagent ainsi elles-mêmes dans le slut-shaming et dévient sur les autres cette étiquette de « salope ». Cette étiquette désigne ainsi la position sociale et le capital culturel chez les femmes en les jugeant sur leurs comportements sexuels. C'est ainsi que sont formés des groupes basés sur le statut social où les femmes avec un haut statut expérimentent les « slut scripts » (les comportements sexuels de « salopes ») comme une forme de privilège sexuel alors que les femmes avec un statut inférieur risquent d'être victimes de slut-shaming pour les mêmes comportements (Armstrong & Al., 2014).

2. Slut-shaming et sexting

Nous avons eu l'occasion de développer ce qu'était le sexting coercitif aussi nommé « Revenge porn » défini par Scholes-Balog & Al. (2016) comme le fait de transmettre ou montrer à d'autres des messages, photos, vidéos sexuellement explicites qui devaient rester privés. Le slut-shaming peut être central dans le sexting. En effet, les femmes peuvent être implicitement tenues responsables du « sexting qui tourne mal » comme le sexting coercitif alors que les auteurs réels sont habituellement des hommes (Ringrose & Al., 2013). Dans ce cas, le message destiné aux femmes est qu'elles devraient savoir qu'il est risqué d'afficher ou de partager des photos compromettantes d'elles-mêmes. Ainsi, la responsabilité revient entièrement aux femmes sans prendre en compte la responsabilité de la personne qui est auteur de ce partage non-consenti (Willem & Al., 2018).

Selon Willem & Al. (2018), les filles qui affichent des selfies « sexy » sont vite susceptibles d'être étiquetées comme étant des « salopes ». Dès lors, pour les perpétrateurs de partage de photos non-autorisé, ces photos peuvent avoir une valeur « d'échange » et ainsi permettre de faire du chantage à la victime ou alors leur permettre d'humilier publiquement la victime. Salter (2015) a, quant à lui, constaté que les femmes qui expérimentent la distribution de leur sexto sans qu'elles l'aient autorisé perçoivent cela comme un échec personnel, s'attribuent la responsabilité pour ne pas avoir été assez prévoyante que pour éviter cela et ressentent de profonds sentiments de honte et de culpabilité.

Selon Ringrose, Gill, Livingstone & Harvey (2012), les femmes sont mises dans une position impossible de double contrainte où elles risquent d'être traitées de « frigides » si elles n'acceptent pas les demandes insistantes de sextos venant des hommes mais craignent le slut-shaming et la mise en danger de leur réputation si leurs paires apprennent qu'elles pratiquent le sexting. En effet, les hommes partagent facilement entre eux des photos de corps de femmes en tant que « capital social » qu'ils apprécient pour ensuite traiter publiquement ces filles de « salopes ». Ainsi, les femmes sont placées dans l'impossibilité de répondre aux demandes des hommes sans mettre leur réputation en danger (Willem & Al., 2018).

Enfin, l'étude de Willem & Al. (2018) développe, sur base des propos des sujets de leur étude, les concepts de filles classes (appelées pijas par les auteurs) et de filles vulgaires

(appelées chonis par les auteurs) conceptualisées comme étant opposées par les participants. Elles se distinguent notamment par leurs vêtements, leur maquillage et leur éducation. Les filles considérées comme « vulgaires » sont marginalisées et ouvertement insultées par les autres « d'idiotes » alors que les filles considérées comme « classes » sont des filles des classes moyennes, éduquées et se rendant à l'université, ce qui leur confère un état de pureté. Ainsi, les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, Snapchat ou encore Whatsapp, sont des plateformes qui influencent la réputation sexuelle des femmes. En exposant leur corps de façon « sexy », elles peuvent ainsi gagner l'approbation des pairs et gagner en popularité si elles sont considérées comme étant « classes » ou alors être étiquetées comme étant des « salopes » si elles sont considérées comme étant « vulgaires ». Dans cette étude, les jeunes femmes âgées de 16 à 20 ans admettent avoir en quelque sorte utilisé des « slut scripts » et tentent pourtant désespérément de se distinguer des femmes dites « vulgaires » victimes de slut-shaming (Willem & Al., 2018).

Une étude de Setty (2019) apporte un autre éclairage concernant la différence entre les photos considérées comme « classes » et celles considérées comme « vulgaires ». En effet, l'auteur explique que les photos qui font notamment gagner en popularité au lieu d'être source d'insultes sur les réseaux sociaux sont les photos considérées comme dépourvues d'un attrait sexuel. Il donne notamment l'exemple d'une jeune femme qui a posté une photo de demi-nu d'elle sur les réseaux sociaux afin de montrer des cicatrices de brûlures et qui a reçu des commentaires positifs. L'auteur fait également la comparaison entre les femmes qui publient une photo en bikini et les femmes qui publient une photo d'elles en soutien-gorge. En effet, il semblerait que le fait de considérer une photo comme ayant un attrait sexuel soit déterminant dans les réactions et critiques qu'aura cette photo.

PARTIE IV : Stéréotypes de genre

1. Définition des stéréotypes de genre

Tout d'abord, il semble important de comprendre ce qu'est le genre. Celui-ci est l'ensemble des caractéristiques physiques, biologiques, mentales et comportementales appartenant à la masculinité et la féminité et permettant de les différencier (Davidson, J., 2014). Le genre se rapporte notamment à l'identité de genre qui fait référence aux caractéristiques du genre auxquels les individus s'identifient. Enfin, les stéréotypes de genre se réfèrent à la croyance selon laquelle certaines attitudes différencient les femmes des hommes. En effet, la société, par le biais des médias notamment, encourage les croyances selon lesquelles les femmes doivent se comporter d'une certaine façon (donner de l'importance à son physique, être calme, fragile, sensible, ne pas faire de travail manuel, s'occuper des enfants, etc.) et les hommes d'une autre façon (être fort et courageux, faire des travaux manuels, protéger la femme, etc.). Ces attitudes attribuées aux hommes et aux femmes sont ce que nous appelons les « stéréotypes de genre » (Eisend, 2010 ; Fischer & Arnold, 1994).

Il existe donc des normes attribuées à chaque genre mais ce qui nous intéresse particulièrement dans le phénomène du sexting, ce sont les normes établies au niveau de la sexualité.

Dans leur article, Hackman & Al. (2017) expliquent qu'il existe une double norme sexuelle constituée de rôles sexuels attribués en fonction du genre et que ceux-ci sont prédominants dans notre société. Cette double norme sexuelle consiste donc à justifier l'activité sexuelle des hommes et à attribuer une mauvaise réputation aux femmes sexuellement actives. Ainsi, les hommes sexuellement actifs sont considérés comme des « étalons » alors que les femmes sexuellement actives sont considérées comme des « salopes » (Valenti, 2008 cité par Willem, Araüna & Tortajada, 2018). De plus, les femmes sont étiquetées comme étant « bonnes » ou « mauvaises » en fonction de leurs comportements sexuels mais surtout de leur capacité à protéger leur réputation sexuelle en public. Ainsi, les « filles bien » sont celles qui arrivent à maintenir leur statut pur et innocent alors que les « mauvaises filles » sont,

quant à elles, tenues responsables d'avoir une sexualité et de ne pas avoir été capables de protéger leur corps et leur réputation (Ringrose & Al., 2013).

Setty (2019) constate, dans son étude, que les discussions des jeunes femmes sur le sexting reflètent les significations socio-culturelles qui entourent le rôle des jeunes femmes dans la satisfaction des désirs et du plaisir sexuel des jeunes hommes. En effet, en termes de sexualité, les jeunes femmes semblent privées de leur libre arbitre à deux niveaux.

Premièrement, l'expression sexuelle des jeunes femmes est considérée comme dépendante du désir des hommes qui semblent plus légitimes d'exprimer leur propre désir sexuel.

Deuxièmement, l'abstinence semble être la position que la femme doit adopter dans sa sexualité (Karaian, 2012), celle-ci ayant le devoir de résister au désir sexuel masculin. Ainsi, les participants suggèrent que la valeur d'une femme dépend de leur capacité à résister aux désirs des hommes.

2. Stéréotypes de genre et sexting

Comme nous l'avons expliqué précédemment, des recherches ont montré que, dans la culture du sexting des jeunes, les femmes représentent des objets dont les photos semblent avoir une valeur pour ceux qui les voient et les distribuent. Ainsi, les hommes peuvent en tirer profit tout en étant « excusés » de leurs comportements alors que les femmes qui pratiquent le sexting se verront diminuées et insultées (Ringrose & Al., 2012).

Les résultats de Walker & Al. (2013) montrent notamment que les médias et réseaux sociaux sont utilisés comme véhicules dans la perpétration de la violence sexuelle sexiste ciblant les femmes et que cette violence prend une forme plus subtile de harcèlement sexuel, de pression et de coercition. Ainsi, cela renforce la notion de « double norme sexuelle » qui évalue la sexualité des hommes comme étant active alors que les femmes ont tendance à se faire traiter de " salope " si elles sextent et craignent d'être rejetées si elles ne le font pas. Ces auteurs expliquent notamment que peu d'histoires ont été rapportées sur des hommes ayant subi de graves conséquences négatives pour avoir pratiqué le sexting.

Pourtant, le sexting, pouvant être perçu comme un accomplissement pour les hommes, peut mener ceux-ci à une pression pour adhérer aux exigences masculines en obtenant et en

diffusant des images de femmes (Ringrose & Al., 2012). Les hommes qui refusent de se plier à ces demandes peuvent d'ailleurs être victimes de harcèlement homophobe (Ringrose & Harvey, 2015 cités par Setty, 2019).

De plus, Burkett (2015) a constaté que les hommes expérimentent également le partage d'images non-sollicité mais qu'ils ne le vivent pas de façon menaçante ou offensante comme le vivent généralement les femmes.

En effet, les jeunes hommes construisent le sexting comme une « réaction naturelle de mâle » et une pratique typique dans les groupes d'hommes alors que les femmes, peu importe le contexte, sont considérées comme des « salopes » si elles sextent (Setty, 2019). Cet auteur suggère notamment que le fait que la sexualité des hommes soit plus légitime que celle des femmes existait déjà avant l'apparition du sexting et que celui-ci n'est autre que la réitération de formes antérieures d'expression sexuelle, la différence résidant dans la rapidité et la facilité d'échange résultant du développement des nouvelles technologies.

De plus, les femmes ont exprimé que la réception d'images non-voulues venant des hommes était considérée comme du harcèlement alors que les hommes qui reçoivent des images non-voulues ne considèrent pas cela comme une expérience négative et honteuse. En outre, les hommes, bien qu'ils critiquent les pratiques non-consensuelles, expliquent que le partage d'images non-sollicitées doit être considéré comme un moyen « inoffensif » d'évaluer l'intérêt d'une personne pour soi-même (Setty, 2019).

Finalement, comme l'ont constaté Samimi & Alderson (2014), il paraît assez évident que les attitudes envers le sexting diffèrent selon le genre. En effet, les hommes semblent plus enclins à trouver le sexting amusant, améliorant la relation amoureuse ou encore faisant partie intégrante des relations amoureuses alors que les femmes sont plus enclines à trouver le sexting risqué ou à le percevoir comme quelque chose dont on doit être prudent. En effet, les femmes semblent plus concernées que les hommes par les conséquences que le sexting peut avoir.

PARTIE V : Intimité et peur de l'intimité

1. Définition de l'intimité

D'après Cassidy (2001), l'intimité c'est partager son « soi le plus profond », sa vérité avec l'autre mais aussi pouvoir accepter et tolérer le « soi profond », la vérité de l'autre. C'est être capable de parler des bons et mauvais côtés de soi-même, d'exprimer la colère, l'ambivalence, l'amour ressenti mais également d'accepter les bons et mauvais côtés de l'autre, d'accepter la colère, l'ambivalence et l'amour qu'il ressent. C'est partager « le moi » : ses excitations, ses désirs, ses peurs et ses besoins, et en entendre parler l'autre. Quatre habiletés liées au système d'attachement sont requises pour l'intimité :

➤ L'habileté à rechercher des soins

Cette habileté se réfère à ce qu'on appelle « le système de comportements d'attachements », un système biologique de comportements souvent activé en cas de menace. Ce système amène l'individu à gagner ou maintenir une proximité avec une figure d'attachement (Bowlby, 1969/1982 cité par Cassidy, 2001). Pour l'intimité, ce système d'attachement doit bien fonctionner : un individu doit être capable de se tourner vers des individus sélectionnés en cas de problème.

Les enfants avec une attachement sécurisant développent des représentations du parent comme étant aimant, réceptif et sensible et cela favorise la capacité d'intimité alors que, bien que les trois styles d'attachement insécurisant (évitant, anxieux et ambivalent) fonctionnent différemment, chacun est susceptible de nuire à cette recherche de soins indispensable et par conséquent de nuire à la capacité d'intimité.

➤ L'habileté à procurer des soins à l'autre

Procurer des soins signifie être disponible pour l'autre dans les moments difficiles. Cela signifie être capable de reconnaître quand l'autre a besoin de soins et de faire ce qu'il faut

pour les lui prodiguer. Prendre soin d'autrui, c'est être aimant avec celui-ci : respecter sa vérité, accepter sa façon d'être et de ressentir les choses. Elle implique de l'ouverture, de la flexibilité ainsi que de l'acceptation. La raison pour laquelle la capacité de procurer des soins est importante pour l'intimité est que le fait de prodiguer des soins contribue à ce que son partenaire soit capable d'être intime également. En effet, ce qui permet à l'autre de se tourner vers soi dans les moments difficiles et de partager ses besoins et désirs c'est d'être une source de réconfort fiable. La capacité à accepter l'autre et être présent lorsqu'il en a besoin renforcera naturellement la volonté du partenaire à s'exprimer ouvertement et honnêtement, ce qui favorisera l'intimité. Tout comme la capacité à rechercher des soins, la capacité à en procurer découle en partie d'un attachement sécurisant (Cassidy, 2001).

➤ **L'habileté à être à l'aise avec son soi autonome**

L'autonomie est importante pour l'intimité car il faut avoir conscience de sa propre autonomie et de celle de l'autre pour être réellement proche de lui (Erickson, 1950 cité par Cassidy, 2001). Pour permettre cette autonomie, il faut à son tour accepter que la séparation n'entraînera pas la perte irrévocable du partenaire (Holmes, 1997 cité par Cassidy, 2001). Cette capacité découlerait également du style d'attachement. Ainsi, les premières capacités d'autonomie sont favorisées par une intimité sécurisante avec le parent alors que les capacités ultérieures d'intimité sont à leur tour favorisées par les capacités d'autonomie (Cassidy & Main, 1984 cités par Cassidy, 2001).

➤ **L'habileté à négocier**

Les besoins de proximité varient selon les personnes. Ce qui signifie que l'intimité n'est pas la proximité mais la capacité à négocier la proximité (Buhrmester & Prager, 1995 ; Hoffman, 1997 cités par Cassidy, 2001). Ces différences peuvent être dues à des composantes biologiques innées ou à des expériences de vie. Il paraît donc évident que, pour l'intimité, l'habileté à négocier est importante. En effet, si un individu n'est pas capable de négocier la proximité avec autrui, cela ne fera que le maintenir à distance. Ainsi, ce ne serait pas de

l'intimité car ce ne serait pas partager les souhaits et les sentiments de l'autre (Cassidy, 2001).

Enfin, Cassidy explique que la sexualité est, bien sûr, liée à l'intimité dès l'adolescence. Le comportement sexuel est associé aux émotions de plaisir, de joie, de passion et de désir qui sont parmi les sentiments les plus intenses que l'on peut ressentir et qui semblent émerger du « moi » le plus intime. Les individus ont généralement des rapports sexuels avec ceux avec qui ils sont intimes et inversement, les individus deviennent généralement intimes avec ceux avec qui ils ont des rapports sexuels.

2. Définition de la peur de l'intimité

La peur de l'intimité est un concept assez peu exploré jusqu'ici mais nous pensons qu'il serait intéressant de le mettre en lien avec le sexting.

La peur de l'intimité, selon Descutner & Thelen (1991), est l'inhibition de la capacité d'une personne à échanger des pensées et sentiments personnellement importants avec une autre personne intime et appréciée.

Ces chercheurs soulignent que trois éléments sont déterminants dans la construction de la peur de l'intimité :

- Le contenu : les informations personnelles.
- La valeur émotionnelle : les émotions et sentiments liés à ces informations
- La vulnérabilité : les informations échangées rendent la personne vulnérable car elle se livre à une personne qu'elle estime et qui a le pouvoir de la blesser.

Ces chercheurs suggèrent que l'intimité ne peut exister qu'avec la coexistence de ces trois éléments. Ils donnent notamment l'exemple très concret d'un client qui confie ses problèmes à un barman. Bien qu'il puisse y avoir un contenu personnel et une valeur émotionnelle au sein de cet échange, le barman n'est pas une personne importante et le client ne se rend pas vulnérable puisque ce barman n'est pas susceptible de pouvoir le blesser. Ce genre de situation n'est donc pas considérée comme un échange intime puisqu'il manque l'un des trois éléments, c'est-à-dire la vulnérabilité (Descutner & Al., 1991).

L'attachement ayant été clairement relié à l'intimité, nous pouvons également observer ce lien avec la peur de l'intimité. En effet, Thelen, Vander Wal, Thomas & Harmon (2000) expliquent que la peur de l'intimité est similaire au style d'attachement caractérisé par le désir d'inhiber les contacts sociaux par peur d'être rejeté. Courtain & Glowacz (2017) ont également trouvé que les modalités d'attachement déterminent la peur de l'intimité.

Enfin, dans l'étude de Thelen & Al. (2000), les sujets avec une peur générale de l'intimité ont rapporté avoir et vouloir moins d'intimité dans leur relation. De plus, les individus avec une peur de l'intimité élevée seront mal à l'aise et anxieux d'être avec un partenaire avec une peur de l'intimité basse et donc en quête de plus d'intimité. Ces individus auront plus tendance à chercher un partenaire avec le même niveau de peur de l'intimité et à utiliser des stratégies d'évitement. Cela peut donc influencer la durée de la relation voire même entraîner l'échec d'une relation.

Aspects méthodologiques

Ce mémoire est une étude mixte qui se déroule en deux parties. Il s'agit tout d'abord d'une approche quantitative dans le but de récolter des données concernant les caractéristiques socio-démographiques, le sexting, le slut-shaming, les stéréotypes de genre ainsi que la peur de l'intimité dans une population appelée d'adultes émergents de 18 à 30 ans. Nous avons ensuite adopté une approche qualitative dans le but d'évaluer les représentations des adultes émergents concernant le sexting et ses impacts.

PARTIE I : Approche quantitative

L'objectif de notre recherche est d'évaluer les impacts du sexting et son lien avec le slut-shaming, les stéréotypes de genre et la peur de l'intimité chez les adultes émergents de 18 à 30 ans. Nous allons maintenant aborder la première partie de notre recherche qui consistait à faire passer un questionnaire en ligne à des adultes émergents âgés entre 18 et 30 ans (le questionnaire sera dans les annexes). Nous aborderons ensuite la deuxième partie de notre recherche qui est une partie qualitative.

1. Question de recherche et hypothèses

Nous avons élaboré nos hypothèses en nous basant sur la revue de la littérature et notre question de recherche qui est la suivante : « Quels sont les impacts du sexting en lien avec le slut-shaming, les stéréotypes de genre et la peur de l'intimité ? ».

Voici nos hypothèses :

- *Hypothèse 1* : La peur de l'intimité est positivement corrélée au sexting.

Dans la revue de la littérature, nous avons pu remarquer que le style d'attachement amoureux anxieux et évitant étaient tous deux associés au sexting. En effet, l'envoi de messages sexuellement explicites est plus commun chez les personnes avec un attachement inséculaire anxieux ou évitant (Drouin & Landgraff, 2012 ; Weisskirch & Delevi, 2011). Il a également été démontré que les modalités d'attachement inséculaire déterminaient la peur de l'intimité (Courtain & Glowacz, 2017 ; Thelen, Vander Wal, Thomas & Harmon, 2000). C'est pourquoi il nous a paru intéressant d'examiner l'existence d'un lien entre le sexting et la peur de l'intimité.

- *Hypothèse 2* : La peur de l'intimité prédit le sexting, c'est-à-dire que les individus avec un niveau élevé de peur de l'intimité auront plus tendance à pratiquer le sexting.

Notre première hypothèse examinant l'existence d'un lien entre la peur de l'intimité et le sexting. Il nous a également paru intéressant d'examiner la nature de ce lien. En effet, nous émettons l'hypothèse que la peur de l'intimité prédit le sexting. Comme nous l'avons précédemment expliqué, l'envoi de messages sexuellement explicites est plus commun chez les personnes avec un attachement inséculaire anxieux ou évitant (Drouin & Landgraff, 2012 ; Weisskirch & Delevi, 2011). Il a également été démontré que les modalités d'attachement inséculaire déterminaient la peur de l'intimité (Courtain & Glowacz, 2017 ; Thelen, Vander Wal, Thomas & Harmon, 2000). Nous posons donc l'hypothèse que les individus présentant un niveau élevé de peur de l'intimité auront plus tendance à pratiquer le sexting.

- *Hypothèse 3* : La cybervictimisation liée au sexting prédit la peur de l'intimité. Ainsi, plus un individu sera victime de ce type de cyberviolences, plus il présentera une peur de l'intimité élevée.

La peur de l'intimité est peu abordée par la littérature scientifique. Cependant, il a été démontré que le sexting étant un outil d'expression de la sexualité (Delevi & al., 2013), il est fortement lié à l'intimité d'un individu. Nous avons également pu remarquer l'existence de contradictions au sein de la littérature scientifique concernant les impacts du sexting. Cependant, Drouin, Ross & Tobin (2015) ont constaté que le sexting coercitif était associé à un impact négatif sur la santé mentale. Nous pensons donc qu'il serait pertinent d'examiner

l'impact que peuvent avoir les cyberviolences liées au sexting sur l'intimité, supposant ainsi une peur de l'intimité plus élevée.

- *Hypothèse 4* : Les individus, notamment les femmes plus que les hommes, pratiquant le sexting avec un partenaire en dehors d'une relation amoureuse auront tendance à être plus victimes de cyberviolences liées au sexting.

Drouin & Al. (2015) ayant démontré que les femmes étaient plus susceptibles d'être confrontées au sexting coercitif que les hommes, nous supposons l'existence d'une différence entre les hommes et les femmes quant à la victimisation de cyberviolences. Nous avons également pu remarquer que le contexte relationnel dans lequel le sexting était pratiqué influençait le type de sexting. En effet, le sexting pratiqué dans le cadre du couple a pour but d'améliorer la relation et semble avoir plus d'impacts positifs (Delevi & al., 2013 ; Weisskirch & Al., 2011). Il nous a donc semblé intéressant d'observer si le type de partenaire pouvait influencer la mise en place de cyberviolences liées au sexting, supposant ainsi qu'il s'agit d'un comportement plus risqué s'il est pratiqué en dehors d'une relation amoureuse.

- *Hypothèse 5* : La cybervictimisation par rapport au sexting ainsi que la victimisation par rapport au slut-shaming auront un impact sur le bien-être. Les individus ayant été victimes de slut-shaming ou de cyberviolences liées au sexting auront plus tendance à développer des symptômes dépressifs et somatiques.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la revue de la littérature présente des résultats contradictoires en ce qui concerne l'impact du sexting et de ses dérives sur le bien-être. Des symptômes de santé mentale négatifs ont été relevés par Dake & Al. (2012) alors que Gordon-Messer & Al. (2013) ont des résultats contradictoires. Cependant, dans le cadre du sexting coercitif et donc de ce type de cyberviolences, Drouin & Al. (2015) ont démontré qu'il y avait un lien avec l'anxiété, la dépression et le stress traumatique. C'est pourquoi nous émettons l'hypothèse qu'être victime de cyberviolences liées au sexting prédit le développement de symptômes dépressifs et somatiques.

Concernant le slut-shaming, nous avons vu que cela consistait en des insultes et jugements sur la sexualité réelle ou perçue de la femme (Hackman & Al., 2017). Ainsi, Salter (2015) a

constaté que les femmes qui expérimentent la distribution de leur sexto sans qu'elles l'aient autorisé et sont victimes de slut-shaming perçoivent cela comme un échec personnel, s'attribuent la responsabilité pour ne pas avoir été assez prévoyante que pour l'éviter et ressentent de profonds sentiments de honte et de culpabilité. Nous pensons ainsi qu'il est intéressant d'examiner le lien existant entre le fait d'être victime de slut-shaming et les symptômes dépressifs et somatiques ; notre hypothèse portant sur le fait que la victimisation suite au slut-shaming prédit le développement de symptômes somatiques et de dépression sévère.

2. Matériel utilisé

En ce qui concerne la partie quantitative, nous avons utilisé un questionnaire en ligne composé de plusieurs questionnaires. Notre questionnaire fait 5 pages et se divise en plusieurs parties : la première concerne les données socio-démographiques (sexe, âge, situation professionnelle, orientation sexuelle, etc.) ; s'ensuivent des questions sur le bien-être (symptômes somatiques et dépressifs) ainsi que sur les stéréotypes de genre ; puis sur les représentations de la pratique du sexting, sur la pratique du sexting ainsi que sur les dimensions de victimisation et perpétration pour le sexting et le slut-shaming. Nous terminons ce questionnaire avec des questions sur la peur de l'intimité.

2.1 Outils et échelles utilisés

Les échelles utilisées pour récolter les données socio-démographiques et évaluer le bien-être, les stéréotypes de genre, le sexting, la victimisation et perpétration du sexting et slut-shaming ont été créées et validées dans le cadre d'une recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch. Enfin, nous avons utilisé la FIS (« Fear of Intimacy Scale ») (Descutner & Thelen, 1991) pour évaluer la peur de l'intimité.

2.1.1 Les données socio-démographiques

Afin de répondre à nos hypothèses et récolter des informations pertinentes pour notre étude du sexting, nous avons décidé de récolter des données quant au sexe, à l'âge, au statut professionnel, à la situation amoureuse, à l'orientation sexuelle ainsi qu'au logement des participants.

2.1.2 Echelle de bien-être

Cette échelle a pour but d'évaluer la santé mentale et physique des participants. Il s'agit d'une échelle qui a été créée et validée dans le cadre d'une recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch. Elle est notamment issue du GHQ (General Health Questionnaire) de Goldberg & Hillier (1979). Ce questionnaire est lui-même composé de 4 sous-échelles :

- Echelle A : évalue les symptômes somatiques
- Echelle B : évalue l'anxiété et les insomnies
- Echelle C : évalue les dysfonctionnements sociaux
- Echelle D : évalue la dépression sévère

L'échelle utilisée dans notre étude ne regroupe que la sous-échelle A évaluant les symptômes somatiques (items 1 à 7) ainsi que la sous-échelle D évaluant la dépression sévère (items 8 et 9).

Il est demandé au sujet d'estimer la fréquence d'apparition des énoncés de chaque item au cours du mois précédent sur une échelle de Likert en quatre points. Cette échelle est notamment composée d'un item inversé (item 5) :

<i>Jamais = 0</i>	<i>Rarement (une ou deux fois) = 1</i>	<i>Souvent (plus de deux fois) = 2</i>	<i>Toujours (tous les jours ou presque) = 3</i>
-------------------	--	--	---

Plus le score total à la sous-échelle A sur les symptômes somatiques sera élevé, plus le sujet présentera de symptômes somatiques ; plus le score total sera élevé à la sous-échelle D sur la dépression sévère, plus le sujet présentera des symptômes dépressifs sévères.

2.1.3 Echelle stéréotypes de genre

Cette échelle a également été créée et validée dans le cadre d'une recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch. L'échelle est composée de 11 items. Chaque item est une sous-échelle concernant un stéréotype de genre, il n'y a donc pas de score total à cette échelle. Ces échelles évaluent à quel degré une personne adhère au stéréotype de genre proposé ou non.

Il est donc demandé au sujet d'estimer à quel degré il adhère à l'énoncé présenté sur une échelle de Likert en quatre points :

Complètement faux = 0 Plutôt faux = 1 Plutôt vrai = 2 Complètement vrai = 3

Plus le score sera élevé à une sous-échelle plus le sujet adhèrera au stéréotype de genre proposé.

2.1.4 Item perception de la pratique du sexting

Cet item a également été créé et validé dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch. Un item permet d'évaluer la perception de la fréquence de la pratique du sexting chez les femmes et un autre item situé plus loin dans le questionnaire permet ensuite d'évaluer la perception de la fréquence de la pratique du sexting chez les hommes.

Il était demandé aux sujets de cocher la fréquence à laquelle ils pensaient que les femmes, et puis les hommes, de leur âge pratiquent le sexting :

Jamais = 0

Rarement (une ou deux fois par an) = 1

Souvent (au moins une fois par mois) = 2

Très souvent (au moins une fois par semaine) = 3

Plus le score est élevé à cet item, plus la perception de la fréquence du sujet sera élevée concernant la pratique du sexting chez les femmes ou chez les hommes.

2.1.5 Echelle perception des motivations à pratiquer le sexting

Cette échelle a également été créée et validée dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch. Elle est composée de 8 items représentant chacun une motivation différente à pratiquer le sexting. Il n'y a donc pas de score total à cette échelle.

Il est demandé aux sujets d'estimer quelles sont les motivations à pratiquer le sexting chez les femmes dans un premier temps et puis chez les hommes dans une deuxième temps. Ils doivent ainsi cocher la case qui correspond à leur perception (Non = 0 et Oui= 1).

2.1.6 Items pratique du sexting

Ces deux items, créés et validés dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch, évaluent la fréquence de la pratique du sexting chez les participants. Le premier évalue la fréquence de la pratique du sexting dans un cadre privé alors que le second item évalue la fréquence de la pratique du sexting dans un cadre public.

Il est demandé aux participants d'évaluer la fréquence à laquelle ils ont pratiqué le sexting (privé et public) au cours des 12 derniers mois sur une échelle de Likert en cinq points :

Jamais = 0 Rarement (une ou deux fois) = 1 Parfois (trois à dix fois) = 2 Souvent (plus de dix fois) = 3 Très souvent (plus de vingt fois) = 4

Plus le score à ces items est élevé, plus la fréquence de pratique du sexting (privé et/ou public) des participants est élevée.

Si la fréquence choisie était autre que « jamais », il était également demandé aux participants de préciser avec qui cela était arrivé en cochant la case appropriée :

Pas concerné = 0

Mon partenaire = 1

Une autre personne = 2

Parfois mon partenaire, parfois une autre personne = 3

2.1.7 Echelle victimisation cyberviolences liées au sexting

Cette échelle, elle aussi créée et validée dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch, est composée de 4 items. Elle évalue la victimisation des cyberviolences dans le cadre du sexting chez les participants.

Il leur était demandé d'évaluer la fréquence à laquelle ils avaient été confrontés aux différentes situations proposées au cours des 12 derniers mois sur une échelle de Likert en 5 points :

Jamais = 0 Rarement (une ou deux fois) = 1 Parfois (trois à dix fois) = 2 Souvent (plus de dix fois) = 3 Très souvent (plus de vingt fois) = 4

Plus le score à ces items est élevé, plus les participants ont été confrontés à une cybervictimisation liée au sexting.

Si la réponse à un des items était autre que « jamais », il était demandé aux participants de préciser avec qui cela s'était déroulé :

Pas concerné = 0
Mon partenaire = 1
Une autre personne = 2
Parfois mon partenaire, parfois une autre personne = 3

2.1.8 Echelle victimisation slut-shaming

Cette échelle, également créée et validée dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch, est composée de 5 items. Elle évalue la victimisation liée au slut-shaming chez les participants.

Il leur était demandé d'évaluer la fréquence à laquelle ils avaient été confrontés aux différentes situations proposées au cours des 12 derniers mois sur une échelle de Likert en 5 points :

Jamais = 0 *Rarement (une ou deux fois) = 1* *Parfois (trois à dix fois) = 2* *Souvent (plus de dix fois) = 3* *Très souvent (plus de vingt fois) = 4*

Plus le score à ces items est élevé, plus les participants ont été confrontés à une victimisation liée au slut-shaming.

Si la réponse à un des items était autre que « jamais », il était demandé aux participants de préciser avec qui cela s'était déroulé :

Pas concerné = 0
Mon partenaire = 1
Une autre personne = 2
Parfois mon partenaire, parfois une autre personne = 3

2.1.9 Echelle objet slut-shaming

En ce qui concerne cette échelle, elle a été créée et validée dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch et est composée de 10 items.

Il était demandé aux participants de cocher le/les item(s) correspondant au(x) contenu(s) sur le(s)quel(s) portaient le/les comportement(s) de slut-shaming subi(s) si c'était le cas (non = 0 ; Oui = 1 ; ne me concerne pas = 2).

2.1.10 Echelle perpétration cyberviolences

Une fois de plus, cette échelle a été créée et validée dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch et est composée de 4 items. Elle évalue la perpétration de cyberviolences liées au sexting chez les participants.

Il leur était demandé d'évaluer la fréquence à laquelle ils avaient perpétré les différentes situations proposées au cours des 12 derniers mois sur une échelle de Likert en cinq points :

Jamais = 0 Rarement (une ou deux fois) = 1 Parfois (trois à dix fois) = 2 Souvent (plus de dix fois) = 3 Très souvent (plus de vingt fois) = 4

Plus le score à ces items est élevé, plus les participants ont perpétré ce type de cyberviolences.

Si la réponse à un des items était autre que « jamais », il était demandé aux participants de préciser avec qui cela s'était déroulé :

*Pas concerné = 0
Mon partenaire = 1
Une autre personne = 2
Parfois mon partenaire, parfois une autre personne = 3*

2.1.11 Echelle perpétration slut-shaming

Cette échelle, créée et validée dans le cadre de la recherche appelée « Les violences et cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans » et menée au sein de l'unité de recherche Arch, est composée de 5 items. Elle évalue la perpétration liée au slut-shaming chez les participants.

Il leur était demandé d'évaluer la fréquence à laquelle ils avaient perpétré les différentes situations proposées au cours des 12 derniers mois sur une échelle de Likert en cinq points :

<i>Jamais = 0</i>	<i>Rarement (une ou deux fois) = 1</i>	<i>Parfois (trois à dix fois) = 2</i>	<i>Souvent (plus de dix fois) = 3</i>	<i>Très souvent (plus de vingt fois) = 4</i>
-------------------	--	---------------------------------------	---------------------------------------	--

Plus le score à ces items est élevé, plus les participants ont eu des comportements de slut-shaming.

Si la réponse à un des items était autre que « jamais », il était demandé aux participants de préciser avec qui cela s'était déroulé :

<i>Pas concerné = 0</i>
<i>Mon partenaire = 1</i>
<i>Une autre personne = 2</i>
<i>Parfois mon partenaire, parfois une autre personne = 3</i>

2.1.12 FIS (fear of intimacy scale)

Pour évaluer la peur de l'intimité chez nos participants, nous avons utilisé une échelle créée et validée par Descutner & Thelen en 1991. Cette échelle comprend 35 items dont des items inversés (items 3, 6, 7, 8, 10, 14, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 27, 29 et 30).

Il était demandé aux participants de penser à leur relation amoureuse actuelle ou d'imaginer qu'ils sont dans une relation amoureuse et d'évaluer à quel point les items leur correspondaient sur une échelle de Likert en cinq points :

Ne me caractérise pas du tout = 1 *Me caractérise légèrement = 2* *Me caractérise moyennement = 3* *Me caractérise beaucoup = 4* *Me caractérise totalement = 5*

Le score le plus bas à cette échelle est de 35 et représente le plus bas niveau de peur de l'intimité alors que le score maximum est de 175 et représente le plus haut niveau de peur de l'intimité.

La moyenne de score chez les femmes est de 75-85. Quant à la moyenne de score chez les hommes, elle est de 85-95.

Ainsi, plus un participant a un score élevé à cette échelle, plus celui-ci a un haut niveau de peur de l'intimité.

2.2 Réponses ouvertes

Dans notre questionnaire en ligne, des zones de texte ont été placées à la fin de trois échelles afin de récolter d'avantage d'informations auprès des participants sous la forme de « Autre : ». Il s'agit des deux échelles évaluant la perception des motivations des participants en ce qui concerne la pratique du sexting chez les hommes et les femmes ainsi que de l'échelle concernant les contenus du slut-shaming. Nous avons décidé de les retranscrire dans un tableau réalisé dans un fichier Word afin d'en faire une analyse thématique.

3. Echantillon

3.1 Population

Comme nous l'avons expliqué précédemment, ce mémoire repose sur une étude mixte. En ce qui concerne la partie quantitative, l'échantillon est composé d'hommes et de femmes âgés entre 18 et 30 ans. Nous avons pour but de recruter entre 500 et 600 participants et sommes finalement arrivés à un échantillon de 570 personnes.

3.2 Les critères d'inclusion et d'exclusion

Notre premier et unique critère d'inclusion était de se situer dans la tranche d'âge 18-30 ans. Nous nous sommes intéressés à cette période particulière de la vie nommée « Emerging adulthood » allant de 18 à 25 ans car celle-ci est caractérisée par des besoins spécifiques d'exploration, notamment au niveau de la sexualité, où l'adulte émergent n'est plus un adolescent mais n'a pas non plus atteint l'âge adulte. De plus, comme nous l'avons développé dans notre revue de la littérature, il s'agit d'une période où la prévalence du sexting est particulièrement élevée. Nous avons donc trouvé cela particulièrement intéressant d'investiguer cette population. Nous avons également choisi d'inclure les adultes de 25-30 ans car peu d'études portent sur cette population et qu'il pourrait donc être intéressant de l'examiner de plus près.

3.3 Description de l'échantillon

Le questionnaire en ligne a été rempli par 649 personnes. Cependant, 79 personnes ont été exclues de l'étude dont 70 pour ne pas avoir répondu à l'entièreté du questionnaire et 9 personnes pour ne pas avoir répondu à la majorité des questions. Notre échantillon final se compose donc de 570 participants dont 461 femmes et 109 hommes âgés entre 18 et 30 ans. Une description détaillée de notre échantillon sera donnée lors de l'analyse des résultats.

3.4 Procédures de recrutement

Concernant la partie quantitative, nous avons préalablement rédigé un texte que nous avons publié sur les réseaux sociaux jugés populaires pour la tranche d'âge concernée par notre étude. Nous y avons spécifié que le questionnaire était anonyme et que les participants étaient libres d'arrêter d'y répondre à tout moment sans avoir besoin de se justifier. Ainsi, il suffisait aux individus intéressés par l'étude de cliquer sur le lien inclus dans le message et de participer à notre enquête.

3.5 Contexte et lieu de recrutement

La partie quantitative de ce mémoire s'est déroulée sur les réseaux sociaux, sous la forme d'un questionnaire en ligne réalisé sur la plateforme sécurisée de l'Université de Liège. Comme il est expliqué ci-dessus, le lien donnant accès à notre enquête était accompagné d'un texte que nous avons préalablement rédigé. Il suffisait ainsi aux individus intéressés de cliquer sur le lien afin d'être directement redirigés vers le consentement éclairé requis pour participer à notre enquête. Après avoir pris connaissance de l'objet de notre recherche et de leurs droits, les participants pouvaient cliquer sur le bouton « Je participe » et commencer à répondre aux questions.

3.6 Traitement des données

La récolte des données a été réalisée par le biais du questionnaire en ligne de la Fapse, ces données ont ensuite été rassemblées dans un fichier Excel. Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel « SAS » et nous les avons interprétées à l'aide du cours de Statistique de Monsieur Pérée.

3.7 Procédures statistiques employées

Nous utiliserons une corrélation de Kendall pour notre première hypothèse. Pour trois autres hypothèses, des tests de régression linéaire ainsi qu'un test de régression linéaire seront utilisés.

Concernant notre quatrième hypothèse, au vu du nombre de participants de notre étude (N=570) et de la différence de nombre entre les participants hommes et femmes, nous allons, dans un premier temps, évaluer la normalité de la distribution par le biais du test de Shapiro-Wilk. L'hypothèse de normalité étant rejetée, nous nous dirigerons vers les tests non-paramétriques. Un test de Wilcoxon pour échantillons indépendants sera réalisé afin de comparer les hommes et les femmes. Lorsque nous comparerons les trois groupes de notre variable « type de partenaire », nous testerons la normalité de cette variable ainsi que l'homogénéité des variances à l'aide du test de Levene. L'homogénéité des variances n'étant

pas rencontrée pour la variable, nous appliquerons l'analyse de variance simple des rangs de Kruskal-Wallis. Ensuite, nous réaliserons un test post-hoc afin de déterminer entre quels groupes la différence est présente.

Nous réaliserons également une matrice de corrélations dans notre échantillon global afin d'examiner les liens existants entre nos différentes variables : le sexting (privé et public), le bien-être (symptômes somatiques et dépression sévère), la victimisation de slut-shaming et cyberviolences, la perpétration de slut-shaming et cyberviolences ainsi que la peur de l'intimité. Nous choisirons d'utiliser la corrélation de Kendall.

Les résultats sont considérés comme significatifs au niveau d'incertitude de 5% ($p < 0.05$).

PARTIE II : Approche qualitative

En ce qui concerne la partie qualitative, nous avons utilisé le concept des Focus Groups qui est de plus en plus utilisé en psychologie. Ce sont des groupes dans lesquels les participants discutent de façon ouverte en répondant notamment à des questions, et ce, dans le but de recueillir des données sur un sujet de recherche particulier. Cela consiste également à analyser l'interaction entre les participants et l'expression d'idées dans un contexte social particulier. Ces focus groups ont donc un but bien défini et explicite pour tous les participants. Ils sont organisés de façon à ce que la discussion soit spontanée et aisée pour les participants (Kitzinger, Markova & Kalampalikis, 2004).

Les études utilisant les focus groups peuvent en organiser entre trois et une dizaine selon les ressources disponibles et le but de l'étude. Ces groupes peuvent réunir entre 4 et 8 participants, au-delà cela devient plus compliqué à analyser. Le rôle de l'animateur est, quant à lui, important et complexe puisqu'il s'agit de rester en retrait tout en ayant une attitude interventionniste afin de pousser plus loin le débat ou le relancer (Kitzinger & Al., 2004).

Enfin, cette méthode nous permet de récolter différents points de vue venant de groupes différents et de les comparer entre eux puisque nos focus sont composés d'un groupe de femmes, d'un groupe d'hommes et d'un groupe mixte.

1. Echantillon

1.1 Population

En ce qui concerne la partie qualitative, nous avons recruté 18 participants dont 9 hommes et 9 femmes âgés entre 18 et 25 ans. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les participants étaient divisés en trois groupes : Un groupe composé de 6 femmes, un groupe composé de 6 hommes et un groupes mixte composé de 3 hommes et 3 femmes. Pour choisir le nombre de participants, nous nous sommes basés sur la littérature scientifique qui conseille des groupes restreints (entre 4 et 8 personnes) afin que les échanges soient plus fluides et compréhensibles. Quant à la population, nous avons décidé de restreindre celle-ci à la tranche d'âge des adultes émergents étant donné que c'est la population avec un taux de prévalence au sexting la plus élevée.

1.2 Procédure de recrutement

Pour cette partie qualitative, nous avons également posté un texte sur les réseaux sociaux jugés populaires pour la tranche d'âge souhaitée. Nous expliquions, dans ce texte, que nous recherchions des participants afin de réaliser des groupes de discussion autour du thème du sexting. Il était également stipulé que la confidentialité et l'anonymat étaient assurés et qu'ils pouvaient décider de quitter la recherche à tout moment sans avoir besoin de se justifier. Il était également stipulé qu'aucune information personnelle ne serait demandée et qu'il s'agissait surtout de discuter de leur perception du sexting. Notre adresse mail était notamment disponible s'ils désiraient participer à notre étude ou s'ils avaient davantage de questions à nous poser.

1.3 Contexte et lieu de recrutement

En ce qui concerne la partie qualitative de ce mémoire, nous avons publié un deuxième texte sur les réseaux sociaux et avons également utilisé la méthode du « bouche à oreille ». Suite à cette première annonce, une première vague de participants a été recrutée. Cependant,

n'ayant pas encore recruté assez de participants, nous avons publié une deuxième fois notre texte qui a donné suite à la deuxième vague de participants recrutés.

Le premier groupe à avoir été formé était le groupe d'hommes. La plupart des participants vivant à proximité du centre de Liège, nous nous sommes rencontrés au « Student centre Uliège Opéra » qui nous a semblé être un lieu adapté et confortable. Ce groupe était donc composé de 6 hommes âgés entre 23 et 25 ans dont 4 ont un emploi dans des domaines variés (commerce, droit, automobile et aéroportuaire) alors que 2 sont étudiants (en philosophie et lettres et en Cybersécurité). Un des participants étant arrivé avec 30 minutes de retard, le groupe a eu l'occasion de discuter et de faire connaissance en son absence. Il nous semble important de le préciser car ce groupe a été particulièrement loquace et nous avons senti une certaine aisance entre ces participants.

Le second groupe formé était le groupe mixte. En ce qui concerne ce groupe, il fût plus difficile de trouver un lieu qui convenait à tous. Nous avons finalement opté pour une salle de réunion se situant le plus près possible de leurs domiciles. Ce groupe était composé de 3 femmes et de 3 hommes âgés entre 22 et 25 ans. Un participant et une participante sont étudiants (un en ingénieur civile et l'autre en menuiserie), un participant et une participante sont sans emploi et un participant et une participante ont un emploi (instituteur en école secondaire et fonctionnaire). Dans ce groupe, l'un des participants est également arrivé avec 20 minutes de retard, ce qui a également permis au reste du groupe de faire connaissance. Cependant, contrairement au groupe d'hommes, les participants de ce groupe n'ont pas semblé particulièrement à l'aise dans la discussion.

Enfin, c'est le groupe des femmes qui fût, avec surprise, le plus difficile à former. Lors de notre enquête en ligne, nous avons remarqué que notre échantillon était composé d'une grande majorité de femmes, nous avons donc supposé qu'il serait plus aisé de recruter des participantes, or, ce fût le groupe le plus difficile à composer. En effet, nous avons eu des désistements ainsi que des difficultés à trouver une date convenant à chacune. Malgré ces complications, nous avons finalement recruté 6 femmes âgées entre 20 et 25 ans. Deux participantes sont étudiantes (En droit et en sciences humaines et sociales), trois sont sans emploi et une a un emploi d'institutrice primaire. Nous nous sommes rencontrés dans le même lieu que le groupe d'hommes, c'est-à-dire au « Student centre Uliège Opéra ». Une fois de plus, dans ce groupe, une participante est arrivée avec 40 minutes de retard mais

cette fois sans nous prévenir. N'ayant pas de nouvelles de celle-ci, nous avons décidé d'attendre 20 minutes durant lesquelles les autres participantes ont eu l'occasion de discuter puis nous avons décidé de commencer le Focus sans la dernière participante. Celle-ci a donc participé au Focus group qui avait commencé depuis 20 minutes. Nous avons remarqué plus de difficultés à discuter, moins de spontanéité et d'aisance dans ce groupe. Les participantes répondaient aux questions sans trop approfondir et il fût difficile pour nous de creuser leurs propos.

Pour résumer, le groupe d'hommes s'est montré fort loquace et enclin à s'exprimer d'avantage, le groupe mixte a semblé moins à l'aise mais a tout de même su exprimer ses opinions alors que le groupe de femmes s'est montré relativement fermé et difficile dans la discussion. Nous pourrions émettre l'hypothèse qu'en ce qui concerne le sexting, le genre influence la capacité à s'exprimer au sein d'un groupe à ce sujet. La littérature ayant montré que les femmes étaient notamment plus souvent jugées sur leur sexualité (réelle ou perçue) que les hommes, nous pourrions effectivement émettre l'hypothèse que celles-ci soient moins enclines à discuter de sujets touchant la sexualité que les hommes pour qui les conséquences sont vécues différemment.

1.4 Questions rédigées pour les focus groups

Quelques questions ont été préalablement rédigées pour évaluer les représentations des adultes émergents concernant le sexting et ses impacts. Les voici :

1. *Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez le mot « sexting » ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?*
2. *Dans quel(s) contexte(s)/situation(s) pensez-vous que l'on peut pratiquer le sexting ? Avec qui ?*
3. *Pensez-vous que le sexting peut avoir des impacts positifs ou négatifs ? Lesquels ?*

Trois questions ont été ajoutées dans le cas où la conversation serait difficile mais elles n'étaient pas notre priorité, les voici :

4. *Qu'est-ce que c'est pour vous l'intimité ?*
5. *Qu'est-ce que la peur de l'intimité évoque chez vous ?*

Ensuite, une vidéo est visionnée par les participants. La vidéo est disponible sur le site YouTube en cliquant sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=eolluM0XKbA> ou sur le site <https://arrete.be/>. Il s'agit de l'épisode 2 « Tu me quittes ? ». Dans cette vidéo, une jeune femme met fin à sa relation amoureuse avec un jeune homme. Ce dernier décide de publier sur les réseaux sociaux une vidéo à caractère sexuel de la jeune femme, filmée dans le cadre de leur relation, afin de se venger. Cette vidéo est tirée d'une campagne de sensibilisation des jeunes aux violences sexuelles dans les relations amoureuses (2018).

Suite au visionnage de la vidéo, plusieurs questions ont été posées aux participants :

6. *Qu'avez-vous pensé de cette vidéo ?*
7. *Comment le vit-on ?*
8. *Est-ce que cela pourrait arriver à n'importe qui ? A un garçon ?*
9. *Qu'est-ce qui pourrait être mis en place au niveau préventif ?*

2. Méthode d'analyse des Focus groups

Les trois Focus groups ont été retranscrits et placés dans les annexes confidentielles. Dans un souci de confidentialité, nous avons changé les prénoms des participants par des prénoms d'emprunt. En ce qui concerne la méthode d'analyse choisie, nous avons opté pour une analyse thématique.

Dans un premier temps, nous avons voulu analyser chaque groupe individuellement dans l'optique de dégager une vision globale des divers thèmes abordés lors de chacun des focus groups afin d'avoir, par la suite, une vision plus précise des thèmes récurrents de ces différents groupes.

Dans un second temps, nous avons décidé de réaliser une analyse transversale afin de comparer nos trois groupes de discussion et de dégager les thèmes communs ou divergents de ces trois groupes.

Analyse des résultats

PARTIE I : Questionnaire en ligne

1. Statistiques descriptives de l'échantillon

En ce qui concerne le questionnaire en ligne, notre échantillon est composé de 570 sujets âgés entre 18 et 30 ans dont la moyenne d'âge est de 22.3 ans (écart-type = 3,13).

L'échantillon est composé de 461 femmes, ce qui représente 80.9% de nos sujets, et de 109 hommes, ce qui représente 19.1% de nos sujets. La proportion de femmes étant largement supérieure à celle des hommes, cela pourrait représenter une limite dans notre étude. Il faudra donc se montrer vigilant quant aux analyses statistiques.

En ce qui concerne le statut professionnel des 570 sujets, 60% (N=342) sont étudiants à l'Université, 10.2% (N=58) sont étudiants en Haute école, 3% (N=17) sont étudiants dans d'autres filières, 21.2% (N=121) ont un emploi, 4.9% (N=28) sont sans emploi et 0.7% (N=4) sont étudiants à l'Université tout en ayant un emploi.

Nous nous sommes également intéressés à leur situation amoureuse. Ainsi 19.8% (N=113) des sujets sont en couple et vivent avec leur partenaire ; 39,5% (N=225) sont en couple et ne vivent pas avec leur partenaire et 40,7% (N=232) sont célibataires.

En ce qui concerne le logement actuel des sujets de notre échantillon, 51,2% (N=292) vivent chez leurs parents, 23.5% (N=134) vivent dans un logement financé par leurs parents, 23.5% (N=134) vivent dans un logement financé par eux-mêmes et 1.8% (N=10) vivent dans un autre type de logement.

Enfin, pour terminer la description des données démographiques recueillies, nous avons questionné l'orientation sexuelle et avons découvert que parmi nos sujets :

- 87,4% (N=498) sont hétérosexuels ;
- 3,5% (N= 20) sont homosexuels ;
- 7,4% (N=42) sont bisexuels ;

- 1.8% (N=10) considèrent leur orientation sexuelle comme « autre ».

2. Ensemble des variables étudiées

Dans un premier temps, il nous semble intéressant de décrire les résultats obtenus pour nos différentes variables et, dans un second temps, d'aborder l'analyse des résultats concernant nos hypothèses.

2.1 Echelle bien-être

Tout d'abord, nous allons décrire les résultats obtenus pour notre échelle sur le bien-être et plus précisément pour les deux sous-échelles évaluant les symptômes somatiques et la dépression sévère. Le score total le plus bas étant 7 et le score total le plus élevé étant 28 en ce qui concerne les symptômes somatiques. Le score total le plus bas étant 2 et le score total le plus élevé étant 8 concernant la dépression sévère.

Concernant les symptômes somatiques, la moyenne des sujets de notre échantillon est de 16,6 (écart-type = 3,87). En ce qui concerne la dépression sévère, la moyenne de notre échantillon est de 2,6 (écart-type = 1,16), nous pouvons conclure qu'une majorité des sujets de notre échantillon ne présentent pas de score significatif à l'échelle de dépression sévère et un score se situant dans la moyenne en ce qui concerne l'échelle des symptômes somatiques.

2.2 Echelle stéréotypes de genre

Nous allons maintenant décrire les résultats obtenus pour notre échelle des stéréotypes de genre composé de 11 items, chacun étant une sous-échelle, et ce, avec l'aide du tableau suivant reprenant les différents items et les résultats obtenus :

Tableau 1. Pourcentage d'adhésion aux stéréotypes de genre

	Complètement faux	Plutôt faux	Plutôt vrai	Complètement vrai
Item 1 : « C'est à l'homme de ramener le revenu principal de la famille »	79% (N=450)	16,1% (N=92)	4,6% (N=26)	0,3% (N=2)
Item 2 : « Je pense qu'une fille vaut plus qu'un garçon »	80,5% (N=459)	12,1% (N=69)	6,3% (N=36)	1,1% (N=6)
Item 3 : « Il est important pour un garçon d'être viril, macho »	71,4% (N=406)	22,1% (N=126)	6,3% (N=36)	0,2% (N=1)
Item 4 : « Les lesbiennes ne sont pas de vraies femmes »	93,2% (N=531)	5,4% (N=31)	1% (N=6)	0,4% (N=2)
Item 5 : « Je pense qu'il est normal que les hommes gagnent plus d'argent que les femmes »	90,9% (N=518)	7,4% (N=42)	1,4% (N=8)	0,4% (N=2)
Item 6 : « Pour se faire respecter il faut parfois utiliser la force »	53,9% (N=307)	30% (N=171)	14,9% (N=85)	1,2% (N=7)
Item 7 : « Je pense qu'un garçon vaut plus qu'une fille »	90,7% (N=517)	8,8% (N=50)	0,5% (N=3)	/
Item 8 : « Les homosexuels, les gays ne sont pas de vrais hommes »	92,8% (N=529)	5,3% (N=30)	1,6% (N=9)	0,4% (N=2)
Item 9 : « Il est important pour une fille d'être attirante, désirable »	35,8% (N=204)	29% (N=165)	32,3% (N=184)	3% (N=17)
Item 10 : « Il revient au garçon de faire le premier pas pour sortir avec une fille »	45,5% (N=259)	32,2% (N=183)	20% (N=114)	2,3% (N=13)
Item 11 : « Un homme doit s'imposer avant tout par la force, plutôt que par la négociation »	89,9% (N=512)	8,6% (N=49)	1,6% (N=9)	/

Dans ce tableau, nous pouvons remarquer que, pour chaque item, le degré d'adhésion aux différents stéréotypes de genre est relativement faible chez les sujets de notre échantillon. En effet, en ce qui concerne les items 1-5, 7, 8 et 11, les sujets semblent être fortement en désaccord. Cependant, il est intéressant de noter que les items 6, 9 et 10 semblent faire l'objet d'une plus grande discordance entre les sujets. Il est particulièrement intéressant, dans le cadre de notre étude du sexting, de noter que l'item concernant la désirabilité de la femme est celui qui fait l'objet de plus de controverse avec seulement 35.8% de sujets n'adhérant pas du tout à ce stéréotype, 61.3% y adhérant plus ou moins et 3% adhérant complètement à ce stéréotype.

2.3 Echelle perception de la pratique du sexting

Ensuite, nous avons évalué la perception de nos sujets quant à la fréquence du sexting chez les jeunes femmes et il s'est avéré que 0,7% (N=4) estiment qu'elles ne sextent jamais ; 30,5% (N=174) estiment qu'elles sextent rarement ; 58,6% (N=334) estiment qu'elles sextent souvent et 10,2% (N=58) estiment qu'elles sextent très souvent.

En ce qui concerne la perception de nos sujets quant à la fréquence du sexting chez les jeunes hommes, il s'est avéré que 1,2% (N=7) estiment qu'ils ne sextent jamais ; 27% (N=154) estiment qu'ils sextent rarement ; 53,7% (N=306) estiment qu'ils sextent souvent et 18,1% (N=103) estiment qu'ils sextent très souvent.

2.4 Echelle perception des motivations à pratiquer le sexting

Tableau 2. Résultats échelle perception des motivations à pratiquer le sexting

	Hommes	Femmes
	Oui	Oui
Item 1 : « Pour attirer l'attention, se faire remarquer »	71,2% (N=406)	55,7% (N=317)
Item 2 : « Pour devenir plus populaires »	36,4% (N=207)	23,1% (N=131)
Item 3 : « Pour s'amuser »	93,5% (N=533)	81,6% (N=465)
Item 4 : « Pour draguer »	94% (N=534)	89,6% (N=508)

Item 5 : « Pour montrer à leur partenaire qu'ils/elles tiennent à lui/elle »	54,8% (N=312)	79,6% (N=452)
Item 6 : « Parce qu'ils/elles sont fiers/fières de leurs corps, qu'ils/elles se trouvent beaux/belles »	89,1% (N=508)	76,7% (N=437)
Item 7 : « Parce qu'on leur demande d'en envoyer »	54,3% (N=309)	88,3% (N=503)
Item 8 : « Parce qu'ils/elles y sont obligé(e)s »	9,9% (N=56)	37,6% (N=214)

Tout d'abord, remarquons que pour les items 3, 4 et 6, une majorité des sujets perçoivent ces motivations comme étant fortement présentes chez les hommes ainsi que chez les femmes. En ce qui concerne l'item 2, la proportion de sujets semble plus faible, 36,4% pensent que les hommes sont concernés pour cette motivation alors que 23.1% considèrent que les femmes pratiquent le sexting pour cette raison.

Ensuite, il est intéressant d'observer la présence de différences de genre dans la perception des motivations à pratiquer le sexting. En effet, en ce qui concerne les items 1,5,7 et 9, nous pouvons noter une plus grande différence entre les hommes et les femmes.

Une majorité des sujets (79,6%) considèrent que les femmes pratiquent plus le sexting pour montrer à leur partenaire qu'elles tiennent à lui/elle que les hommes bien que, plus de la moitié (54,8%) de notre échantillon pensent qu'ils le pratiquent également pour cette raison.

Nous pouvons également noter une différence significative en ce qui concerne l'item 7 puisque 88,3% des sujets pensent que les femmes sont concernées par cet item alors que 54,3% pensent que cela concerne également les hommes. Il semblerait donc que nos sujets perçoivent les femmes comme pratiquant plus le sexting parce qu'on leur a demandé de le faire que les hommes.

Enfin, 37,6% des sujets considèrent que les femmes pratiquent le sexting parce qu'elles y sont obligées alors que seulement 9,9% des sujets considèrent que les hommes sextent par obligation.

Nous avons également réalisé une analyse qualitative des questions ouvertes afin d'obtenir d'autres propositions de motivations à pratiquer le sexting. Voici les résultats obtenus :

Tout d'abord, nous pouvons observer dans le tableau 3bis (voir annexe 2) qu'un plus grand nombre de participants ont répondu en ce qui concerne les motivations perçues chez les femmes (N=55) par rapport aux motivations perçues chez les hommes (N=32).

Pratiquer le sexting pour « comblé un manque de confiance en soi » est la motivation la plus souvent citée, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. La deuxième motivation la plus souvent citée pour les hommes est « dans le but d'exciter l'autre » alors que pour la femme il s'agit de le faire « sous la pression, par obligation ou harcèlement ». Ensuite, les motivations « par envie de partager un moment intime avec le partenaire », « pour pimenter le couple dans le cadre d'une relation à distance » ainsi que le « jeu sexuel/préliminaire » ont été cités dans le même ordre pour les hommes ainsi que les femmes.

Concernant les hommes, les motivations « pour avoir des photos en retour », « parce qu'ils aiment le sexe » ainsi que « pour prouver leur virilité » sont citées plus brièvement alors que pour les femmes, il s'agit plutôt du « plaisir de plaire/séduire », de « faire plaisir au partenaire » ainsi que de « prouver qu'elles ne sont pas frigides ».

Ainsi, il semblerait que les sujets de notre étude considèrent que les hommes pratiquent le sexting dans un but plutôt « sexuel » alors que les femmes le font plutôt dans un but « sentimental ».

2.5 Echelle pratique du sexting

En ce qui concerne ce que nous appelons le « sexting privé », il s'agit du fait de pratiquer le sexting dans un cadre intime entre deux individus. Voici comment l'item a été formulé :

« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé d'envoyer un message/vidéo/photo à caractère sexuel de vous à quelqu'un ? »

Quant au « sexting public », il s'agit plutôt du fait de pratiquer le sexting dans un contexte public.

Il était également demandé aux sujets donnant une réponse autre que « jamais » de préciser avec qui cela était arrivé. Nous avons réalisé le tableau ci-dessous afin de mieux visualiser les

résultats obtenus. Nous précisons notamment que le contexte relationnel concerne tous les items exceptés « jamais ».

Tableau 3. *Fréquence pratique du sexting*

	Sexting privé	Avec qui ?	Sexting public	Avec qui ?
Jamais	35,8% (N=204)	Partenaire : 69,7% (N=255)	96,1% (N=543)	Partenaire : 31,8% (N=7)
Rarement	24,9% (N=142)		2,1% (N=12)	
Parfois	23,7% (N=135)	Quelqu'un d'autre : 16,9% (N=62)	0,9% (N=5)	Quelqu'un d'autre : 40,9% (N=9)
Souvent	8,8% (N=50)	Parfois partenaire, parfois quelqu'un d'autre :	0,5% (N=3)	Parfois partenaire, parfois quelqu'un d'autre :
Très souvent	6,8% (N=39)	13,4% (N=49)	0,4 (N=2)	27,3% (N=6)

En observant le tableau 3, nous pouvons remarquer que, de façon générale, le sexting privé est pratiqué par 64,2% (N=366) des sujets alors que le sexting public est pratiqué par seulement 3,9% (N=22) des sujets. Nous pouvons donc conclure que le sexting privé est significativement plus pratiqué que le sexting public.

En ce qui concerne le sexting privé, nous observons que 69,7% (N=255) des sujets disent l'avoir pratiqué avec leur partenaire, 16,9% (N=62) disent que c'était avec quelqu'un d'autre et 13,4% (N=49) qu'il s'agissait parfois de leur partenaire et parfois de quelqu'un d'autre. Nos résultats démontrent donc que le sexting privé est plus souvent pratiqué dans le cadre d'une relation amoureuse qu'avec un partenaire occasionnel.

Enfin, nous pouvons observer qu'en ce qui concerne le sexting public, 31,8% (N=7) des sujets rapportent l'avoir pratiqué avec leur partenaire, 40,9% (N=9) disent que c'était avec quelqu'un d'autre et 27,3% (N=6) rapportent qu'il s'agissait parfois de leur partenaire et parfois de quelqu'un d'autre. Les résultats semblent donc relativement similaires.

2.6 Echelle cybervictimisation liée au sexting

Tableau 4. *Fréquence cybervictimisation liée au sexting*

<i>« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé que quelqu'un... »</i>	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Item 1 : <i>« Partage un message/photo/vidéo à caractère sexuel de vous avec d'autres personnes, alors que vous ne le vouliez pas ? »</i>	91,4% (N=521)	6,1% (N=35)	1,9% (N=11)	0,4% (N=2)	0,2% (N=1)
Item 2 : <i>« Poste un message/vidéo/photo à caractère sexuel de vous en ligne, alors que vous ne le vouliez pas ? »</i>	99,7% (N=568)	0,4% (N=2)	/	/	/
Item 3 : <i>« Menace de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de vous pour vous embêter ? »</i>	97% (N=553)	0,2% (N=1)	0,5% (N=3)	/	/
Item 4 : <i>« Menace de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de vous pour obtenir quelque chose en échange ? »</i>	97,7% (N=557)	1,8% (N=10)	0,4% (N=2)	0,2% (N=1)	/

De même que pour les items sur la pratique du sexting, il était demandé aux personnes ayant répondu positivement aux items de victimisation de préciser avec qui cela était arrivé, voici le tableau 5 montrant les résultats obtenus pour chaque item :

Tableau 5. *Contexte relationnel cybervictimisation liée au sexting*

	Partenaire	Quelqu'un d'autre	Parfois partenaire, parfois quelqu'un d'autre
Item 1	2,1% (N=12)	6,3% (N=36)	0,2% (N=1)
Item 2	/	0,4% (N=2)	/
Item 3	0,2% (N=1)	2,8% (N=16)	/
Item 4	0,4% (N=2)	1,8% (N=10)	/

Dans notre échantillon, seule une minorité de nos sujets (moins de 10%) rapporte une cybervictimisation liée au sexting. Le plus grand pourcentage de victimisation concerne l'item 1 avec 8,6% (N=49) pour lequel 6,1% (N=35) des sujets rapportent que c'est rarement arrivé. En nous penchant sur le tableau 5, nous pouvons notamment remarquer que les perpétrateurs sont majoritairement une personne autre que le partenaire.

2.7 Echelle victimisation liée au slut-shaming

Tableau 6. *Fréquence victimisation liée au slut-shaming*

<i>« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé que quelqu'un... »</i>	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Item 1 : <i>« Poste ou envoie des messages insultants à caractère sexuel sur vous en raison de votre tenue, de votre maquillage ou de votre comportement sexuel (par exemple vous traite de « salope » ou de « pédé ») ? »</i>	89,8% (N=512)	6,7% (N=38)	3% (N=17)	0,5% (N=3)	/
Item 2 : <i>« Répandre des rumeurs de nature sexuelle sur vous au moyen des nouvelles technologies ? »</i>	91,4% (N=521)	5,8% (N=33)	1,6% (N=9)	1,2% (N=7)	/
Item 3 : <i>« Refuse de vous parler en ligne ou par SMS, vous bloque ou vous exclue de certains groupes sur les réseaux sociaux suite à des rumeurs de nature sexuelle ? »</i>	97,4% (N=555)	2,5% (N=14)	0,2% (N=1)	/	/
Item 4 : <i>« Vous fasse des propositions sexuelles en ligne suite à des rumeurs de nature sexuelle sur vous ? »</i>	91,1% (N=519)	6,3% (N=36)	1,4%(N=8)	0,4% (N=2)	0,9% (N=5)
Item 5 : <i>« Vous demande des informations sur votre sexualité ou vos parties intimes en ligne suite à des</i>	90,9% (N=518)	5,6% (N=32)	2,8% (N=16)	0,2% (N=1)	0,5% (N=3)

*rumeurs de nature sexuelle sur vous,
alors que vous n'aviez pas envie d'en
parler ? »*

De même que pour l'échelle de cybervictimisation liée au sexting, il était demandé aux personnes ayant répondu positivement aux items de victimisation de préciser avec qui cela était arrivé, voici le tableau 7 montrant les résultats obtenus pour chaque item :

Tableau 7. *Contexte relationnel victimisation liée au slut-shaming*

	Partenaire	Quelqu'un d'autre	Parfois partenaire, parfois quelqu'un d'autre
Item 1	0,2% (N=1)	9,5% (N=54)	0,5% (N=3)
Item 2	0,5% (N=3)	7,9% (N=45)	0,2% (N=1)
Item 3	0,5% (N=3)	1,9% (N=11)	0,2% (N=1)
Item 4	0,2% (N=1)	8,3% (N=47)	0,5% (N=3)
Item 5	/	9% (N=51)	0,2% (N=1)

Comme pour la cybervictimisation au niveau du sexting, nous pouvons remarquer que dans notre échantillon, une minorité de sujets (environ 10% pour tous les items excepté l'item 3) rapporte une victimisation quant au slut-shaming. Cependant, si nous comparons à nos résultats concernant la victimisation au niveau du sexting, il semblerait que nos sujets rapportent légèrement plus de victimisation au niveau du slut-shaming et à une fréquence légèrement plus élevée. En effet, pour les items 1, 2, 4 et 5, un pourcentage relativement similaire de sujets ont rapporté une victimisation. Si nous nous penchons sur le tableau 7, nous pouvons observer, qu'une fois de plus, les sujets ont rapporté que les perpétrateurs étaient plus souvent une personne autre que le partenaire.

2.8 Echelle objet slut-shaming

Tableau 8. Pourcentage objet du slut-shaming vécu

<i>« Si l'une de ces choses vous est déjà arrivée (en lien avec des rumeurs, des messages insultants de nature sexuelle), pouvez-vous nous dire sur quoi portaient ces rumeurs, ces messages ? »</i>	Oui
Item 1 : « Sur votre orientation sexuelle, réelle ou non (gay, lesbienne, bisexuel.le) »	7,6% (N=39)
Item 2 : « Sur votre apparence, votre tenue »	14,9% (N=76)
Item 3 : « Sur du contenu que vous auriez posté en ligne (ex : photos, messages), sur des activités que vous auriez eues en lien avec les nouvelles technologies »	7,4% (N=38)
Item 4 : « Sur l'un.e de vos partenaires amoureux.ses ou sexuel.le.s »	15% (N=77)
Item 5 : « Sur le nombre de vos partenaires sexuel.le.s »	12,8% (N=65)
Item 6 : « Sur le type de rapport sexuel que vous auriez eu (ex : sexe oral, sexe à plusieurs) »	10,4% (N=54)
Item 7 : « Sur le contexte dans lequel vous auriez eu des rapports sexuels (ex : en ayant bu, dans un lieu public) »	11,4% (N=58)
Item 8 : « Sur les conséquences qu'aurait eu un rapport sexuel (ex : maladie sexuellement transmissible, avortement) »	3,9% (N=20)
Item 9 : « Sur vos « performances » sexuelles (ex : éjaculation précoce, frigidité) »	7,6% (N=39)
Item 10 : « Sur vos parties intimes, votre corps (ex : taille de votre sexe, hygiène) »	6,9% (N=35)

Nous pouvons observer dans le tableau 8 que, parmi les sujets de notre échantillon ayant rapporté avoir été victimes de slut-shaming, les items 2 (14,9%) et 4 (15%) sont ceux qui obtiennent le pourcentage le plus élevé. En effet, il semblerait qu'un plus grand nombre de sujets rapportent que le slut-shaming dont ils ont été victimes portait sur leur apparence/tenue ou leur.s partenaire.s amoureux.ses ou sexuel.le.s.

Nous pouvons également remarquer qu'entre 10,4% et 12,8% des sujets ont rapporté que le slut-shaming portait sur le type et le contexte de rapports sexuels qu'ils ont eu ou sur le nombre de partenaires sexuel.le.s.

Enfin, entre 6,9% et 7,6% des participants ont rapporté qu'il s'agissait de leurs performances sexuelles, leur orientation sexuelle, leur corps ou parties intimes ou encore sur du contenu qu'ils auraient posté en ligne alors que 3,9% ont rapporté que cela concernait des conséquences qu'aurait eu un rapport sexuel.

2.9 Echelle perpétration de cyberviolences liées au sexting

Tableau 9. Fréquence perpétration cyberviolences liées au sexting

<i>« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de... »</i>	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Item 1 : « Envoyer un message/photo/vidéo à caractère sexuel de quelqu'un à d'autres personnes ? »	86,2% (N=481)	8,4% (N=47)	3,6% (N=20)	0,9% (N=5)	0,9% (N=5)
Item 2 : « Poster un message/vidéo/photo à caractère sexuel de quelqu'un sur internet ? »	99,1% (N=553)	0,4% (N=2)	0,4% (N=2)	/	0,2% (N=1)
Item 3 : « Menacer de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de quelqu'un pour l'embêter ? »	99,3% (N=554)	0,5% (N=3)	0,2% (N=1)	/	/
Item 4 : « Menacer de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de quelqu'un pour obtenir quelque chose en échange ? »	99,6% (N=556)	/	0,2% (N=1)	0,2% (N=1)	/

De même que pour les échelles précédentes sur la victimisation, il était demandé aux personnes ayant répondu positivement aux items de perpétration de préciser avec qui cela était arrivé, voici le tableau 10 montrant les résultats obtenus pour chaque item :

Tableau 10. *Contexte relationnel perpétration cyberviolences liées au sexting*

	Partenaire	Quelqu'un d'autre	Parfois partenaire, parfois quelqu'un d'autre
Item 1	4,7% (N=26)	6,8% (N=38)	2,3% (N=13)
Item 2	0,2% (N=1)	0,4% (N=2)	0,4% (N=2)
Item 3	0,2% (N=1)	0,4% (N=2)	0,2% (N=1)
Item 4	/	0,2% (N=1)	0,2% (N=1)

Dans notre échantillon, les sujets n'ont rapporté qu'une minorité de perpétration quant au sexting. De plus, le pourcentage le plus élevé de perpétration concerne l'item 1 avec 13,8% (N=77) des sujets ayant rapporté avoir envoyé un message/photo/vidéo à caractère sexuel de quelqu'un à d'autres personnes dont 8,4% (N=47) ayant rapporté l'avoir rarement fait, 3,6% (N=20) ont rapporté l'avoir parfois fait et 0,9% (N=5) l'avoir fait souvent et très souvent.

En nous penchant sur le tableau 10, toujours en ce qui concerne l'item 1, 4,7% (N=26) des sujets ont rapporté avoir envoyé un message/photo/vidéo à caractère sexuel de leur partenaire à d'autres personnes ; 6,8% (N=38) ont rapporté qu'il s'agissait d'une autre personne et 2,3% (N=13) ont, quant à eux, rapporté qu'il s'agissait parfois du partenaire et parfois de quelqu'un d'autre.

Finalement, en ce qui concerne les trois autres items, nos résultats semblent plutôt minimes et similaires.

2.10 Echelle perpétration slut-shaming

Tableau 11. Fréquence perpétration slut-shaming

<i>« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de... »</i>	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent
Item 1 : « Poster ou envoyer des messages insultants à caractère sexuel sur quelqu'un en raison de sa tenue, de son maquillage ou de son comportement sexuel (par exemple le traiter de « salope » ou de « pédé ») ? »	98% (N=547)	1,1% (N=6)	0,9% (N=5)	/	/
Item 2 : « Répandre des rumeurs de nature sexuelle sur quelqu'un au moyen des nouvelles technologies ? »	98,4% (N=547)	1,1% (N=6)	0,5% (N=3)	/	/
Item 3 : « Refuser de parler à quelqu'un en ligne ou par SMS, le/la bloquer ou l'exclure de certains groupes sur les réseaux sociaux suite à des rumeurs de nature sexuelle sur lui/elle ? »	97,3% (N=543)	2,2% (N=12)	0,5% (N=3)	/	/
Item 4 : « Faire à quelqu'un des propositions sexuelles en ligne suite à des rumeurs de nature sexuelle sur lui/elle ? »	98,4% (N=549)	1,1% (N=6)	0,5% (N=3)	/	/
Item 5 : « Demander à quelqu'un des informations sur sa sexualité ou ses parties intimes en ligne alors qu'il/elle n'avait pas envie d'en parler suite à des rumeurs de nature sexuelle sur lui/elle ? »	98,4% (N=549)	1,4% (N=8)	0,2% (N=1)	/	/

De même que pour l'échelle de perpétration précédente, il était demandé aux personnes ayant répondu positivement aux items de perpétration de préciser avec qui cela était arrivé, voici le tableau 12 montrant les résultats obtenus pour chaque item :

Tableau 12. *Contexte relationnel perpétration slut-shaming*

	Partenaire	Quelqu'un d'autre	Parfois partenaire, parfois quelqu'un d'autre
Item 1	/	1,8% (N=10)	0,2% (N=1)
Item 2	/	1,4% (N=8)	0,2% (N=1)
Item 3	0,5% (N=3)	2% (N=11)	0,2% (N=1)
Item 4	/	1,3% (N=7)	0,4% (N=2)
Item 5	0,4% (N=2)	0,9% (N=5)	0,4% (N=2)

Les sujets de notre échantillon semblent rapporter très peu de comportements de perpétration en ce qui concerne le slut-shaming. En effet, les résultats vont de 1,6% à 2,7% en ce qui concerne les sujets de notre échantillon ayant rapporté être perpétrateurs pour les cinq items présentés. Il est donc difficile de tirer des conclusions suite à nos résultats. Cependant, en nous penchant sur le tableau 12, nous pouvons remarquer que les quelques personnes ayant rapporté avoir perpétré des comportements de slut-shaming l'ont généralement fait avec une autre personne que leur partenaire.

2.11 FIS (Fear of Intimacy Scale)

La moyenne de notre échantillon à cette échelle est de 78,3 (écart-type = 24,29).

Rappelons que le score le plus bas à cette échelle est de 35 et représente le plus bas niveau de peur de l'intimité alors que le score maximum est de 175 et représente le plus haut niveau de peur de l'intimité.

La moyenne de score chez les femmes est de 75-85. Quant à la moyenne de score chez les hommes, elle est de 85-95. Bien que nous n'ayons pas différencié la moyenne des hommes et celle des femmes, nous pouvons tout de même conclure que la moyenne générale des scores obtenus pour notre échantillon est comprise dans la moyenne.

3. Matrice de corrélations entre les scores totaux des variables

Nous avons ensuite réalisé une matrice de corrélation à l'aide de la corrélation de Kendall. Le tableau 13 (voir annexe 6) indique qu'il existe de nombreuses corrélations entre les variables.

En effet, il existe des corrélations positives entre les symptômes somatiques et la dépression sévère, la victimisation liée au slut-shaming ainsi que la peur de l'intimité. Il existe également des corrélations positives entre la dépression sévère et la victimisation liée au slut-shaming, la perpétration de comportements de slut-shaming ainsi que la peur de l'intimité.

Des corrélations positives sont observées entre le sexting privé et le sexting public, la cybervictimisation liée au sexting, la victimisation liée au slut-shaming et la perpétration de cyberviolences liées au sexting. La seule corrélation négative observée est entre le sexting privé et la peur de l'intimité. Quant au sexting public, il est positivement corrélé à la perpétration de cyberviolences liées au sexting ainsi qu'à la perpétration de comportements de slut-shaming.

Des corrélations positives sont de nouveau observées entre la cybervictimisation liée au sexting et la victimisation concernant le slut-shaming, la perpétration de cyberviolences concernant le sexting, la perpétration de comportements de slut-shaming ainsi que la peur de l'intimité. Il existe une corrélation positive entre la victimisation liée au slut-shaming et la perpétration de cyberviolences liées au sexting, la perpétration de comportements de slut-shaming ainsi que la peur de l'intimité.

Enfin, nous pouvons observer une corrélation positive entre la perpétration de cyberviolences par rapport au sexting et la perpétration de comportements de slut-shaming ainsi que la peur de l'intimité.

4. Hypothèse sur la peur de l'intimité et le sexting

Pour notre première hypothèse, nous avons décidé de réaliser une corrélation de Kendall afin de déterminer qu'il existait un lien entre la peur de l'intimité et le sexting privé ainsi que le sexting public. Voici les résultats obtenus pour la peur de l'intimité et le sexting privé :

La valeur de la statistique $t = -0,12648$ et la probabilité de dépassement $p = 0,0001$ nous conduisent à rejeter l'hypothèse de nullité de la corrélation. Nous pouvons donc observer qu'il existe une corrélation négative entre le sexting privé et la peur de l'intimité suggérant que lorsqu'une de nos variables augmente, l'autre variable diminue. Cependant, nous ne savons pas dire précisément laquelle des variables augmente et laquelle des variables diminue.

Voici les résultats obtenus pour la peur de l'intimité et le sexting public :

La valeur de la statistique $t = 0,04033$ et la probabilité de dépassement $p = 0,2612$ nous conduisent à tolérer l'hypothèse de nullité de la corrélation. Nous pouvons ainsi observer l'absence de lien entre le sexting public et la peur de l'intimité.

5. Hypothèse sur la peur de l'intimité et le sexting

Nous avons commencé par réaliser une régression linéaire avec les variables « peur de l'intimité » et « sexting privé ». Nous obtenons les résultats suivants :

Tableau 14. Régression linéaire de la variable sexting privé sur la variable peur de l'intimité

	DL	Carré moyen	R ²	R	Statistique F	Valeur de p
Modèle	1	17,0357256	0,021927	-0,007	11,66	0,0007

La valeur de la statistique $F(1,520) = 11,66$ avec une probabilité de $p = 0,0007 (< 0,05)$ nous conduit à rejeter l'hypothèse de la nullité du coefficient de détermination dans la population. Ainsi, nous pouvons conclure que la peur de l'intimité prédit significativement le sexting privé. En effet, plus un individu pratique le sexting privé et moins celui-ci semble présenter une peur de l'intimité. Nous pouvons également observer que la peur de l'intimité explique 2,2% de la pratique du sexting privé.

Ensuite, nous avons réalisé une régression linéaire avec les variables « peur de l'intimité » et « sexting public ». Nous obtenons les résultats suivants :

Tableau 15. Régression linéaire de la variable sexting public sur la variable peur de l'intimité

	DL	Carré moyen	R ²	R	Statistique F	Valeur de p
Modèle	1	0,01156177	0,000138	0,0002	0,07	0,7891

La valeur de la statistique $F(1,517) = 0,07$ avec une probabilité de $p = 0,7891 (> 0,05)$ nous conduit à tolérer l'hypothèse de la nullité du coefficient de détermination dans la population. Ainsi, nous pouvons conclure que la peur de l'intimité ne prédit pas significativement le sexting publique.

6. Hypothèse sur la cybervictimisation liée au sexting et la peur de l'intimité

Pour notre seconde hypothèse, nous avons décidé de réaliser une régression linéaire avec les variables « peur de l'intimité » et « cybervictimisation liée au sexting ». Nous obtenons les résultats suivants :

Tableau 16. Régression linéaire pour la peur de l'intimité et la cybervictimisation concernant le sexting

	DL	Carré moyen	R ²	R	Statistique F	Valeur de p
Modèle	1	11154.3211	0,036303	7.1519	19,59	<0,0001

La valeur de la statistique $F(1,520) = 19,59$ avec une probabilité de $p < 0,0001 (< 0,05)$ nous conduit à rejeter l'hypothèse de la nullité du coefficient de détermination dans la population. Ainsi, la cybervictimisation liée au sexting prédit significativement la peur de l'intimité. En effet, plus un individu sera victime de ce type de cyberviolences, plus sa peur de l'intimité sera élevée. De plus, nous pouvons observer que cette cybervictimisation explique 3,6% de la peur de l'intimité.

7. Hypothèse sur la cybervictimisation liée au sexting et le type de partenaire

7.1 Différence entre les hommes et les femmes pour la variable cybervictimisation

Dans un premier temps, nous avons décidé d'évaluer s'il existait des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la cybervictimisation liée au sexting. Pour cela, nous avons décidé de calculer le score de normalité de la variable « sexe » grâce au test de Shapiro-Wilk. Ainsi, la statistique $W = 0,480$ avec une valeur de $p < 0,0001$ ($< 0,05$), nous conduit à rejeter l'hypothèse nulle de normalité des variables.

Nous avons ensuite réalisé un test de Wilcoxon afin de pouvoir vérifier s'il existe une différence quant à la cybervictimisation liée au sexting chez les hommes et chez les femmes. En réalisant ce test, nous obtenons :

Tableau 17. Test de Wilcoxon afin de pouvoir comparer la cybervictimisation concernant le sexting chez les hommes et les femmes

DL	Wilcoxon	Valeur de P
1	31029,5000	0,9153

La valeur de $p = 0,9153$ ($> 0,05$) nous conduit à tolérer l'hypothèse nulle, ce qui signifie que nous ne pouvons pas observer de différence significative quant à la cybervictimisation liée au sexting chez les hommes et les femmes.

7.2 Test de normalité pour la variable « types de partenaire »

Dans un second temps, nous avons décidé d'observer si le type de partenaire pouvait expliquer la cybervictimisation concernant le sexting. Pour cela nous avons d'abord calculé le score de normalité de la variable « type de partenaire ». Voici les résultats obtenus :

Tableau 18. Test de normalité pour la variable « type de partenaire » concernant cybervictimisation liée au sexting

	Shapiro-Wilk	Valeur de P
Modalité « avec le partenaire »	0,306	<0,0001
Modalité « avec quelqu'un d'autre »	0,429	<0,0001
Modalité « parfois avec le partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre »	0,622	<0,0001

Nous rejetons l’hypothèse de normalité pour les trois modalités de la variable « Type de partenaire » en ce qui concerne ce type de cybervictimisation.

7.3 Test de Levene et test de Kruskal-Wallis pour la variable « cybervictimisation liée au sexting » et la variable « type de partenaire »

Nous avons décidé de réaliser un test de Levene afin de tester l’homogénéité des variances pour la variable « type de partenaire » en ce qui concerne la cybervictimisation liée au sexting. Nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 19. Test de Levene pour calculer l’homogénéité des variances pour la variable « type de partenaire »

DL	Carré Moyen	Levene	Valeur de P
2	14,9094	7,30	0,0008

Ainsi, la valeur de la statistique $F(2,363) = 7,30$ et la probabilité de dépassement $p = 0,0008$ ($< 0,05$) nous conduisent à rejeter l’hypothèse d’égalité des variances entre les différentes modalités de la variable explicative « type de partenaire ».

Ces résultats nous ont amené à recourir au test de Kruskal-Wallis afin d’examiner si la variable « type de partenaire » a un effet sur la variable « cybervictimisation liée au sexting ». Nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 20. Test de Kruskal-Wallis pour calculer l’effet de la variable « type de partenaire » sur la variable « cybervictimisation liée au sexting »

	Moyennes (σ)	DL	Valeur de H	Valeur de P
Modèle		2	20,6868	<0,0001
Avec partenaire	4,14117 (0,51)			
Avec quelqu’un d’autre	4,19354 (0,51)			
Parfois avec partenaire, parfois avec quelqu’un d’autre	4,59183 (1,06)			

La valeur de la statistique $H(3) = 20,6868$ et la probabilité de dépassement $p < 0,0001$ ($< 0,05$) nous permettent de rejeter l'hypothèse d'égalité des médianes entre les 3 catégories de la variable « type de partenaire ».

Finalement, nous réalisons un test post-hoc à l'aide du test de Tukey afin de pouvoir comparer nos moyennes deux à deux. Nous obtenons les résultats suivants :

Tableau 21. Test de Tukey afin de comparer les moyennes deux à deux

	Moyennes
Catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre » - catégorie « avec quelqu'un d'autre »	0,39829
Catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre » - catégorie « avec mon partenaire »	0,45066
Catégorie « avec quelqu'un d'autre » - catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre »	-0,39829
Catégorie « avec mon partenaire » - catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre »	-0,45066

Nous pouvons donc observer une différence significative au niveau d'incertitude 5% des moyennes pour la catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre » avec une moyenne plus élevée de 0,45066 par rapport à la catégorie « avec mon partenaire ». Nous pouvons également observer une différence significative au niveau d'incertitude 5% des moyennes pour la catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre » avec une moyenne plus élevée de 0,39829 par rapport à la catégorie « avec quelqu'un d'autre ».

Cela montre que la catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre » a un effet sur la cybervictimisation liée au sexting suggérant que les participants ayant été victimes de ce type de cyberviolences ne l'ont pas été particulièrement avec leur partenaire ou avec quelqu'un d'autre mais avec les deux.

8. Hypothèse sur la cybervictimisation liée au sexting, la victimisation liée au slut-shaming et le bien-être

Pour notre dernière hypothèse, nous avons réalisé une régression linéaire multiple avec les variables « symptômes somatiques », « cybervictimisation sexting » et « victimisation slut-shaming ». En ce qui concerne nos deux variables explicatives, nous avons décidé de nous baser sur les résultats testant l'apport significatif de chaque variable du modèle au-delà de ce qui est déjà expliqué par les autres variables explicatives (tableau de type III). Voici les résultats obtenus :

Tableau 22. Régression linéaire multiple de la variable « symptômes somatiques » sur les variables « cybervictimisation sexting » et « victimisation slut-shaming »

	DL	Carré moyen	R ²	R	Statistique F	Valeur de p
Modèle	2	72,968734	0,017133	13.73	4,94	0,0075
Cybervictimisation	1	29,49794142		0.404	2,00	0,1581
Victimisation slut-shaming	1	54,41523821		0.214	3,69	0,0554

La valeur de la statistique $F(2,567) = 4,94$ avec une probabilité de $p = 0,0075 < 0,05$ nous conduit à rejeter l'hypothèse de la nullité du coefficient de détermination dans la population. Ainsi, nous pouvons conclure que la victimisation liée au slut-shaming et la cybervictimisation liée au sexting ont un effet significatif sur la variable « symptômes somatiques ».

Cependant, lorsque nous nous penchons sur la valeur statistique et la probabilité des variables « cybervictimisation sexting » et « victimisation slut-shaming », nous remarquons que :

- Concernant la cybervictimisation sexting, la valeur de la statistique $F = 2,00$ avec une probabilité de $p = 0,1581 (>0,05)$ amène à conclure que cette variable n'a pas d'effet significatif.
- Concernant la victimisation slut-shaming, la valeur de la statistique $F = 3,69$ avec une probabilité de $p = 0,0554 (>0,05)$ amène à conclure que cette variable n'a pas d'effet

significatif bien qu'il est important de souligner que la probabilité de dépassement est extrêmement proche du seuil de significativité.

Ainsi, les variables « cybervictimisation liée au sexting » et « victimisation liée au slut-shaming » ne semblent finalement pas prédire les symptômes somatiques.

Nous avons ensuite réalisé la même procédure avec les variables « dépression sévère », « cybervictimisation sexting » et « victimisation slut-shaming ». En ce qui concerne nos deux variables explicatives, nous avons également décidé de nous baser sur les résultats testant l'apport significatif de chaque variable du modèle au-delà de ce qui est déjà expliqué par les autres variables explicatives (tableau de type III). Voici les résultats obtenus :

Tableau 23. Régression linéaire multiple de la variable « dépression sévère » sur les variables « cybervictimisation sexting » et « victimisation slut-shaming »

	DL	Carré moyen	R ²	R	Statistique F	Valeur de p
Modèle	2	20,5894328	0,053642	1,380	16,07	<0,0001
Cybervictimisation	1	1,86016937		0,101	1,45	0,2287
Victimisation slut-shaming	1	25,62682605		0,147	20,00	<0,0001

La valeur de la statistique $F(2,567) = 16,07$ avec une probabilité de $p < 0,0001$ ($< 0,05$) nous conduit à rejeter l'hypothèse de la nullité du coefficient de détermination dans la population. Nous concluons que la victimisation liée au slut-shaming et la cybervictimisation liée au sexting ont un effet significatif sur la variable « dépression sévère ».

Cependant, lorsque nous nous penchons sur la valeur statistique et la probabilité des variables « cybervictimisation » et « victimisation slut-shaming », nous remarquons que :

- Concernant la cybervictimisation, la valeur de la statistique $F = 1,45$ avec une probabilité de $p = 0,2287$ ($> 0,05$) amène à conclure que cette variable n'a pas d'effet significatif.
- Concernant la victimisation slut-shaming, la valeur de la statistique $F = 20,00$ avec une probabilité de $p < 0,0001$ ($< 0,05$) amène à conclure que cette variable a un effet significatif.

Ainsi, plus un individu présentera un score élevé à l'échelle de victimisation du slut-shaming, plus il aura un score élevé à l'échelle de dépression sévère.

PARTIE II : Focus groups

1. Analyse par groupe des résultats

L'analyse des résultats par groupe est disponible dans les annexes (annexe 5).

2. Analyse transversale

2.1 Représentation du sexting

Afin de démarrer la discussion, nous avons commencé par questionner les participants de chaque groupe sur leurs représentations du sexting. Pour répondre à cette première question, les trois groupes ont mentionné le « format » du contenu du sexting, étant tous relativement d'accord sur le fait qu'il s'agit de photos/vidéos et messages textuels bien que certains insistent plutôt sur le format des photos/vidéos alors que d'autres insistent plutôt sur le format textuel. Les trois groupes ont également relevé le « caractère sexuel » du contenu ainsi que l'utilisation des « nouvelles technologies de communication » tels que le téléphone, les applications ainsi que les réseaux sociaux. Tous ont également mentionné « l'étymologie » du mot sexting ainsi que la « forme » de l'échange qu'ils considèrent comme étant l'envoi et la réception de sextos.

Le groupe des hommes ainsi que le groupe mixte ont mentionné l'importance du « consentement » pour une pratique « saine » du sexting. Ces deux groupes ont également relevé le concept « d'intentionnalité ». En effet, le groupe mixte semble penser qu'une intention érotique est nécessaire pour pratiquer le sexting alors que le groupe des hommes semble penser qu'une intention érotique n'est pas nécessaire pour qu'il y ait pratique du sexting, mentionnant notamment le cadre de l'arnaque.

Le groupe des hommes et celui des femmes ont tous deux parlé du « contexte relationnel », incluant dans le sexting le fait de le pratiquer avec un partenaire amoureux ou un partenaire occasionnel.

Le « type » de sexting a été mentionné par le groupe mixte et le groupe des femmes. En effet, ces deux groupes ont parlé du fait de diffuser une photo/vidéo sans le consentement de la personne concernée ; il s'agit du « sexting coercitif ». Le groupe mixte a évoqué le harcèlement suivant la diffusion alors que le groupe des femmes a plutôt évoqué des menaces de diffusion.

Enfin, le groupe des hommes a notamment évoqué la « pornographie », la « fréquence » du sexting ainsi que sa « direction ». Ce groupe a également discuté de la « nouveauté » du phénomène ayant surtout émergé avec les nouvelles technologies tout en insistant sur le fait que cela devait déjà exister auparavant, mais à une fréquence plus faible, étant donné qu'il n'y avait pas les technologies actuelles pour le pratiquer.

2.2 Contexte du sexting

Nous avons ensuite questionné les différents groupes sur le contexte dans lequel peut avoir lieu la pratique du sexting. Les trois groupes ont évoqué le contexte relationnel et plus particulièrement les « relations affectives ». En effet, les participants des trois groupes semblent d'accord pour dire que le sexting est pratiqué avec quelqu'un que l'on affectionne à des niveaux différents ; cela peut ainsi être un partenaire amoureux, un partenaire amoureux dans une relation à longue distance, un partenaire occasionnel, un flirt ou une relation amicale.

Le groupe des hommes ainsi que le groupe mixte ont évoqué le « type » de sexting et plus particulièrement le sexting coercitif, les hommes y incluant le harcèlement, ainsi que le Revenge Porn que les deux groupes considèrent plutôt comme une déviance du sexting. Le sexting consenti a également été inclus dans le type de sexting ; ainsi que le sexting non-demandé plutôt évoqué par le groupe d'hommes y incluant notamment le contexte d'arnaque.

La « confiance » a été relevée par le groupe d'hommes ainsi que le groupe de femmes insistant sur le fait que le sexting ne pouvait avoir lieu sans la confiance. Cependant, les femmes ont nuancé cela en expliquant que le « format » pouvait influencer cela. En effet, elles considèrent que l'envoi de photos/vidéos aura plutôt lieu dans un contexte de confiance alors que l'envoi de messages textuels ne nécessite pas le même degré de confiance.

Le groupe mixte a, quant à lui, mentionné le contexte de la « prostitution/commerce » expliquant qu'il était possible d'envoyer des sextos en échange d'une rémunération.

La notion de « consentement », bien qu'elle soit implicite dans les autres groupes, a été plus clairement discutée dans le groupe des hommes qui considèrent que le sexting peut être pratiqué avec n'importe qui tant qu'il y a un consentement mutuel.

Enfin, le groupe des femmes a évoqué « l'intimité ». En effet, celles-ci considèrent qu'un minimum d'intimité est nécessaire pour pratiquer le sexting et que cela ne peut se faire avec un inconnu. Ce groupe a également mentionné la « visibilité », insistant sur l'importance de prendre ses précautions lorsqu'on pratique le sexting. En effet, elles conseillent de ne pas inclure de signes distinctifs tels que les cheveux ou les tatouages sur les photos afin de ne pas être reconnaissable si les photos venaient à être malencontreusement diffusées.

2.3 Impacts du sexting

Les trois groupes ont abordé les « conséquences positives » que pouvait avoir le sexting. Les conséquences positives énoncées par les trois groupes de façon globale sont l'amélioration/le renforcement de la relation ainsi que l'augmentation de la confiance en soi et l'amélioration de l'image de soi. Le maintien de la relation dans le cadre d'une relation à distance a notamment été évoqué par le groupe de filles alors que le groupe mixte évoque plutôt le fait d'obtenir une rémunération en échange de photos/vidéos à caractère sexuel.

Les « conséquences négatives » ont également été abordées par les trois groupes. Ceux-ci ont rapporté qu'une conséquence négative du sexting serait la diffusion de photos/vidéos sans le consentement de la personne concernée. De cette diffusion découleraient des moqueries et du harcèlement qui, à leur tour, auront des conséquences négatives : une

décrédibilisation au travail voire la perte de celui-ci, une mauvaise réputation pouvant impacter de futures relations amoureuses voire même une séparation, des sentiments de honte et d'agression, la dépression ou encore le suicide. Le groupe des hommes ajoute, aux conséquences négatives, la réception de sextos non-désirés. Tandis que le groupe des femmes ajoute, à ces conséquences négatives, la déception lorsque ce qui est avancé dans le sexting n'est pas à la hauteur de la sexualité dans la vie réelle mais également le fait de prendre pour habitude de pratiquer le sexting au détriment de la vie sexuelle réelle. Quant au groupe mixte, les participants y ajoutent le chantage.

Par la suite, le groupe des hommes évoque également « l'exposition », expliquant que cela est dû au format du sexting pouvant rendre la pratique plus ou moins sécurisante. Un deuxième sous-thème proposé par le groupe sont les « caractéristiques individuelles » telles que l'âge de la personne ou encore la bienveillance dont les individus font preuve ; ces caractéristiques influençant, selon le groupe, les impacts potentiels du sexting. Les « motivations » ont également été mentionnées ; le groupe considère effectivement que les motivations à pratiquer le sexting influencent les impacts que cela peut avoir. Enfin, le groupe évoque le « contexte relationnel », indiquant ainsi que les conséquences du sexting dépendent du type de relation et de la personne avec qui l'on pratique le sexting.

Finalement, le groupe mixte discute également du concept de « consentement », indiquant ainsi que les impacts du sexting dépendront surtout de celui-ci alors qu'un des participants insiste sur le fait qu'il s'agit plutôt de « respect » que de consentement. « L'imprévisibilité d'autrui » est également abordée. Le groupe explique ainsi que des impacts négatifs peuvent avoir lieu, peu importe le contexte relationnel, puisque l'être humain est imprévisible dans ses choix et comportements. Enfin, le groupe mentionne la « loi », expliquant que la diffusion de sextos sans consentement est illégale bien qu'il y ait peu de conséquences légales selon ce groupe.

2.4 Intimité

Lorsque nous avons questionné les groupes sur l'intimité, les trois groupes ont évoqué la notion de « partage/dévoilement » absolument indispensable selon eux. Ils ont également

indiqué que l'intimité pouvait concerner différentes « composantes » telles que les composantes psychologiques, physiques, émotionnelles et sexuelles.

Le groupe des hommes ainsi que le groupe mixte ont ajouté les concepts de « confiance », indispensable pour le dévoilement de soi, et de « sphère/cercle » afin de mieux visualiser ce qu'est l'intimité. Ces deux groupes ont également indiqué qu'il pouvait y avoir plusieurs « types » d'intimité tels que l'intimité avec soi-même ainsi que l'intimité avec les autres (ex : la famille ou les amis).

Le groupe des hommes ajoute la notion de « confidentialité » puisqu'ils considèrent que l'intimité est secrète jusqu'au moment où l'on décide de se dévoiler à une personne que l'on juge particulière. Ils mentionnent également le « respect » qu'ils considèrent comme indispensable à l'intimité, suggérant qu'une intimité non-respectée pourrait donner suite à des conséquences importantes puisque le dévoilement de soi à l'autre implique une certaine « vulnérabilité ». Enfin, ce groupe mentionne également brièvement la notion de « contrôle » afin de signifier qu'il revient à tout individu de décider ce qui serait ou non dévoilé à autrui.

Le groupe mixte a également ajouté quelques notions lorsque nous avons abordé le concept d'intimité. En effet, ceux-ci ont mentionné « l'acceptation » importante dans le dévoilement de soi ainsi que les « caractéristiques individuelles » suggérant notamment que la définition de l'intimité n'est pas la même pour tout le monde et que cela varie en fonction des caractéristiques de chacun.

2.5 Peur de l'intimité

La peur de l'intimité ayant été questionnée dans le groupe d'hommes et le groupe de femmes, il ne semble pas être un concept connu pour ces deux groupes. En effet, cela a plutôt fait débat chez les garçons alors que seules deux participantes ont répondu dans le groupe de femmes.

Le groupe des hommes a d'abord indiqué qu'il s'agissait d'une « peur du partage », ce qui semble aller dans la continuité de leurs représentations de l'intimité. Ils ont ainsi débattu sur le fait que ce concept, tout comme le concept d'intimité, varie selon les « caractéristiques

individuelles ». En effet, selon ce groupe, certaines personnes considéreront que des informations n'ont pas besoin d'être partagées alors que d'autres auront simplement peur de les partager, cela dépendant du caractère de chacun. Ils ont également lié les concepts de « vulnérabilité » et de « confiance » en expliquant notamment qu'il s'agissait de la peur d'être vulnérable face à quelqu'un en qui on n'a pas confiance, le risque qu'il y ait des conséquences étant trop grand que pour se livrer à cette personne.

Quant au groupe des femmes, une participante a surtout relevé la « composante physique » en expliquant qu'il s'agissait du fait de ne pas vouloir de relation intime avec une personne. Une autre participante a ainsi indiqué que le sexting pouvait être une « solution » pour des personnes présentant une peur de l'intimité, bien qu'elle insiste sur le fait que ce ne soit pas une solution valable sur le long terme.

2.6 Cyberviolences

Après le visionnage de la vidéo « tu me quittes ? » présentant un cas de cyberviolence, nous avons questionné les différents groupes sur la vidéo.

Certains membres du groupe mixte ainsi que du groupe des femmes ont évoqué le fait que la vidéo était un peu trop « stéréotypée », ce à quoi les autres participants ont répondu que cela arrivait plus souvent qu'on ne pouvait l'imaginer et que cette vidéo n'était donc pas aussi stéréotypée qu'ils ne l'imaginaient.

Le groupe des hommes ainsi que le groupe mixte ont tous deux évoqué la « vision de la femme » qu'ils jugent problématique, le groupe mixte soulignant que la femme était considérée comme un objet. Ces deux groupes ont également indiqué que « l'éducation » était un facteur qui influençait la mise en place de cyberviolences.

Du groupe des hommes a émergé le concept de « violence », que ce soit dans leur ressenti (qui était de faire du mal à l'auteur de cyberviolences) ou dans ce qu'ils ont observé dans cette vidéo et qu'ils considèrent comme un acte violent. Ils ont également indiqué que l'accès facile et rapide aux « nouvelles technologies de communication » influence l'apparition des cyberviolences. Le concept « d'intimité » a été largement débattu au sein de ce groupe. En effet, ceux-ci se sont demandé quelle était la place de l'intimité du couple

lorsqu'il y avait séparation. Ils expliquent ainsi le geste du jeune homme en avançant que, le couple étant brisé et le jeune homme ne figurant pas sur la vidéo, l'intimité qui était initialement celle du couple n'était plus que l'intimité de la jeune femme. Ainsi, selon eux, la « motivation » du jeune homme était de blesser la jeune femme afin de se venger de l'avoir quitté. Enfin, le groupe a également discuté de « l'adolescence », notamment de l'insouciance, l'égoцентриté ainsi que le manque de maturité qui sont liés à cette période particulière et semble influencer la mise en place de cyberviolences.

Le groupe mixte a plutôt relevé qu'il s'agissait de « Revenge porn », c'est-à-dire le fait de diffuser des photos/vidéos à caractère sexuel d'une personne sans son consentement et dans le but de se venger. Ils ont également mentionné le concept de « respect » essentiel à toute relation en insistant sur le fait que rien n'autorisait un individu à divulguer des photos sans le consentement de la personne concernée.

Enfin, le groupe des femmes a évoqué le fait que la vidéo diffusée avait été filmée dans un contexte de « confiance ».

2.7 Ressenti

Le groupe mixte ainsi que le groupe des femmes ont tous deux évoqué le « ressenti de la victime ». Le groupe mixte explique que le Revenge porn peut avoir un effet destructeur sur la victime. En effet, celle-ci pourrait être victime de slut-shaming, ce qui impacterait sa réputation et ferait émerger des sentiments d'humiliation, de trahison et d'impuissance. Quant au groupe des femmes, celles-ci évoquent également le sentiment de « trahison » ainsi que les « conséquences négatives » que cela pourrait avoir sur la victime : des difficultés à faire « confiance » à nouveau ainsi qu'un impact négatif sur la vie professionnelle. Cela rejoint globalement ce qui a été discuté dans le groupe mixte.

Le concept « d'intimité » a été soulevé par le groupe des hommes ainsi que celui des femmes. En effet, tous deux soulignent le fait que l'intimité de la victime a été violée dans cette situation.

Le groupe des hommes a débattu afin de voir à qui pouvait être attribuée la notion de « responsabilité », concluant à l'unanimité que rien ne pouvait justifier la diffusion d'une

vidéo sans le consentement de la personne concernée. Ce groupe a également mentionné le mot « risque » en expliquant qu'il faut être conscient des risques liés à la pratique du sexting.

Quant au groupe mixte, celui-ci a évoqué un groupe Facebook nommé « Babylone 2.0 » qui, selon le groupe, était réservé aux hommes dans le but de publier des photos de leurs conquêtes à leur insu. Le groupe a ensuite discuté du « ressenti de l'auteur » concluant que le/les auteur(s) de ce type de comportement ressentent probablement un sentiment d'appartenance dans le cadre du groupe mais également un sentiment de pouvoir et de contrôle. La « loi » a de nouveau été évoquée afin de souligner l'absence de conséquences légales malgré l'illégalité du Revenge porn. De plus, les participants du groupe mixte ont mentionné le concept « d'intimité » expliquant ainsi que le jugement porté par autrui sur notre corps sans y avoir consenti est une forme d'agression de son intimité. Enfin, les « caractéristiques individuelles » ont été relevées par le groupe qui considère que la maturité est un facteur influençant la mise en place de cyberviolences.

Enfin, la vidéo ayant été publiée sur internet, le groupe des femmes a plutôt évoqué la notion « d'internet » ainsi que « l'exposition » à laquelle la victime est confrontée.

2.8 Victimisation

En ce qui concerne le thème de la victimisation, les trois groupes évoquent brièvement « l'orientation sexuelle ». En effet, le groupe des hommes énonce qu'il n'existe pas de différence au niveau de l'orientation sexuelle. Le groupe mixte exprime que les homosexuels pourraient subir des conséquences plus graves que les hétérosexuels tout en soulignant qu'il y a également une différence de « sexe » au sein des homosexuels. En effet, le groupe mixte considère que les femmes sont plus respectueuses et qu'il y aurait donc moins de conséquences que pour les hommes homosexuels. Quant au groupe des femmes, celles-ci considèrent qu'il n'y a pas de différence en fonction de l'orientation sexuelle mis à part que les homosexuels pourraient subir des conséquences plus importantes s'il y a diffusion sans qu'il y ait eu un coming-out précédemment.

La question du « genre » est également abordée par les trois groupes. Le groupe des hommes considère que les hommes sont plus demandeurs que les femmes car celles-ci sont

plutôt tournées vers l'amour et les sentiments alors que les hommes sont plus tournés vers la sexualité. Le groupe mixte insiste sur les différences entre les hommes et les femmes au niveau de la sexualité et de la tolérance, suggérant qu'une sexualité ouverte est plus acceptée pour les hommes que pour les femmes. Ce groupe avance également que les femmes sont plus sexualisées que les hommes. Cependant, ils avancent également qu'en dépit de la fréquence probablement plus basse chez les hommes, ceux-ci peuvent tout de même vivre des expériences similaires à celles des femmes. Enfin, le groupe des femmes rejoint les autres groupes en avançant qu'il existe des différences entre les hommes et les femmes au niveau de la sexualité et de la tolérance, la sexualité des femmes étant moins tolérée que celle des hommes.

Le groupe des hommes ainsi que le groupe mixte ont abordé la question de « l'éducation » que les deux groupes considèrent comme influençant la sexualité des hommes et des femmes. Ainsi, les femmes chercheraient plutôt l'amour alors que les hommes seraient plus tournés vers la sexualité.

Le groupe des hommes ainsi que le groupe des femmes ont évoqué « l'imprévisibilité d'autrui » exprimant ainsi que, malgré la prudence, il est toujours possible de tomber sur une personne mal intentionnée.

Le groupe mixte aborde également « l'intimité » qu'il considère comme étant violée dans le Revenge porn peu importe le sexe ou l'orientation sexuelle de la victime.

Enfin, le groupe des femmes évoque les « conséquences négatives » que peut subir l'auteur de cyberviolences considérant que son comportement ne doit pas être validé au sein de la population : cela pourrait avoir des conséquences sur sa réputation et notamment sur ses futures relations amoureuses potentielles mais également des conséquences juridiques. Ce groupe aborde également le concept « d'infidélité », suggérant que le fait de pratiquer le sexting avec d'autres personnes que son partenaire amoureux est un acte d'infidélité puisqu'il s'agit d'un acte sexuel. Les « nouvelles technologies de communication » sont aussi abordées par ce groupe débattant de la sécurité de l'application « Snapchat » afin de pratiquer le sexting. Le besoin d'établir des règles et de prendre ses « précautions » afin de pratiquer le sexting est également évoqué dans ce groupe. Enfin, les notions de « honte » et de « tabou » sont évoquées afin d'exprimer la difficulté de vivre sa sexualité dans une

société où il s'agit d'un sujet tabou. Les participantes insistent notamment sur le fait qu'il est important de ne pas avoir honte de sa sexualité et de sa façon de l'exprimer malgré le « slut-shaming » dont peuvent être victimes les femmes notamment.

2.9 Moyens de prévention

Concernant les moyens de prévention, les trois groupes ont suggéré qu'il était important « d'informer » une « population ciblée » tels que les adolescents ou les adultes sur les risques et conséquences du sexting par le biais « d'animations » notamment.

Le groupe des hommes suggérant également que « l'éducation » est problématique et qu'il faut agir sur celle-ci en aidant les parents.

Le groupe mixte propose la mise en place d'une « aide psychologique » bien qu'elle soit consciente que cela ne soit plus de la prévention.

Enfin, le groupe des femmes propose la « mise en place de règles » dans la pratique du sexting ainsi que la « création d'une application » afin de pouvoir pratiquer le sexting sur une plateforme sécurisée qui empêcherait ses dérives actuelles. Une participante propose également la mise en place de « textes préventifs » sur les applications telles que « Snapchat » mais cela n'est pas approuvé par l'entièreté du groupe qui trouve cela relativement peu utile.

Discussion

L'intérêt de cette recherche était d'évaluer quels étaient les impacts du sexting chez les adultes émergents (18 à 25 ans) ainsi que le lien entre le sexting, le slut-shaming, les stéréotypes de genre ainsi que la peur de l'intimité. Dans un premier temps, nous aborderons nos hypothèses ainsi que les résultats obtenus afin de les comparer à la littérature scientifique. Dans un second temps, nous aborderons les limites de notre étude. Enfin, nous proposerons de nouvelles perspectives de recherche

1. Question de recherche et analyse des résultats

Afin de faciliter la lecture de nos résultats, nous allons diviser cette discussion en plusieurs parties reprenant chacune une hypothèse spécifique. Nous tenterons d'y intégrer les résultats de notre partie quantitative ainsi que les résultats de notre partie qualitative.

1.1 Discussion : hypothèses sur la peur de l'intimité et le sexting

Le sexting concerne principalement les adultes émergents puisque plusieurs études ont constaté une prévalence allant de 30% à 60% dans cette population émergents (Benotsch, Snipes, Matrin & Bull, 2013 ; Crimmins & Al., 2014 ; Delevi & Weisskirch, 2013 ; Gordon-Messer & Al., 2013 ; Klettke & al. 2014 ; The National Campaign to Prevent Teen and Unplanned Pregnancy, 2008). Dans notre échantillon de 570 sujets, 64,2% ont pratiqué le sexting dans un cadre privé dans les 12 derniers mois ce qui corrobore les résultats obtenus dans la littérature scientifique. Il est également intéressant d'observer qu'une majorité (69,7%) des sujets ayant pratiqué le sexting l'ont fait avec leur partenaire amoureux. D'autres recherches comme celles de Crimmins & Al. (2014) ainsi Delevi & Al. (2013) ont également constaté que le sexting était majoritairement pratiqué dans le cadre d'une relation de couple.

Lorsque nous nous penchons sur la peur de l'intimité, nous remarquons que celle-ci a été jusqu'à présent assez peu étudiée. De plus, nous avons pu observer, dans le cadre de nos focus group, qu'il s'agissait en effet d'un concept peu connu par les adultes émergents et plutôt difficile à cerner. Il est tout de même intéressant de noter que la peur de l'intimité est plutôt vue par les participants du focus group « hommes » comme la peur de « partager des informations qui pourraient rendre vulnérables » sans être toutefois mis en lien avec le sexting alors que dans le groupe « femmes », il a été relevé que le sexting pourrait être une solution lorsqu'une personne présente une peur de l'intimité élevée. Rappelons que le but de nos hypothèses était dans un premier temps d'établir s'il existait un lien entre la peur de l'intimité et le sexting ainsi que, dans un second temps, d'examiner quelle était la nature de ce lien. Ainsi, nos résultats démontrent qu'il existe effectivement une corrélation négative entre le sexting privé et la peur de l'intimité. En d'autres termes, plus un individu pratique le sexting privé et moins celui-ci présente une peur de l'intimité. Ces résultats vont à l'encontre de nos hypothèses mais apportent un nouvel éclairage quant à la peur de l'intimité et son lien avec le sexting.

1.2 Discussion : hypothèse cybervictimisation et peur de l'intimité

Afin d'appréhender au mieux ce qu'est la cybervictimisation il semble nécessaire de préciser qu'il s'agit du fait d'être victime de cyberviolences. La cyberviolence est définie par Smith citée par Blaya (2018) comme « *un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule* ». Notre recherche portant sur le sexting, nous y incluons le partage, la diffusion en ligne ainsi que les menaces de partage de message/photo/vidéo sans le consentement de la personne concernée dans le but de nuire à autrui ou d'obtenir quelque chose en échange. Il s'agit notamment de sexting non-consensuel considéré par Scholes-Balog & Al. (2016) comme une dérive du sexting. Cela a été largement discuté par nos trois focus groups insistant sur l'impact négatif que cela pouvait avoir sur les victimes que ce soit au niveau psychologique, sexuel ou environnemental. Certaines études comme celle de Drouin & Al. (2015) ont découvert que le sexting coercitif était associé à des symptômes de santé mentale négatifs tels que de l'anxiété et des sentiments dépressifs. Nous nous sommes donc demandé si la peur de

l'intimité pouvait influencer la cybervictimisation liée au sexting. Nos résultats ont effectivement montré que plus un individu présentera une peur de l'intimité élevée, plus celui-ci présentera une cybervictimisation liée au sexting.

Ainsi, les résultats de notre recherche montrent jusqu'ici l'importance du contexte du sexting en ce qui concerne l'intimité. En effet, nous avons établi que plus un individu pratique le sexting privé et moins celui-ci présente une peur de l'intimité élevée. Cependant, lorsqu'un individu est victime de cyberviolences liées au sexting, sa peur de l'intimité augmente, ce qui suggère que ces cyberviolences ont un impact sur l'intimité d'une personne et sur sa façon de l'exprimer. Cela avait également été expliqué par les participantes du focus group des femmes pour qui un impact des cyberviolences liées au sexting pourrait être la difficulté à faire confiance et à se livrer à autrui.

1.3 Discussion : hypothèse sur la cybervictimisation liée au sexting et le type de partenaire

Le phénomène du sexting étant assez récent, la littérature à ce sujet est assez complexe. En effet, certains chercheurs suggèrent que le sexting peut être considéré comme un comportement consensuel et normal permettant d'exprimer sa sexualité par l'utilisation des nouvelles technologies, et cela, particulièrement au sein d'une relation de couple (Delevi & al., 2013). D'autres se focalisent plutôt sur les dérives que peut avoir le sexting telles que le sexting consensuel mais non-désiré (Drouin & Landgraff, 2014) ou encore le sexting coercitif (Scholes-Balog & Al., 2016) ou le « Revenge porn » (Calvert, 2013). Les résultats de notre recherche montrent que 64,2% de notre échantillon ont pratiqué le sexting au cours des 12 derniers mois, dont 69,7% avec un partenaire amoureux ce qui corrobore les résultats de Crimmins & Al. (2014) ayant montré que les individus pratiquant le sexting le font majoritairement dans le cadre d'une relation de couple. Concernant le sexting coercitif, seulement 12,1% de cyberviolences ont été rapportées au cours des 12 derniers mois par les sujets de notre échantillon suggérant que malgré le pourcentage élevé d'individus ayant pratiqué le sexting, le sexting coercitif reste minoritaire au sein de notre échantillon.

Des différences concernant le sexting ont été observées entre les hommes et les femmes dans la littérature scientifique. En effet, Gordon-Meisser & Al. (2013) ainsi que Davis & Al.

(2016) ont découvert que les hommes reçoivent plus de sextos que les femmes. De plus, il a été rapporté que les femmes seraient plus susceptibles d'être confrontées au sexting coercitif que les hommes (Drouin & Al., 2015 ; Englander, 2015). Selon Willem & Al. (2018) ainsi que Ringrose & Al. (2013), il existe également des différences entre les hommes et les femmes concernant la pratique du sexting mais également la tolérance face à cette pratique. En effet, ces chercheurs ont avancé que les femmes étaient implicitement tenues responsables du « sexting qui tourne mal » comme le sexting coercitif alors que les auteurs réels sont habituellement des hommes (Ringrose & Al., 2013). Nous nous sommes également intéressés aux différences entre les hommes et les femmes concernant la cybervictimisation liée au sexting. Cependant, nos résultats n'ont pas montré de différence significative entre les deux sexes ce qui est en contradiction avec la littérature scientifique. Il est intéressant de noter que cela diffère des représentations sur la cybervictimisation liée au sexting des participants de nos trois focus groups qui approuvaient tous le fait qu'il y ait une différence entre les hommes et les femmes au niveau de la sexualité et de cette cybervictimisation. Nous pourrions émettre l'hypothèse que cela est dû au nombre élevé de femmes par rapport aux hommes dans notre échantillon. Nous pourrions également poser l'hypothèse que nos résultats sont influencés par le statut professionnel des sujets de notre échantillon. En effet, notre échantillon est principalement composé d'étudiants ce qui représente un certain type de population et pourrait ne pas être représentatif de l'ensemble de la population.

Concernant le type de partenaire, Englander (2015) a avancé qu'un peu moins de la moitié des femmes de son étude étaient victimes de sexting coercitif avec un potentiel petit-ami alors que pour 30% il s'agissait d'un petit-ami. Il est également intéressant de noter qu'une étude de Davis & Al. (2016) portant sur le sexting en fonction du contexte relationnel a démontré que les hommes pratiquaient le sexting de façon différente en fonction du type de partenaire. En effet ceux-ci sont plus susceptibles d'envoyer des sextos dans le cadre d'une relation de couple que dans le cadre d'un flirt où ils sont plus susceptibles de recevoir des sextos. Lorsque nous nous penchons sur les résultats de notre recherche, nous remarquons que le type de partenaire ne diffère pas particulièrement concernant la cybervictimisation liée au sexting. En effet, la catégorie « parfois avec mon partenaire, parfois avec quelqu'un d'autre » est la catégorie qui s'est différenciée par rapport aux autres. Ces résultats

supposent que les participants de notre étude ayant été victimes de ce type de cyberviolences l'ont été par un partenaire amoureux ou par une autre personne. Ainsi, nos résultats ne peuvent corroborer les données obtenues dans la littérature scientifique qui suggérerait, bien que cela n'ait pas été tout à fait établi, que le type de partenaire avait un rôle particulier dans le sexting coercitif.

Cependant, notre échantillon ayant un faible pourcentage d'individus ayant subi des cyberviolences liées au sexting au cours des 12 derniers mois, il serait tout de même intéressant d'étudier le contexte relationnel au sein d'un échantillon plus large ayant été victimes de cyberviolences.

1.4 Discussion : hypothèse sur la victimisation liée au sexting et au slut-shaming ainsi que le bien-être

Comme cela a été développé précédemment, la littérature scientifique semble assez contradictoire concernant les impacts que peut avoir le sexting sur les individus qui le pratiquent. Certains affirment que le sexting peut avoir des impacts négatifs sur la santé mentale tels que des sentiments de tristesse et de désespoir ainsi que des tentatives de suicide comme l'ont indiqué Dake & Al. (2012). D'autres encore constatent que le sexting dans un contexte plutôt coercitif peut conduire à de l'anxiété, dépression ou encore au stress traumatique (Drouin & Al., 2015). Alors que certaines recherches ont plutôt constaté des résultats contraires. Ceci est en effet le cas pour Gordon-Meisser & Al. (2013) qui n'ont pas trouvé de lien entre le sexting et la dépression ou l'anxiété.

Notre recherche s'est directement intéressée à la victimisation dans le cadre du slut-shaming et du sexting. Nos résultats indiquent que la cybervictimisation liée au sexting et la victimisation liée au slut-shaming ne prédisent pas de symptômes somatiques. Ainsi, dans notre étude, le fait d'être victime de cyberviolences par rapport au sexting ne semble pas lié au développement de symptômes somatiques. Cependant, il est intéressant de remarquer que bien que le fait d'être victime de slut-shaming ne soit pas significatif par rapport aux symptômes somatiques, nos résultats étaient extrêmement proches du seuil de significativité ($r = 0,054$). De plus, nous avons découvert une corrélation positive entre la

victimisation de slut-shaming et les symptômes somatiques. De futures recherches pourraient donc investiguer le lien entre ces deux variables.

Concernant la dépression sévère, nos résultats ont également montré que la dépression sévère ne pouvait être prédite par la cybervictimisation liée au sexting mais que c'était effectivement le cas pour la victimisation liée au slut-shaming. En effet, dans notre recherche, le fait d'être victime de ce type de cyberviolences n'est pas lié à des symptômes de dépression sévère contrairement aux résultats obtenus dans l'étude de Drouin, Ross & Tobin en 2015. Cependant, le fait d'être victime de slut-shaming prédit le développement de symptômes de dépression sévère.

Nous pourrions interpréter ces résultats en avançant que ce ne sont pas les cyberviolences liées au sexting qui conduisent à des symptômes somatiques ou dépressifs mais plutôt les conséquences de ces cyberviolences telles que le slut-shaming. Nous n'observons donc pas d'impact négatif direct de ces cyberviolences sur la santé ainsi que la santé mentale mais plutôt un impact négatif secondaire. Il est également intéressant de noter que nos trois focus groups considèrent que la diffusion de messages/photos/vidéos sans le consentement de la personne concernée est une conséquence directe du sexting et que les conséquences de cette diffusion sont les moqueries et insultes. Ainsi les impacts négatifs tels que des sentiments de honte et d'impuissance, la dépression ou encore le suicide sont des impacts secondaires selon leurs représentations du sexting et de ses impacts.

1.5 Discussion : représentations des participants des focus groups et résultats complémentaires du questionnaire

Nous aimerions également aborder brièvement les stéréotypes de genre. Nous avons pu constater dans cette étude que l'item concernant la désirabilité de la femme (item : « *Il est important pour une fille d'être attirante, désirable* ») est celui qui fait l'objet de plus de controverse avec seulement 35.8% de sujets n'adhérant pas du tout à ce stéréotype. Les représentations des groupes d'hommes, mixte ainsi que des femmes semblent corroborer cela puisque ceux-ci abordent la vision de la femme qu'ils jugent problématique dans notre société. Ils rajoutent notamment que la femme est considérée comme un objet et beaucoup plus sexualisée que l'homme. Ces groupes ont également abordé le fait que les attitudes

quant à la sexualité sont différentes pour les hommes et les femmes. En effet, en fonction de leurs prouesses sexuelles, les hommes sont considérés comme des « étalons » alors que les femmes sont considérées comme des « salopes ». Ces représentations sont en accord avec ce qui est avancé dans la littérature scientifique.

En effet, Hackman & Al. (2017) ont fait le constat d'une « double norme sexuelle » constituée de rôles sexuels attribués en fonction du genre. Ces chercheurs ont ainsi rapporté que cette double norme sexuelle consistait à justifier l'activité sexuelle des hommes et à attribuer une mauvaise réputation aux femmes sexuellement actives. Ainsi, il existe deux types de femmes dans notre société : les « filles bien » avec une image prude et innocente et les « mauvaises filles » tenues responsable de ne pas arriver à protéger cette image d'innocence en ayant une sexualité plus ouverte (Ringrose & Al., 2013).

Ainsi ces différences de genre et le slut-shaming qui en découle ont été largement abordés par les trois groupes de nos focus groups dans le cadre du sexting et des cyberviolences qui en découlent.

1.6 Limites méthodologiques

Tout d'abord, la partie quantitative de notre questionnaire a été réalisée à l'aide d'échelles créées et validées dans le cadre d'une autre recherche. Cela peut mener à certaines incompréhensions quant à l'utilisation de ces échelles. Certaines de ces échelles ne peuvent notamment pas être utilisées avec un score global ce qui rend la tâche plus difficile dans le cadre d'un mémoire.

Il semble également important de souligner que le manque de clarté et de consensus dans la définition du sexting et notamment des cyberviolences qui y sont liées peuvent rendre difficile la compréhension du phénomène et de son étude. Cela a notamment été constaté par Davis & Al. (2013) ainsi que par Drouin & Al. (2016) qui insistent sur l'importance de créer des définitions et des mesures uniformes du sexting afin que les études puissent être comparées et que la recherche puisse avoir une meilleure vue d'ensemble. Selon eux, ce n'est pas encore le cas et il est donc difficile de comparer les études entre elles.

En outre, notre recherche s'est focalisée sur les cyberviolences et la victimisation de slut-shaming de façon globale alors qu'il aurait également été intéressant d'étudier les divers comportements de victimisation de notre échelle de façon isolée. En effet, cela aurait permis de donner plus de précisions concernant les différents comportements de cyberviolences liés au sexting.

Nous avons également relevé une grande différence entre le nombre d'hommes et de femmes dans notre échantillon puisque celui-ci regroupe 80% de femmes. Cela peut représenter un biais au sein de notre recherche. Ainsi nos résultats et notamment ceux comparant les hommes et les femmes, doivent être nuancés et interprétés avec prudence. Un biais de représentativité peut également être observé dans les réponses obtenues pour le statut professionnel puisque 73,2% de nos participants ont rapporté être étudiants.

Enfin, nous nous sommes principalement intéressés à la cybervictimisation dans notre recherche mais nous insistons sur le fait que nos résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné que seulement 11% de notre échantillon a rapporté avoir été victimes de cyberviolences au cours des 12 derniers mois.

Conclusion

Bien que le phénomène du sexting ne soit pas encore connu de tous, celui-ci est actuellement en pleine expansion. Nous avons décidé de porter certains éclairages quant aux impacts du sexting chez les adultes émergents ainsi que d'investiguer le lien entre le sexting et le slut-shaming, les stéréotypes de genre ainsi que la peur de l'intimité.

Nous avons créé un questionnaire qui a été mis en ligne et partagé sur les réseaux sociaux afin d'obtenir des résultats quantitatifs les plus pertinents possibles pour répondre à nos questions. Ainsi, 570 personnes ont répondu à ce questionnaire de façon anonyme. Les résultats de notre étude ont permis un éclairage quant à la pratique du sexting chez les adultes émergents, nous rappelons que 69,7% des participants ont pratiqué le sexting privé et que 12,1% de cyberviolences liées au sexting ont été rapportées. Nos résultats ont également montré qu'une minorité de notre échantillon a rapporté avoir été victime de slut-shaming rapportant notamment que l'objet du slut-shaming était généralement l'apparence/tenue ou leur.s partenaire.s amoureux.ses ou sexuel.le.s.

Concernant la peur de l'intimité, nous avons pu établir l'existence d'un lien avec le sexting et apporter certains éclairages quant à la nature de ce lien ainsi que sur le lien entre la peur de l'intimité et les cyberviolences liées au sexting. Nous avons également abordé l'influence du type de partenaire et donc du contexte relationnel sur la cybervictimisation liée au sexting qui ne s'est pas montrée concluante dans notre étude mais qui mériterait d'être plus investiguée. Concernant le bien-être, nos résultats ont montré que la cybervictimisation liée au sexting ne prédisait pas de symptômes somatiques ou dépressifs. Cependant, nous avons également constaté que la victimisation de slut-shaming prédisait des symptômes dépressifs.

Nos focus groups ont également apporté quelques éléments intéressants concernant les représentations du sexting. Les thèmes les plus abordés par les trois groupes concernant la diffusion non consentie de messages/photos/vidéos à caractère sexuel sont le « Revenge porn » puisque c'est ainsi que l'ont directement nommé tous les participants ainsi que « l'intimité » qu'ils considèrent comme une notion fondamentale allant jusqu'à parler de

« viol de l'intimité » tout en ajoutant les notions de « confiance » et de « respect » immuable à l'intimité et ainsi au sexting en lui-même. Les concepts de « l'adolescence » et des « caractéristiques individuelles » ont été abordées par les groupes et particulièrement le groupe d'hommes qui semblent avoir mis une certaine distance entre eux et l'auteur de la vidéo visionnée. L'ensemble des groupes a semblé en accord sur le fait que la perpétration de cyberviolences comme celle-ci est influencée par « l'éducation » et notamment par le « genre » et la « vision de la femme » qui conduisent les individus à se comporter de manière différente quant à la sexualité des hommes et des femmes.

Perspectives futures

Bien que nos résultats suggèrent l'existence d'un lien entre le sexting et la peur de l'intimité, il serait intéressant d'étudier plus profondément ce lien et notamment l'impact que peuvent avoir les cyberviolences liées au sexting sur la capacité d'une personne à échanger des pensées et sentiments personnellement importants avec une autre personne. En effet, nous avons étudié ce phénomène de façon plutôt générale, nous pensons qu'il pourrait être intéressant d'observer, de façon individuelle, l'impact des différents comportements de cyberviolences liées au sexting sur la peur de l'intimité.

Nous pensons également qu'il serait intéressant d'étudier plus spécifiquement le phénomène des cyberviolences liées au sexting. Dans le cadre de notre recherche, nous ne nous sommes pas focalisés sur les individus ayant été victimes de ces cyberviolences, or il serait intéressant d'étudier le phénomène avec une population plus restrictive regroupant que des individus ayant été victimes ce type de cyberviolences. En se focalisant ainsi sur des individus ayant été victimes de cyberviolences liées au sexting, il pourrait également être pertinent d'étudier plus profondément le rôle du partenaire quel qu'il soit dans ce contexte particulier.

Enfin, notre recherche incluait un certain nombre de variables telles que la peur de l'intimité, le slut-shaming ainsi que les stéréotypes de genre. Il pourrait être intéressant de se focaliser sur chacune de ces variables afin de pouvoir étudier ces phénomènes de façon plus profonde. En effet, nous avons brièvement évoqué les stéréotypes de genre alors que nous pensons qu'il serait pertinent d'évaluer plus profondément l'influence de ces stéréotypes de genre sur la perpétration ou la victimisation de cyberviolences liées au sexting mais également liées au slut-shaming.

Références bibliographiques

Armstrong, E. A., Hamilton, L. T., Armstrong, E. M. & Seeley, J. L. (2014). « Good girls » : Gender, social class, and slut discourse on campus. *Social Psychology Quarterly*, 77(2), 100-122. doi:10.1177/0190272514521220

Arnett, J. J. (1998). Learning to stand alone : The contemporary American transition to adulthood in cultural and historical context. *Human development*, 41, 295-315. doi:10.1159/000022591

Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood : A theory of development from the late teens through the twenties. *American Psychologist*, 55(5), 469-480. doi:10.1037//0003-066X.55.5.469

Arnett, J. J. (2004). *Emerging adulthood: The winding road from the late teens through the twenties*. New York, NY: Oxford University Press

Blaya, C. (2018). Le cyberharcèlement chez les jeunes. *Enfance*, 3(3), 421-439. doi:10.3917/enf2.183.0421

Burkett, M. (2015). Sex(t) talk : A qualitative analysis of young adults' negotiations of the pleasures and perils of sexting. *Sexuality and Culture*, 19(4), 835-863. doi:10.1007/s12119-015-9295-0

Carroll, J. S., Willoughby, B., Badger, S., Nelson, L. J., Barry, C. M., & Madsen, S. D. (2007). So close, yet so far away: The impact of varying marital horizons on emerging adulthood. *Journal of Adolescent Research*, 22, 219-247. doi:10.1177/0743558407299697

Cassidy, J. (2001). Truth, lies, and intimacy: An attachment perspective. *Attachment & Human Development*, 3(2), 121-155. doi:10.1080/14616730110058999

Centers for Disease Control and Prevention. (2000). *Health, United States*. Hyattsville, MD: National Center for Health Statistics.

Claxton, S. E., & van Dulmen, M. H. M. (2013). Casual Sexual Relationships and Experiences in Emerging Adulthood. *Emerging Adulthood, 1*(2), 138–150. doi:10.1177/2167696813487181

Cohen, P., Kasen, S., Chen, H., Hartmark, C., & Gordon, K. (2003). Variations in patterns of developmental transmissions in the emerging adulthood period. *Developmental Psychology, 39*, 657-669. doi:10.1037/0012-1649.39.4.657

Courtain, A. & Glowacz, F. (2017). Peur de l'intimité dans la relation amoureuse adolescente : implication de l'attachement parental et de l'attachement romantique. *Annales Médico-Psychologiques, 175*, 339-344. doi:10.1016/j.amp.2016.01.020

Currin, J. M. & Hubach, R. D. (2017). Sexting Behaviors Exhibited by Men Who Have Sex with Men Between the Ages of 18–70 Who Live in a Socially Conservative State. *Cyberpsychology, behavior, and social networking, 20*(7), 413-418. doi:10.1089/cyber.2017.0050

Currin, J. M., Hubach, R. D., Sanders, C. & Hammer, T. R. (2017). Sexting Leads to “Risky” Sex? An Analysis of Sexting Behaviors in a Nonuniversity-Based, Older Adult Population. *Journal of Sex & Marital Therapy, 43*(7), 689-702. doi:10.1080/0092623X.2016.1246390

Currin, J. M., Jayne, C. N., Hammer, T. R., Brim, T. & Hubach, R. D. (2016) Explicitly Pressing Send: Impact of Sexting on Relationship Satisfaction, *The American Journal of Family Therapy, 44*(3), 143-154. doi:10.1080/01926187.2016.1145086

Davidson, J. (2014). *Sexting : Gender and Teens*. Rotterdam: Sense Publishers.

Davis, M. J., Powell, A., Gordon, D. & Kershaw, T. (2016). I Want Your Sext: Sexting and Sexual Risk in Emerging Adult Minority Men. *AIDS Education and Prevention, 28*(2), 138-152. doi:10.1521/aeap.2016.28.2.138

Descutner, C. J. & Thelen, M. H. (1991). Development and Validation of a Fear-of-Intimacy Scale. *Psychological Assessment : A Journal of Consulting and Clinical Psychology, 3*(2), 218-225. doi:10.1037/1040-3590.3.2.218

Dir, A. L., Coskunpinar, A., Steiner, J. L. & Cyders, M. A. (2013). Understanding Differences in Sexting Behaviors Across Gender, Relationship Status, and Sexual Identity, and

the Role of Expectancies in Sexting. *Cyberpsychology, behavior, and social Networking*, 16(8), 568-574. doi:10.1089/cyber.2012.0545

Drouin, M., & Landgraff, C. (2012). Texting, sexting, and attachment in college students' romantic relationships. *Computers in Human Behavior*, 28(2), 444-449. doi:10.1016/j.chb.2011.10.015

Drouin, M., Ross, J., et Tobin, E. (2015). Sexting: a new, digital vehicle for intimate partner aggression? *Computers in Human Behavior*, 50, 197-204. doi:10.1016/j.chb.2015.04.001.

Drouin, M., & Tobin, E. (2014). Unwanted but consensual sexting among young adults: Relations with attachment and sexual motivations. *Computers in Human Behavior*, 31, 412-418. doi:10.1016/j.chb.2013.11.001

Eisend, M. (2010). A meta-analysis of gender roles in advertising. *Journal of the Academy of Marketing Science*, 38(4), 418-440. doi:10.1007/s11747-009-0181-x

Englander, E. (2015). Coerced sexting and Revenge Porn Among Teens. *Bullying, Teen Aggression & Social Media*, 19-21.

Fielder, R. L., & Carey, M. P. (2010a). Predictors and consequences of sexual "hookups" among college students: A short-term prospective study. *Archives of Sexual Behavior*, 39, 1105-1119. doi:10.1007/s10508-008-9448-4

Fischer, E. & Arnold, S. J. (1994). Sex, Gender Identity, Gender Role Attitudes, and Consumer Behavior. *Psychology & Marketing*, 11(2), 163-182. doi:10.1002/mar.4220110206

Hackman, C. L., Pember, S. E., Wilkerson, A. H., Burton, W. & Usdan, S. L. (2017). Slut-shaming and victim-blaming : a qualitative investigation of undergraduate students' perceptions of sexual violence. *Sex Education*, 17(6), 697-711. doi:10.1080/14681811.2017.1362332

Hamilton, L. & Armstrong, E. A. (2009). « Gendered Sexuality in Young Adulthood : Double Binds and Flawed Options ». *Gender & Society*, 23(5), 589-616. doi:10.1177/0891243209345829

Hazan, C. & Shaver, P. R. (1987). Romantic love conceptualized as an attachment process. *Journal of Personality and Social Psychology*, 52, 511-524. doi:10.1037/0022-3514.52.3.511

Henderson, L. (2011). Sexting and sexual relationships among teens and young adults. *McNair Scholars Research Journal*, 7 (1), 31-39.

Kitzinger, J., Markova, I. & Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ? *Bulletin de psychologie, Groupe d'étude de psychologie*, 57(3), 237-243.

Lefkowitz, E. S. (2005). Things Have Gotten Better": Developmental Changes Among Emerging Adults After the Transition to University. *Journal of adolescent research*, 20(1), 40-63. doi:10.1177/0743558404271236

Lenhart, A. (2009). Teens and mobile phones over the past five years : Pew Internet looks back.

Lenhart, A., Ling, R., Campbell, S. & Purcell, K. (2010). Teens and mobile phones : Text messaging explodes as teens embrace it as the centerpiece of their communication strategies with friends. *Pew Internet & American Life Project*.
<http://pewinternet.org/Reports/2010/Teens-and-Mobile-Phones.aspx>

Maas, M. K., & Lefkowitz, E. S. (2015) Sexual Esteem in Emerging Adulthood: Associations with Sexual Behavior, Contraception Use, and Romantic Relationships. *The Journal of Sex Research*, 52(7), 795-806. doi:10.1080/00224499.2014.945112

Mitchell, K. J., Finkelhor, D., Jones, L. M. & Wolak, J. (2012). Prevalence and Characteristics of Youth Sexting: A National Study. *Pediatrics*, 129 (1) 13-20.
doi:10.1542/peds.2011-1730

Morelli, M., Bianchi, D., Baiocco, R., Pezzuti, L. & Chirumbolo, A. (2016). Not-allowed sharing of sexts and dating violence from the perpetrator's perspective: The moderation role of sexism. *Computers in Human Behavior*, 56, 163-169. doi:10.1016/j.chb.2015.11.047

Nadeau, F. (2017). *Les pratiques de sextage chez les adolescents : État de la situation actuelle et étude sur la contribution de certains déterminants associés au phénomène*. (Thèse de doctorat). Université Laval, Québec, Canada.

Nelson, L. J. & Barry, C. M. (2005). Distinguishing Features of Emerging Adulthood The Role of Self-Classification as an Adult. *Journal of Adolescent Research, 20* (2), 242-262. doi:10.1177/0743558404273074

Ringrose, J., Harvey, L., Gill, R. & Livingstone, S. (2013). Teen girls, sexual double standards and « sexting » : Gendered value in digital image exchange. *Feminist Theory, 14*, 305-323. doi:10.1177/1464700113499853

Ringstone, J., Gill, R., Livingstone, S. & Harvey, L. (2012). A qualitative study of children, young people and « sexting » : A report prepared for the NSPCC. *National Society for the Prevention of Cruelty to Children*, London, UK.

Scholes-Balog, K., Francke, N. & Hemphill, S. (2016). Relationships between sexting, self-esteem, and sensation seeking among Australian young adults. *Sexualization, media, & society, 2*, 1-8. doi:10.1177/2374623815627790

Setty, E. (2019). Meanings of Bodily and Sexual Expression in Youth Sexting Culture : Young Women's Negotiation of Gendered Risks and Harms. *Sex Roles, 80*(9-10), 586-606. doi:10.1007/s11199-018-0957-x

Shulman, S., & Connolly, J. (2013). The challenge of romantic relationships in emerging adulthood: Reconceptualization of the field. *Emerging Adulthood, 1*, 27-39. doi:10.1177/2167696812467330

Temple, J. R. & Choi, H. (2014). Longitudinal Association Between Teen Sexting and Sexual Behavior. *Pediatrics, 134*(5), 1-6. doi:10.1542/peds.2014-1974.

Thelen, M. H., Vander Wal, J. S., Thomas, A. M. & Harmon, R. (2000). Fear of intimacy among dating couples. *Behavior Modification, 24*(2), 223-240. doi:10.1177/0145445500242004

Walker, S., Sanci, L. & Temple-Smith, M. (2013). Sexting: Young Women's and Men's Views on Its Nature and Origins. *Journal of Adolescent Health, 52*, 697-701. doi:10.1016/j.jadohealth.2013.01.026

Willem, C., Araña, N. & Tortajada, I. (2018). Chonis and pijas : Slut-shaming and double standards in online performances among Spanish teens. *Sexualities, 22*(4), 1-17. doi:10.1177/1363460717748620

Wolak, J., Finkelhor, D. & Mitchell, K. J. (2012) How Often Are Teens Arrested for Sexting ? Data From a National Sample of Police Cases. *Pediatrics*, 129 (1), 4-12.
doi:10.1542/peds.2011-2242

Wysocki, G. K. & Childers, C. D. (2011). « Let my fingers do the talking » : Sexting and infidelity in cyberspace. *Sexuality & culture*, 15, 217-239. doi:10.1007/s12119-011-9091-4

Annexes

ANNEXE 1 : Consentements



Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation

Comité d'éthique

PRESIDENTE : Fabienne COLLETTE

SECRETAIRE : Annick COMBLAIN

INFORMATION ET CONSENTEMENT ECLAIRE POUR DES RECHERCHES MENEES VIA INTERNET

L'objectif de la recherche pour laquelle nous sollicitons votre participation est d'en apprendre davantage sur le sexting et ses impacts chez les jeunes de 18 à 30 ans. Cette recherche est menée par Justine Bastin au sein de l'unité de recherche Arch, conduite par Fabienne Glowacz.

Votre participation à cette recherche est volontaire. Vous pouvez choisir de ne pas participer et si vous décidez de participer vous pouvez cesser de répondre aux questions à tout moment et fermer la fenêtre de votre navigateur sans aucun préjudice. Vous pouvez également choisir de ne pas répondre à certaines questions spécifiques.

Cette recherche implique de remplir un questionnaire pendant une durée d'environ 20 minutes. Vos réponses seront confidentielles et nous ne collecterons pas d'information permettant de vous identifier, telle que votre nom, votre adresse e-mail ou votre adresse IP, qui pourrait permettre la localisation de votre ordinateur. Vos réponses seront transmises anonymement à une base de données. Votre participation implique que vous acceptez que les renseignements recueillis soient utilisés anonymement à des fins de recherche. Les résultats de cette étude serviront à des fins scientifiques uniquement.

Vous disposez d'une série de droits relatifs à vos données personnelles (accès, rectification, suppression, opposition) que vous pouvez exercer en prenant contact avec le Délégué à la Protection des Données de l'institution dont les coordonnées se trouvent ci-dessous. Vous pouvez également lui adresser toute doléance concernant le traitement de vos données à caractère personnel. Les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire environ 12 mois.

Les données codées issues de votre participation à cette recherche peuvent être transmises si utilisées dans le cadre d'une autre recherche en relation avec cette étude-ci, et elles seront éventuellement compilées dans des bases de données accessibles à la communauté scientifique. Les données que nous

partageons ne seront pas identifiables et n'auront seulement qu'un numéro de code, de telle sorte que personne ne saura quelles données sont les vôtres. Les données issues de votre participation à cette recherche seront stockées pour une durée maximale de 15 ans.

Une fois l'étude réalisée, les données acquises seront codées et stockées pour traitement statistique. Dès ce moment, ces données codées ne pourront plus être retirées de la base de traitement. Si vous changez d'avis et retirez votre consentement à participer à cette étude, nous ne recueillons plus de données supplémentaires sur vous. Les données d'identification vous concernant seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront être conservées et traitées de façon statistique.

Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent la loi définissant les droits du patient (loi du 22 août 2002), la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine ainsi que le règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679.

Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004)

Si vous souhaitez davantage d'information ou avez des questions concernant cette recherche, veuillez contacter Justine Bastin, par e-mail (justine_bastin@hotmail.com). Cette recherche a reçu l'approbation du comité d'éthique de la faculté de psychologie, logopédie et des sciences de l'éducation de l'Université de Liège.

Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plainte relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege) ou par courrier signé et daté adressé comme suit :

Monsieur le Délégué à la protection des données

Bât. B9 Cellule "GDPR",

Quartier Village 3,

Boulevard de Colonster 2,

4000 Liège, Belgique.

Pour participer à l'étude, veuillez cliquer sur le bouton « Je participe » ci-dessous. Cliquer sur ce bouton implique que :

- Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus
- Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus
- Vous avez 18 ans ou plus
- Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche

Formulaire de confidentialité au sein du groupe dans le cadre de la recherche « Sexting chez les jeunes adultes : Quelles réalités ? »

Le recueil de données associé à cette étude se déroule via des discussions au sein d'un groupe de 6 personnes. Vous allez donc être confrontés aux opinions de différentes personnes concernant le sexting et ses impacts potentiels chez les jeunes de 18 à 25 ans. Afin que chacun puisse se sentir libre de s'exprimer, nous tenons à vous rappeler que ce qui se dit au sein du groupe est confidentiel et que ces informations, ainsi que le nom des personnes participant au groupe, ne doivent pas être divulguées à l'extérieur. Nous vous demandons donc de vous engager au respect de la plus stricte confidentialité concernant le contenu des discussions du groupe lors des sessions dirigées par l'expérimentateur. Cet engagement de confidentialité est attesté par la signature du présent document en deux exemplaires, l'un étant conservé par vous et l'autre par le chercheur responsable.

Titre du projet de recherche : « Sexting chez les jeunes adultes : Quelles réalités ? »

Nom du chercheur responsable : Justine BASTIN (justine_bastin@hotmail.com)

Nom des promoteurs de recherche : Fabienne GLOWACZ (fabienne.glowacz@uliege.be)

Je, soussigné(e) [Nom et Prénom]

déclare comprendre le caractère confidentiel relatif aux personnes du groupe auquel je participe en tant que participant à une recherche

m'engage à ne pas divulguer l'identité, les informations personnelles ou les contenus présentés dans le groupe concernant les autres participants.

Date et signature :

**CONSENTEMENT ECLAIRE
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES PARTICIPANTS HUMAINS**

Titre de la recherche	Sexting chez les jeunes adultes : Quelles réalités ?
Etudiant responsable	Justine Bastin
Promoteur	Fabienne Glowacz
Service et numéro de téléphone de contact	Service de psychologie clinique de la délinquance, des inadaptations sociales et des processus d'insertion. 0472/75.09.09

- *Je, soussigné(e)*

.....

déclare :

- avoir reçu, lu et compris une présentation écrite de la recherche dont le titre et le chercheur responsable figurent ci-dessus ;
- avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations que je souhaitais.
- avoir reçu une copie de l'information au participant et du consentement éclairé.

J'ai compris que :

- je peux à tout moment mettre un terme à ma participation à cette recherche sans devoir motiver ma décision ni subir aucun préjudice que ce soit. Les données codées acquises resteront disponibles pour traitements statistiques.
- je peux demander à recevoir les résultats globaux de la recherche mais je n'aurai aucun retour concernant mes performances personnelles.
- je peux contacter le chercheur pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation à la recherche ;
- des données me concernant seront récoltées pendant ma participation à cette étude et que l'étudiant responsable et le promoteur de l'étude se portent garants de la confidentialité de ces données. Je dispose d'une série de droits (accès, rectification, suppression, opposition) concernant mes données personnelles, droits que je peux exercer en prenant contact avec le

délégué à la protection des données de l'institution dont les coordonnées se trouvent sur la feuille d'information qui m'a été remise. Je peux également lui adresser toute doléance concernant le traitement de mes données à caractère personnel.

- Les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire pour un maximum de 12 mois.

Je consens à ce que :

- les données anonymes recueillies dans le cadre de cette étude soient également utilisées dans le cadre d'autres études futures similaires, y compris éventuellement dans d'autres pays que la Belgique.
- les données anonymes recueillies soient, le cas échéant, transmises à des collègues d'autres institutions pour des analyses similaires à celles du présent projet ou qu'elles soient mises en dépôt sur des répertoires scientifiques accessibles à la communauté scientifique uniquement.
- mes données personnelles soient traitées selon les modalités décrites dans la rubrique traitant de garanties de confidentialité du formulaire d'information.

J'autorise le chercheur responsable à m'enregistrer / me filmer à des fins de recherche : OUI – NON

Je consens à ce que cet enregistrement soit également utilisé à des fins :

- d'enseignement (par exemple, présentation dans le cadre de cours) : OUI-NON
- de formation (y compris sur le site intranet de l'Unité de Psychologie, uniquement accessible par un identifiant et un mot de passe) : OUI-NON
- cliniques : OUI-NON
- de communication scientifique aux professionnels (par exemple, de conférences) : OUI-NON

En conséquence, je donne mon consentement libre et éclairé pour être participant à cette recherche.

Lu et approuvé,

Date et signature

Etudiant responsable

- Je soussigné, Justine Bastin, étudiante responsable, confirme avoir fourni oralement les informations nécessaires sur l'étude et avoir fourni un exemplaire du document d'information et de consentement au participant.
- Je confirme qu'aucune pression n'a été exercée pour que la personne accepte de participer à l'étude et que je suis prêt à répondre à toutes les questions supplémentaires, le cas échéant.
- Je confirme travailler en accord avec les principes éthiques énoncés dans la dernière version de la « Déclaration d'Helsinki », des « Bonnes pratiques Cliniques » et de la loi belge du 7 mai 2004, relative aux expérimentations sur la personne humaine, ainsi que dans le respect des pratiques éthiques et déontologiques de ma profession.

Nom, prénom de l'étudiant responsable

Date et signature

ANNEXE 2 : Tableau analyse qualitative des questions ouvertes du questionnaire

Tableau 3bis. Analyse qualitative des questions ouvertes concernant la perception des motivations à pratiquer le sexting chez les hommes et les femmes

Perception motivations des hommes (N=32)	Perception motivations des femmes (N=55)
Séduire pour compenser un manque de confiance en soi : 21,9% (N=7)	Besoin d'être rassurée car manque de confiance en soi : 16,4 % (N=9)
Dans le but d'exciter l'autre : 21,9% (N=7)	Par obligation/pression/harcèlement : 14,5% (N=8)
Par envie de partager un moment intime avec le partenaire : 15,6% (N=5)	Par envie de partager un moment intime avec le partenaire : 12,7% (N=7)
Pour pimenter le couple dans le cadre d'une relation à distance : 15,6% (N=5)	Pour pimenter le couple dans le cadre d'une relation à distance : 12,7% (N=7)
Jeu sexuel/préliminaire : 9,4% (N=3)	Jeu sexuel/préliminaire : 11% (N=6)
Pour avoir des photos en retour : 9,4% (N=3)	Plaisir de plaire/séduire : 9,1% (N=5)
Parce qu'ils aiment le sexe : 6,3% (N=2)	Pour faire plaisir au partenaire : 7,3% (N=4)
C'est un phénomène de mode, influencé par la société : 6,3% (N=2)	C'est un phénomène de mode, influencé par la société : 5,5% (N=3)
Dépend du contexte environnemental et sentimental : 6,3% (N=2)	Dépend du contexte environnemental et sentimental : 3,6% (N=2)
Pour prouver leur virilité : 6,3% (N=2)	Prouver qu'elles ne sont pas frigides : 3,6% (N=2)
Parce qu'ils aiment plaire : 3,1% (N=1)	Pour avoir des photos en retour : 1,8% (N=1)
Toute autre perversion : 3,1% (N=1)	Pour toute autre perversion : 1,8% (N=1)
Pour concrétiser avec une personne : 3,1% (N=1)	

ANNEXE 3 : Grille d'analyse des focus groups

Questions et thèmes principaux	Sous-thèmes	Groupe hommes	Groupe mixte	Groupe femmes	
<i>Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez le mot « sexting » ? Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?</i>					
Représentations	Consentement	X	X		
	Contexte relationnel	X		X	
	Format	X	X	X	
	Formes d'échange	X	X	X	
	Nouvelles technologies de communication (TIC)	X	X	X	
	Phénomène nouveau	X			
	Pornographie	X			
	Caractère sexuel	X	X	X	
	Fréquence sexting	X			
	Intentionnalité	X	X		
	Direction	X			
	Type de sexting			X	X

	Etymologie	X	X	X
<i>Dans quel(s) contexte(s)/situation(s) pensez-vous que l'on peut pratiquer le sexting ? Avec qui ?</i>				
Contexte	Types de sexting (consenti, consenti non-désiré, coercitif + Revenge porn)	X	X	
	Prostitution/commerce		X	
	Relations affectives (couple, partenaire occasionnel, flirt, relation amicale)	X	X	X
	Confiance	X		X
	Consentement	X		
	Format			X
	Visibilité			X
	Intimité			X
<i>Pensez-vous que le sexting peut avoir des impacts positifs ou négatifs ? Lesquels ?</i>				
Impact	Impacts positifs	X	X	X
	Impacts négatifs	X	X	X

	Motivation	X		
	Caractéristiques individuelles	X		
	Contexte relationnel	X		
	Exposition	X		
	Consentement		X	
	Confiance/respect		X	
	Loi		X	
	Imprévisibilité d'autrui		X	
<i>Qu'est-ce que c'est pour vous l'intimité ?</i>				
Intimité	Confidentialité	X		
	Partage/dévoilement	X	X	X
	Différentes composantes (psychologiques, physiques, sexuelles ou émotionnelles)	X	X	X
	Caractéristiques individuelles		X	
	Confiance	X	X	
	Acceptation		X	
	Respect	X		
	Vulnérabilité	X		
	Types d'intimité	X	X	

	Concept de sphère/cercle	X	X	
	Contrôle	X		
<i>Qu'est-ce que la peur de l'intimité évoque chez vous ?</i>				
Peur de l'intimité	Caractéristiques individuelles	X		
	Confiance	X		
	Vulnérabilité	X		
	Peur du partage	X		
	Composante physique			X
	Solution			X
<i>Visionnage de la vidéo « Tu me quittes ? »</i>				
<i>Qu'avez-vous pensé de cette vidéo ?</i>				
Cyberviolences	Intimité	X		
	Revenge porn		X	
	Stéréotype		X	X
	Confiance			X
	T.I.C	X		
	Adolescence	X		
	Violence	X		
	Vision de la femme	X	X	

	Motivation	X		
	Education	X	X	
	Respect		X	
<i>Comment le vit-on ?</i>				
Ressenti	Intimité	X		X
	Responsabilité	X		
	Risque	X		
	Ressenti victime		X	X
	Ressenti auteur		X	
	Conséquences négatives			X
	Exposition			X
	Internet			X
	Loi		X	
	Babylone 2.0		X	
	Caractéristiques individuelles		X	
<i>Est-ce que cela pourrait arriver à n'importe qui ? A un garçon ?</i>				
Victimisation	Différences de genre	X	X	X
	Orientation sexuelle	X	X	X
	Imprévisibilité d'autrui	X		X

	Sexe		X	
	T.I.C			X
	Education	X	X	
	Conséquences			X
	Intimité		X	
	Infidélité			X
	Précautions			X
	Honte			X
	Slut-shaming			X
	Tabou			X

Qu'est-ce qui pourrait être mis en place au niveau préventif ?

Moyens de prévention	Population ciblée	X	X	X
	Informations	X	X	X
	Aide psychologique		X	
	Création application			X
	Education	X		
	Animations	X	X	X
	Textes préventifs applications			X
	Mise en place règles			X

ANNEXE 4 : Questionnaire en ligne



L'objectif de la recherche pour laquelle nous sollicitons votre participation est de mieux comprendre davantage sur le sexting et ses impacts chez les jeunes adultes de 18 à 30 ans. Cette recherche est menée par Justine Bastin au sein de l'unité de recherche Arch, dirigée par Fabienne Glowacz.

Votre participation à cette recherche est volontaire. Vous pouvez choisir de ne pas participer et si vous décidez de participer vous pouvez cesser de répondre aux questions à tout moment et fermer la fenêtre de votre navigateur sans aucun préjudice. Vous pouvez également choisir de ne pas répondre à certaines questions spécifiques.

Cette recherche implique de remplir un questionnaire pendant une durée d'environ 20 minutes. Vos réponses seront confidentielles et nous ne collecterons pas d'information permettant de vous identifier, telle que votre nom, votre adresse e-mail ou votre adresse IP, qui pourrait permettre la localisation de votre ordinateur. Vos réponses seront transmises anonymement à une base de données. Votre participation implique que vous acceptez que les renseignements recueillis soient utilisés anonymement à des fins de recherche. Les résultats de cette étude serviront à des fins scientifiques uniquement.

Vous disposez d'une série de droits relatifs à vos données personnelles (accès, rectification, suppression, opposition) que vous pouvez exercer en prenant contact avec le Délégué à la Protection des Données de l'institution dont les coordonnées se trouvent ci-dessous. Vous pouvez également lui adresser toute doléance concernant le traitement de vos données à caractère personnel. Les données à caractère personnel ne seront conservées que le temps utile à la réalisation de l'étude visée, c'est-à-dire environ 12 mois.

Les données codées issues de votre participation à cette recherche peuvent être transmises si utilisées dans le cadre d'une autre recherche en relation avec cette étude-ci, et elles seront éventuellement compilées dans des bases de données accessibles à la communauté scientifique. Les données que nous partageons ne seront pas identifiables et n'auront seulement qu'un numéro de code, de telle sorte que personne ne saura quelles données sont les vôtres. Les données issues de votre participation à cette recherche seront stockées pour une durée maximale de 15 ans.

Une fois l'étude réalisée, les données acquises seront codées et stockées pour traitement statistique. Dès ce moment, ces données codées ne pourront plus être retirées de la base de traitement. Si vous changez d'avis et retirez votre consentement à participer à cette étude, nous ne recueillons plus de données supplémentaires sur vous. Les données d'identification vous concernant seront détruites. Seules les données rendues anonymes pourront être conservées et traitées de façon statistique.

Les modalités pratiques de gestion, traitement, conservation et destruction de vos données respectent la loi définissant les droits du patient (loi du 22 août 2002), la loi du 7 mai 2004 relative aux études sur la personne humaine ainsi que le règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679.

Une assurance a été souscrite au cas où vous subiriez un dommage lié à votre participation à cette recherche. Le promoteur assume, même sans faute, la responsabilité du dommage causé au participant (ou à ses ayants droit) et lié de manière directe ou indirecte à la participation à cette étude. Dans cette optique, le promoteur a souscrit un contrat d'assurance auprès d'Ethias, conformément à l'article 29 de la loi belge relative aux expérimentations sur la personne humaine (7 mai 2004).

Si vous souhaitez davantage d'information ou avez des questions concernant cette recherche, veuillez contacter Justine Bastin par e-mail (justine_bastin@hotmail.com). Cette recherche a reçu l'approbation du comité déontique de la faculté de psychologie, logopédie et des sciences de l'éducation de l'Université de Liège.

Pour toute question, demande d'exercice des droits ou plainte relative à la gestion de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données par e-mail (dpo@uliege) ou par courrier signé et daté adressé comme suit :

Monsieur le Délégué à la protection des données
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Pour participer à l'étude, veuillez cliquer sur le bouton « Je participe » ci-dessous. Cliquer sur ce bouton implique que :

- Vous avez lu et compris les informations reprises ci-dessus
- Vous consentez à la gestion et au traitement des données acquises telles que décrites ci-dessus
- Vous avez 18 ans ou plus
- Vous donnez votre consentement libre et éclairé pour participer à cette recherche

[Je participe!](#)



• Vous êtes...

- Un homme
 Une femme

• Quel âge avez-vous ? (en années)

• Quel est votre statut professionnel ?

- Etudiant.e à l'Université
 Etudiant.e en Haute Ecole
 Etudiant.e dans d'autres filières (formation professionnelle, promotion sociale, etc)
 En emploi
 Sans emploi

• Laquelle des situations suivantes vous correspond actuellement ?

- Je suis en couple et vis avec mon partenaire
 Je suis en couple et ne vis pas avec mon partenaire
 Je suis célibataire

• Où vivez-vous actuellement ?

- Chez vos parents
 Dans un logement financé par vos parents
 Dans un logement financé par vous-même
 Autre

Hétérosexuel Homosexuel Bisexuel Autre

• Je me définis comme...

Suivant...

Page 1/5

Maintenant nous allons voir comment vous vous êtes senti ce mois-ci.

	Jamais	Rarement =une ou deux fois	Souvent =plus de deux fois	Toujours =tous les jours ou presque
♦ J'ai perdu le sommeil à cause de mes problèmes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ J'ai eu tendance à m'énerver, à être de mauvaise humeur.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Je me suis senti(e) angoissé(e) ou paniqué(e) sans raison.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ J'ai été nerveux (nerveuse) et tendu(e).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Je me suis senti(e) très bien et en bonne santé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Je me suis senti(e) fatigué(e) et pas dans mon assiette.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ J'ai eu des maux de tête.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Il m'est arrivé de penser que la vie ne valait pas la peine d'être vécue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Il m'est arrivé de penser au suicide.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Nous aimerions maintenant connaître votre avis. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.

	Complètement faux	Plutôt faux	Plutôt vrai	Complètement vrai
♦ C'est à l'homme de ramener le revenu principal de la famille.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Je pense qu'une fille vaut plus qu'un garçon.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Il est important pour un garçon d'être viril, "macho".	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Les lesbiennes ne sont pas de vraies femmes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Je pense qu'il est normal que les hommes gagnent plus d'argent que les femmes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour se faire respecter, il faut parfois utiliser la force.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Je pense qu'un garçon vaut plus qu'une fille.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Les homosexuels, les gays ne sont pas de vrais hommes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Il est important pour une fille d'être attirante, désirable.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Il revient au garçon de faire le premier pas pour sortir avec une fille.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Un homme doit s'imposer avant tout par la force, plutôt que par la négociation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Précédent...

Suivant...

Page 2/5

Nous allons maintenant vous poser quelques questions, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.

- ♦ Selon vous, à quelle fréquence les jeunes femmes de votre âge envoient-elles des messages, photos ou vidéos d'elles-mêmes à caractère sexuel ?
- Jamais
 - Rarement (une ou deux fois par an)
 - Souvent (au moins une fois par mois)
 - Très souvent (au moins une fois par semaine)

Selon vous, pourquoi les jeunes femmes de votre âge envoient des messages, photos ou vidéos d'elles-mêmes à caractère sexuel ?

	Oui	Non
♦ Pour attirer l'attention, se faire remarquer.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour devenir plus populaires.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour s'amuser.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour draguer.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour montrer à leur partenaire qu'elles tiennent à lui/à elle.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Parce qu'elles sont fières de leur corps, qu'elles se trouvent belles.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Parce qu'on leur demande d'en envoyer.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Parce qu'elles y sont obligées.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

♦ Autre :

♦ Selon vous, à quelle fréquence les jeunes hommes de votre âge envoient-ils des messages, photos ou vidéos d'eux-mêmes à caractère sexuel ?

- Jamais
- Rarement (une ou deux fois par an)
- Souvent (au moins une fois par mois)
- Très souvent (au moins une fois par semaine)

Selon vous, pourquoi les jeunes hommes de votre âge envoient des messages, photos ou vidéos d'eux-mêmes à caractère sexuel ?

	Oui	Non
♦ Pour attirer l'attention, se faire remarquer.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour devenir plus populaires.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour s'amuser.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour draguer.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Pour montrer à leur partenaire qu'ils tiennent à lui/à elle.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Parce qu'ils sont fiers de leur corps, qu'ils se trouvent beaux.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Parce qu'on leur demande d'en envoyer.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Parce qu'ils y sont obligés.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Autre :		
<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>		

Parlons un peu de vous et des expériences que vous avez pu vivre, dans vos relations amoureuses ou non, en lien avec les nouvelles technologies (GSM, réseaux sociaux comme Facebook, Snapchat, Instagram, ou WhatsApp, Messenger, mails, etc) au cours des 12 derniers mois.

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de...

	Jamais	Rarement (1 ou 2 fois)	Parfois (3 à 10 fois)	Souvent (plus de 10 fois)	Très souvent (plus de 20 fois)
♦ Envoyer un message/vidéo/photo à caractère sexuel de vous à quelqu'un ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Poster un message/vidéo/photo à caractère sexuel de vous en ligne ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ C'était...					
<input type="checkbox"/> Mon partenaire					
<input type="checkbox"/> Une autre personne					
<input type="checkbox"/> Parfois mon partenaire, parfois une autre personne					

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé que quelqu'un...

	Jamais	Rarement (1 ou 2 fois)	Parfois (3 à 10 fois)	Souvent (plus de 10 fois)	Très souvent (plus de 20 fois)
♦ Partage un message/photo/vidéo à caractère sexuel de vous avec d'autres personnes, alors que vous ne le vouliez pas ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Poste un message/vidéo/photo à caractère sexuel de vous en ligne, alors que vous ne le vouliez pas ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ C'était...					
<input type="checkbox"/> Mon partenaire					
<input type="checkbox"/> Une autre personne					
<input type="checkbox"/> Parfois mon partenaire, parfois une autre personne					
♦ Menace de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de vous pour vous embêter ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Menace de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de vous pour obtenir quelque chose en échange ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Poste ou envoie des messages insultants à caractère sexuel sur vous en raison de votre tenue, de votre maquillage ou de votre comportement sexuel (par exemple, vous traite de " salope " ou de " pédé ") ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Répand des rumeurs de nature sexuelle sur vous au moyen des nouvelles technologies ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Refuse de vous parler en ligne ou par SMS, vous bloque ou vous exclue de certains groupes sur les réseaux sociaux suite à des rumeurs de nature sexuelle ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Vous fasse des propositions sexuelles en ligne suite à des rumeurs de nature sexuelle sur vous ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Vous demande des informations sur votre sexualité ou vos parties intimes en ligne suite à des rumeurs de nature sexuelle sur vous, alors que vous n'aviez pas envie d'en parler ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si l'une de ces choses vous est déjà arrivée (en lien avec des rumeurs, des messages insultants de nature sexuelle), pouvez-vous nous dire sur quoi portaient ces rumeurs, ces messages ?


	Oui	Non	Ne me concerne pas
♦ 1. Sur votre orientation sexuelle, réelle ou non (gay, lesbienne, bisexuel.le)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 2. Sur votre apparence, votre tenue	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 3. Sur du contenu que vous auriez posté en ligne (ex: photos, messages), sur des activités que vous auriez eues en lien avec les nouvelles technologies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 4. Sur l'un.e de vos partenaires amoureux.ses ou sexuel.le.s	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 5. Sur le nombre de vos partenaires sexuel.le.s	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 6. Sur le type de rapport sexuel que vous auriez eu (ex: sexe oral, sexe à plusieurs)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 7. Sur le contexte dans lequel vous auriez eu des rapports sexuels (ex: en ayant bu, dans un lieu public)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 8. Sur les conséquences qu'aurait eu un rapport sexuel (ex: maladie sexuellement transmissible, avortement)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 9. Sur vos "performances" sexuelles (ex: éjaculation précoce, frigidité)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 10. Sur vos parties intimes, votre corps (ex: taille de votre sexe, hygiène)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 11. Autre :	<input type="text"/>		

Précédent...

Suivant...

Page 3/5

GDPR Privacy Notice

Développement : UDI-Fplse 

Continuons de parler de vos expériences, que ce soit dans vos relations amoureuses ou non.

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de...

	Jamais	Rarement (1 ou 2 fois)	Parfois (3 à 10 fois)	Souvent (plus de 10 fois)	Très souvent (plus de 20 fois)
♦ Envoyer un message/photo/vidéo à caractère sexuel de quelqu'un à d'autres personnes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Poster un message/vidéo/photo à caractère sexuel de quelqu'un sur internet ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Menacer de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de quelqu'un pour l'embêter ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Menacer de partager un message/photo/vidéo à caractère sexuel de quelqu'un pour obtenir quelque chose en échange ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Poster ou envoyer des messages insultants à caractère sexuel sur quelqu'un en raison de sa tenue, de son maquillage ou de son comportement sexuel (par exemple, le traiter de "salope" ou de "pédé") ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Répandre des rumeurs de nature sexuelles sur quelqu'un au moyen de nouvelles technologies ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Refuser de parler à quelqu'un en ligne ou par SMS, le/la bloquer ou l'exclure de certains groupes sur les réseaux sociaux suite à des rumeurs de nature sexuelle sur lui/elle ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Faire à quelqu'un des propositions sexuelles en ligne suite à des rumeurs de nature sexuelle sur lui/elle ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ Demander à quelqu'un des informations sur sa sexualité ou ses parties intimes en ligne alors qu'il/elle n'avait pas envie d'en parler suite à des rumeurs de nature sexuelle sur lui/elle ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Précédent...

Suivant...

Page 4/5

Si vous êtes en couple, répondez aux questions suivantes en pensant à votre relation amoureuse actuelle. Si vous n'êtes pas en couple, imaginez que vous êtes dans une relation amoureuse. Évaluez chaque énoncé sur une échelle de 1 à 5, tel que décrit ci-dessous.

	Ne me caractérise pas du tout	Me caractérise légèrement	Me caractérise moyennement	Me caractérise beaucoup	Me caractérise totalement
Dans chaque énoncé, "X" fait référence à la personne qui est ou serait impliquée dans cette relation amoureuse avec vous.					
♦ 1. Je ne me sentirais pas à l'aise de parler à X de choses dont j'ai eu honte dans le passé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 2. Je me sentirais mal à l'aise de parler avec X de quelque chose qui m'a profondément blessé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 3. Je me sentirais à l'aise d'exprimer mes vrais sentiments à X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 4. Si X était bouleversé, j'aurais parfois peur de montrer que je m'en soucie.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 5. Je pourrais avoir peur de confier mes sentiments les plus intimes à X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 6. Je me sentirais à l'aise de dire à X que je tiens à lui.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 7. J'aurais un sentiment d'union totale avec X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 8. Je serais à l'aise pour discuter de problèmes significatifs avec X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 9. Une partie de moi aurait peur de s'engager à long terme pour X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 10. Je me sentirais à l'aise de raconter mes expériences, même tristes, à X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 11. Je me sentirais probablement nerveux.se à l'idée de montrer à X des sentiments d'affection fort.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 12. J'aurais de la difficulté à être ouvert.e à X au sujet de mes pensées personnelles.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 13. Je me sentirais mal à l'aise avec X sil dépendait de moi pour un soutien émotionnel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 14. Je n'aurais pas peur de partager avec X ce que je n'aime pas chez moi.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 15. J'aurais peur de prendre le risque d'être blessé.e afin d'établir une relation plus intime avec X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦ 16. Je me sentirais à l'aise de garder des renseignements très personnels pour moi.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

♦	17. Je ne serais pas nerveux.se d'être spontané.e avec X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	18. Je me sentirais à l'aise de dire à X des choses que je ne dis pas aux autres.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	19. Je me sentirais à l'aise de faire confiance à X avec mes pensées et mes sentiments les plus profonds.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	20. Je me sentirais parfois mal à l'aise si X me parlait de choses très personnelles.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	21. Je serais à l'aise de révéler à X ce que je ressens comme étant mes défauts et mes handicaps.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	22. Je serais à l'aise d'avoir un lien émotionnel étroit entre nous.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	23. J'aurais peur de partager mes pensées personnelles avec X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	24. J'aurais peur de ne pas me sentir toujours proche de X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	25. Je serais à l'aise de dire à X quels sont mes besoins.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	26. J'aurais peur que X soit plus investi dans la relation que je ne le serais.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	27. Je me sentirais à l'aise d'avoir une communication ouverte et honnête avec X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	28. Je me sentirais parfois mal à l'aise d'écouter les problèmes personnels de X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	29. Je me sentirais à l'aise d'être complètement moi-même avec X.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	30. Je me sentirais détendu.e d'être ensemble et de parler de nos objectifs personnels.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	31. J'ai évité les occasions d'être proche de quelqu'un.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	32. J'ai retenu mes sentiments dans des relations antérieures.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	33. Il y a des gens qui pensent que j'ai peur de devenir proche d'eux.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	34. Il y a des gens qui pensent que je ne suis pas une personne facile à connaître.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
♦	35. J'ai fait des choses dans des relations antérieures pour m'empêcher de développer une relation de proximité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pour terminer, auriez-vous des commentaires à partager ? Je vous remercie pour votre participation et pour le temps accordé à notre étude.

♦ Commentaires :

Précédent...

Suivant...

ANNEXE 5 : Analyse par groupe des résultats

1.1 Analyse thématique focus group hommes

1.1.1 Représentations du sexting

La première chose qui a longuement été débattue par les sujets est le « format » du contenu du sexting. En effet, certains pensent qu'il s'agit surtout de textes, comme Benjamin l'exprime : « [...] En discutant comme ça, c'est vrai qu'en entendant le mot au premier instant, j'entends plutôt un texte, un caractère textuel pas photo forcément mais voilà juste le fait d'envoyer des trucs à caractère sexuel à une autre personne. » (Annexes confidentielles, page 4, lignes 44-46), d'autres pensent qu'il s'agit plutôt de photos ou vidéos, comme le souligne Thibault : « Moi justement je vois plutôt l'opposé, je vois plus les images et les vidéos que les textes quand on me parle de sexting parce que les messages en tant que tels ce n'est pas vraiment nouveau et on pouvait déjà écrire avant. Je trouve que ce qui rajoute vraiment la dimension de sexting, le mettre à part, c'est que, maintenant, il y a des vidéos et tout qui peuvent facilement être envoyées aux uns et aux autres. [...] » (Annexes confidentielles, page 4, lignes 47-51) mais le groupe se met finalement d'accord sur le fait qu'il s'agit de textes, photos et vidéos. Charles a également brièvement mentionné « l'étymologie » du mot sexting durant ce débat.

Il a également été décidé à l'unanimité qu'il y avait un « caractère sexuel » et une « intentionnalité » dans cette pratique. La notion de « consentement » et le « contexte relationnel » ont également été débattus amenant le sujet du harcèlement, du Revenge porn et du sexting coercitif comme l'aborde Charles : « [...] après, il peut être sain, entre guillemets hein, avec ta copine ou il peut être comme du harcèlement si ça ne vient pas des deux côtés quoi. Si ce n'est pas souhaité en tout cas. » (Annexes confidentielles, page 4, lignes 30-32).

La « forme de l'échange » a également été mentionnée par le groupe. Les thèmes de la « nouveauté du phénomène » et des « nouvelles technologies » ont également été abordés par Thibault notamment : « C'est comme tu l'as dit, c'est depuis les années 2000, c'est depuis que t'as vraiment les nouvelles technologies pour envoyer images et photos alors qu'avant tu

pouvais déjà envoyer des lettres si tu le voulais par la poste avec ce genre de contenu dedans mais on n'appelait pas ça du sexting. [...] » (Annexes confidentielles, page 5, lignes 67-70).

Ensuite, la « fréquence » du sexting a été mentionnée par Thibault. Ce dernier parle également de la « pornographie » en exprimant : « *Je pense que tu peux rentrer dans le domaine de la pornographie quand tu sors du cadre de la confiance entre les deux personnes entre qui ça a été partagé et quand tu commences à les publier.* » (Annexes confidentielles, page 7, lignes 108-110).

Enfin, le groupe a également longuement débattu sur la « direction » du sexting, par exemple, Medhi exprime : « *Je trouve que c'est même d'avantage de la part du récepteur qu'on peut considérer ça comme du sexting parce que, imaginons, je reçois la photo comme ça de quelqu'un qui a l'air très attrayant, assez dénudé. Moi je vais dire d'un côté « ah ben je viens de recevoir un sexto » mais moi, en tant que récepteur, je considère ça comme du sexting.* » (Annexes confidentielles, page 10, lignes 207-210) le groupe décide finalement que cela dépend du contexte du sexting, du fait d'être émetteur ou récepteur ainsi que de l'intention.

1.1.2 Contexte du sexting

Les premiers thèmes abordés par le groupe sont les « relations affectives », comprenant le couple ou toute relation de flirt ou amicale, la notion de « consentement » ainsi que la « confiance » comme le dit Charles : « *Ben comme on disait en relation de confiance avec ton conjoint. En fait, avec à peu près n'importe qui à partir du moment où il y a un consentement mutuel je pense.* » (Annexes confidentielles, page 8, lignes 139-140) alors que Mehdi amène le contexte de « harcèlement » : « *Ou même pas, tu peux pratiquer du sexting sans consentement. Après, tu peux aussi l'appeler harcèlement etc. mais le sexting est un acte. Après, il est acceptable en fonction du contexte.* » (Annexes confidentielles, page 8, lignes 141-143).

Le groupe aborde ensuite le « type de sexting » en commençant par le sexting non-demandé où Bastien exprime : « *Non mais je veux dire que quelqu'un peut très bien choisir quelqu'un au hasard parce que tu peux trouver n'importe qui sur les réseaux sociaux et pratiquer du sexting non demandé avec.* » (Annexes confidentielles, page 9, lignes 161-163). Le groupe débat

notamment sur le contexte de l'arnaque où Antoine énonce : « Ça doit bien t'être déjà arrivé, une nana sur Facebook qui te rajoute tous les trois jours là et qui te dit genre « viens me voir je suis toute nue ». En vrai c'est des arnaques. » (Annexes confidentielles, page 9, lignes 164-165 ; 167) et où Medhi rajoute que cela fait partie du sexting : « Oui, c'est de l'arnaque via le sexting quoi. Donc, même dans ce cadre-là, ça reste du sexting. » (Annexes confidentielles, page 9, lignes 171-172).

Ensuite, le Revenge Porn est abordé par les sujets, Medhi explique : « Oui ça rentre dans un autre cadre, ça rentre dans ce qu'on parlait juste avant, le Revenge porn ou simplement de la diffusion quoi. Je vais dire, je reçois la photo de quelqu'un que je connais pas du tout et je vais la montrer à Charles par exemple, ce n'est pas du sexting que j'envoie à Charles c'est juste une propagation de quelque chose que j'ai reçu. » (Annexes confidentielles, page 10, lignes 197-200) concluant ainsi que la diffusion/le Revenge porn ne sont pas des comportements compris dans le sexting.

Enfin, Medhi aborde également le sexting consenti : « Faut pas mettre directement ça à l'extrême, le sexting ça peut aussi être quelque chose d'hyper anodin quand t'es dans une relation de confiance et, que ce soir tu sais que tu ken, envoyer simplement « J'ai hâte d'être à ce soir pour être avec toi » on n'est pas du tout dans un truc violent et imposé. » (Annexes confidentielles, page 11, lignes 235-238).

1.1.3 Impacts du sexting

Le premier thème abordé pour cette question est « les impacts négatifs ». En effet, la diffusion de photos/vidéos ainsi que le Revenge Porn semblent être les conséquences négatives principales du sexting, comme l'exprime Bastien : « Il y a toujours un impact, on a parlé de propagation des images ben ça peut être très négatif. » (Annexes confidentielles, page 12, lignes 251-252) et Antoine : « Ça peut être dramatique, genre t'envoies une vidéo de toi et ça se diffuse, ça peut avoir un effet dramatique. » (Annexes confidentielles, page 12, lignes 259-260). Une autre conséquence négative, la réception d'un sexto non-voulu, est énoncée par Thibault : « Ouais, sans même partir sur une idée du fait que ça va se propager, c'est la personne qui le reçoit : si elle ne l'avait pas demandé, ça peut vraiment la déranger et la mettre mal. [...] » (Annexes confidentielles, page 13, lignes 267-269). Ensuite, tour à tour,

les participants énoncent les différents impacts que la diffusion, mais surtout les mogueries qui suivent la diffusion, peuvent engendrer : impact négatif sur la famille, perte d'emploi, séparation, sentiment d'agression, blessures profondes.

Un autre thème abordé est celui des « impacts positifs » qui, selon les participants, prend place dans un contexte relationnel sain comme le dit Antoine : « [...] Ça peut être très positif si t'as une relation complètement saine. » (Annexes confidentielles, page 12, ligne 263). Les conséquences positives énoncées par les participants sont les suivantes : améliorer l'image de soi et renforcer l'égo ainsi qu'améliorer la relation.

Ainsi, le groupe aborde le concept de « contexte relationnel » en exprimant que les conséquences du sexting dépendent du type de relation et de la personne avec qui l'on pratique le sexting, comme l'exprime Bastien : « Ouais, c'est comme on disait au début, il y a plein de contextes où t'es en confiance avec quelqu'un et les contextes où tu ne sais pas trop où ça part et ça peut ressortir à tout moment quoi, y a quand même un risque. » (Annexes confidentielles, page 12, lignes 264-266).

Charles évoque notamment « l'exposition » afin d'exprimer que le format du sexting peut rendre la pratique plus ou moins sécurisante : « Mais en ça c'est quand même plus safe le texte que les images et vidéos, le texte c'est manipulable, tu peux dire « ce n'est jamais moi qui ai écrit ça » alors qu'une photo ou une vidéo, là, t'es exposé. » (Annexes confidentielles, page 13, lignes 271-273).

Ensuite, le groupe évoque les « caractéristiques individuelles » qui influencent le sexting et ses impacts. Bastien parle par exemple de l'âge : « Oui, puis ça dépend aussi des âges auxquels c'est fait. [...] » (Annexes confidentielles, page 14, ligne 294), Antoine suit en insistant sur l'insouciance de l'adolescence : « Mais aussi le côté adolescent, il y a l'insouciance, tellement tu le fais tu te dis que ce n'est pas grave, qu'il ne pourrait rien t'arriver et puis ça arrive. » (Annexes confidentielles, page 14, lignes 298-299), Mehdi souligne également l'importance des caractéristiques individuelles des individus : « Ben et à l'inverse on parle fort négatif mais quand c'est fait de façon mature, réfléchi, avec une certaine bienveillance, je pense aussi que ça peut avoir pas mal d'impacts positifs, que ce soit sur le couple, sur les personnes. [...] » (Annexes confidentielles, page 14, lignes 300-302).

Finalement, le groupe évoque les « motivations ». Antoine exprime notamment qu'une motivation principale serait de faire plaisir à l'autre : « *Là, dans ce que t'explique, t'as l'air de plus vite dire que c'est positif pour le gars qui l'envoie que l'inverse. Alors que moi je dirais justement l'inverse. Moi, si ça m'arrivait d'envoyer une photo, ce serait plutôt pour faire plaisir à la personne ou pour lui donner l'envie. Tu vois, je ne l'enverrais pas pour moi, pour me faire plaisir ou pour me dire « waw je suis trop bien ».* » (Annexes confidentielles, page 14, lignes 314-318).

1.1.4 Intimité

Dans la définition de l'intimité de Charles émergent directement trois éléments largement partagés par l'ensemble du groupe, c'est-à-dire la notion de « confiance », de « confidentialité » et de « partage » : « *C'est ton jardin secret mais genre que tu peux quand même ouvrir à quelqu'un dans une relation de confiance.* » (Annexes confidentielles, page 16, lignes 357-358).

Antoine va plus loin dans la définition en expliquant qu'il existe plusieurs « types d'intimité » (intimité avec soi, intimité avec une autre personne et intimité d'un groupe) : « *L'intimité, pour moi, c'est simplement des choses auxquelles tu te réserves à toi seul le droit d'accès. Des informations, des moments que tu te donnes à toi-même ou une partie de ton corps, ce sont des choses que tu réserves à ta personne et que tu ne souhaites pas partager. Là, je parle de l'intimité à soi-même. Après, tu peux avoir une intimité de couple où, là, c'est ce qui rentre dans le cadre du couple et que tu réserves à ton couple. Puis, tu peux avoir une intimité certaine avec tes potes aussi. Genre : c'est ce qui sera admis dans le groupe, tu fais des couilles mais ça reste dans l'intimité du groupe.* » (Annexes confidentielles, page 16, lignes 359-365). Le groupe partage également ce point de vue auquel Charles ajoute la notion de « contrôle » des informations de chacun. Thibault précise également qu'il peut y avoir différentes « composantes » (physiques avec son partenaire ou émotionnelles avec ses amis) et que l'intimité est influencée par la durée et notamment la confiance au sein de la relation : « *C'est le contact que tu as avec les gens, la confiance que tu as en eux. Tu as une intimité avec une copine, tu es avec depuis quelques mois, c'est ta nouvelle copine et tu es techniquement plus proche au niveau intimité. Mais tes potes tu peux les connaître depuis 10*

ans et tu as une confiance techniquement plus grande dans ces personnes-là même si t'iras jamais coucher avec eux. Mais c'est ça que je vois comme différence d'intimité. » (Annexes confidentielles, page 17, lignes 401-405).

Le « respect » est également énormément abordé durant ce focus group. Thibault exprime notamment qu'il est indispensable à l'intimité : « Ben y a le respect, clairement, et la confiance, ils vont de pair. Si t'as pas ça, avoir l'intimité c'est pratiquement impossible parce que si t'as pas confiance et que la personne ne le garde pas pour elle c'est plus intime c'est tout le monde est au courant » (Annexes confidentielles, page 18, lignes 413-415). Medhi surenchérit en expliquant qu'il peut y avoir de lourdes conséquences si on ne respecte pas l'intimité de quelqu'un : « Au plus c'est intime et au plus ce n'est pas respecté, au plus c'est dommageable » (Annexes confidentielles, page 19, ligne 443), amenant ainsi Charles à faire émerger le concept de « vulnérabilité » avec l'approbation du groupe : « C'est vrai que, par rapport au terme que t'as employé, c'est vrai que tu te mets en position de vulnérabilité par rapport à la personne à qui tu te confies » (Annexes confidentielles, page 19, lignes 444-445).

Enfin, Mehdi propose le concept de « sphère » afin de mieux visualiser ce qu'est l'intimité. Les membres du groupe semblent d'accord avec ce concept en globalité mais un débat a lieu pour décider plus précisément de la place de chacun dans cette sphère. Les participants finissent par se mettre d'accord avec les propos de Benjamin : « Moi, je dirais plutôt c'est toi, tu es au centre de la sphère puis c'est d'autres sphères qui viennent s'imbriquer dans la sphère. Et ils viennent s'impliquer plus près ou plus loin du centre. » (Annexes confidentielles, page 17, lignes 387-389).

1.1.5 Peur de l'intimité

Mehdi commence à répondre et instaure la « peur du partage » dans la continuité de leur définition de l'intimité : « Ben la peur de l'intimité c'est la peur du partage justement. L'intimité, c'est ce que je partage et ce que je ne partage pas, ce que je garde pour moi. Donc, la peur de l'intimité c'est avoir peur de faire ce partage. La peur de partager des informations que d'autres personnes pourraient partager quoi. » (Annexes confidentielles, page 19, lignes 458-461).

Thibault exprime ensuite qu'il s'agit de « vulnérabilité » et de « confiance » : « *Ben c'est lié à la vulnérabilité où j'ai justement peur de me mettre vulnérable envers quelqu'un en qui je n'ai pas confiance parce que c'est quelque chose que je trouve, moi, trop risqué. Donc, je ne partage pas.* » (Annexes confidentielles, page 20, lignes 469-471). Un débat a ainsi lieu afin de déterminer s'il s'agit réellement d'une peur ou simplement du fait d'être réservé. Bastien propose alors que cela dépende des « caractéristiques individuelles » de chacun : « *Je pense que c'est le caractère de chaque personne quoi. Il y a des gens qui ressentent le besoin de s'exprimer, de partager certaines choses et d'autres qui se sentent très bien de garder des informations pour eux et de partager d'autres choses tout en ressentant le même niveau de satisfaction quoi* » (Annexes confidentielles, page 20, lignes 482-485). Ce à quoi Mehdi conclut que cela dépend effectivement de chacun : « *Ça dépend comment tu as appris à gérer certaines informations, certains vont juger que non ça ne se partage pas et d'autres vont avoir peur de le partager tout simplement* » (Annexes confidentielles, page 20, lignes 486-487).

1.1.6 Cyberviolences

Suite au visionnage de la vidéo, le groupe aborde directement la notion de « violence » que ce soit dans le ressenti comme Charles : « *Putain j'ai envie de prendre le mec et de le tabasser.* » (Annexes confidentielles, page 21, ligne 492), ou dans ce qui a été présenté dans la vidéo comme Mehdi l'exprime : « *Et ce qui est révoltant aussi, c'est rien que le début, la façon dont il traitait sa petite amie... Enfin ses propos étaient violents, c'est-à-dire que ça paraît complètement normal qu'ils reçoivent des photos de meufs à poil devant sa meuf et puis il réagit en mode « t'es complexée ou quoi ? Elles sont bien gaulées c'est normal » je pense qu'il y a déjà un problème au niveau de l'image de la femme, de la façon de traiter le partenaire... » (Annexes confidentielles, page 21, lignes 499-503). Dans ces propos, Mehdi introduit également « la vision de la femme » qu'il considère comme problématique dans cette situation.*

C'est le mot « intimité » qui est revenu le plus souvent. En effet, les participants débattent sur la place de l'intimité lorsqu'il y a couple et lorsque le couple n'est plus. Ainsi, Antoine explique : « *Là où je te rejoins juste c'est que... Le fait qu'elle le quitte, pour lui cette vidéo-là elle est sortie de son intimité à lui mais on est toujours dans son intimité à elle. Donc sachant*

que si ça sort de son intimité à elle ça va la blesser ben c'est pour ça qu'il le fait. Parce que vu que ça a l'air d'être un strip-tease je crois, lui n'est pas mis en scène donc, entre guillemets, il n'a aucun risque à poster ça. C'est là que c'est vrai ce que tu disais c'est que lui n'est plus impliqué là dans cette relation d'intimité qui ne concerne plus qu'elle » (Annexes confidentielles, pages 21-22, lignes 513-518), les membres du groupe étant relativement d'accord avec ces propos. Dans ces propos, Antoine relève également la « motivation » qui est l'envie de blesser l'autre afin de se venger de l'avoir quitté.

Ensuite, Bastien introduit « l'adolescence » qui serait, selon lui, un facteur explicatif du comportement du jeune homme : « Moi, ce que je trouve intéressant dans la vidéo, c'est l'âge des personnes. Parce que, ici, tout le monde s'est dit directement « c'est un connard » ou quoi mais on a tous 23, 24, 25 ans, on sait tous réfléchir alors que là il a quoi... 16, 17 ans ? Et j'ai l'impression qu'à cet âge-là les gens réfléchissent moins aux conséquences de leurs actes et tout ça, que ce soit ben de faire cette vidéo là ou l'envoyer, ils sont moins conscients des répercussions que ça peut avoir » (Annexes confidentielles, page 22, lignes 526-531). Medhi semble d'accord avec ses propos mais se focalise plutôt sur le manque de maturité caractéristique de cette période de la vie : « Moi, c'est vraiment le manque de maturité qui me vient... A ce moment-là, tu sors de secondaire ou tu y es toujours, c'est très hormonal, très popularité, sociabilité, etc. On cherche encore un peu sa place et ça peut être une période très violente encore à 18 ans. T'es pas mature à cet âge-là malgré que tu sois considéré comme adulte. Pour moi, c'est un problème de maturité et c'est des périodes où tu es très focalisé sur toi-même avec peu d'égard pour les dégâts que tu peux faire autour de toi » (Annexes confidentielles, page 22, lignes 536-541), ce à quoi le reste du groupe acquiesce excepté Charles qui ajoute la dimension « éducation » : « Je n'irais pas jusque-là parce que, moi, je n'aurais jamais fait ça. C'est ET un manque de maturité ET un manque d'éducation ET un manque d'intelligence parce qu'excuse-moi mais faut être con pour faire ça. C'est un tout quoi, pas uniquement de la maturité. Même à 14 ans je n'aurais jamais fait ça » (Annexes confidentielles, page 23, lignes 546-549). Le groupe semble en accord avec le fait qu'il s'agit à la fois du manque de maturité de l'adolescence et d'un manque d'éducation. Cependant, le groupe continue en ajoutant le concept des « nouvelles technologies de communication » dont l'accès facile et rapide influence également, selon eux, l'apparition de ce genre de situation comme l'exprime notamment Antoine : « Je pense que c'est aussi complètement vis-

à-vis de l'accès aux technologies. [...] C'est lié à l'apprentissage aussi et si tes parents t'ont sensibilisé à tout ça. Nous, on a quand même grandi dans la technologie mais moi, à 14 ans, j'avais mon forfait GSM, j'avais 50 SMS par mois, je n'allais pas envoyer des photos de moi. T'envoyais des « call me » parce que t'avais plus de crédit quoi. T'avais l'accès à pouvoir parler avec tes potes mais c'était quand même restreint par quelque chose qu'ici il n'y a rien à faire c'est illimité » (Annexes confidentielles, page 23, lignes 552 et 556-560).

1.1.7 Ressenti

Il est intéressant de noter que le « ressenti » est un thème qui n'a pas été fortement développé par les participants dans ce focus groupe. Lorsque le groupe adopte le point de vue de la femme, ils la définissent comme étant une victime. Mehdi fait ensuite le lien avec le concept « d'intimité » : « Sur le coup oui c'est une victime, elle n'a pas grand-chose à se reprocher. On parlait d'intimité tout à l'heure, elle a partagé quelque chose en intimité avec une relation de confiance et ça a été violé et non respecté. » (Annexes confidentielles, page 25, lignes 620-622). S'ensuit un débat sur la notion de « responsabilité » où Thibault exprime : « Oui, mais là, ça a l'air de durer depuis un moment... Tu me dis que la vidéo date d'avant ça et qu'elle avait confiance ok, c'est lui qui a trahi sa confiance mais s'ils avaient déjà cette relation de peu de confiance où elle se doute que lui matte des filles en permanence pourquoi est-ce qu'elle l'a laissé prendre la vidéo ? » (Annexes confidentielles, page 26, lignes 647-650) mais le groupe conclut à l'unanimité que rien ne justifie ce type de comportement.

La notion de « risque » est également abordée par Benjamin : « [...] Quand on se fait filmer, on se fait prendre en photos, y a des risques, des trucs qui peuvent nous rattraper mais on n'est pas conscient de ces choses-là au moment où on le fait. Sur le moment on a juste envie, on se sent chaud et on se dit « ouais pourquoi pas prends des photos ça peut être excitant » et après ça peut te rattraper » (Annexes confidentielles, page 27, lignes 662-666), le groupe semble d'accord avec cela.

1.1.8 Victimisation

Le groupe répond d'abord que la diffusion d'une photo/vidéo sans que ce soit consenti peut arriver à toute personne prenant une photo/vidéo, « l'orientation sexuelle » étant très brièvement abordée pour dire qu'il n'y a pas de différence.

Ensuite, le « genre » est abordé par Charles : « *Oui, mais je pense que les victimes sont quand même majoritairement des femmes* » (Annexes confidentielles, page 27, ligne 678) soutenu par Benjamin « *Oui, l'industrie du sexe c'est quand même essentiellement pour les hommes* » (Annexes confidentielles, page 28, ligne 681) et également le reste du groupe qui semble d'accord pour dire que les hommes sont plus tournés vers la sexualité et donc plus demandeurs alors que les femmes sont plus tournées vers l'amour et les sentiments. Mehdi soutient que cela dépend notamment de « l'éducation » : « *Oui, c'est un apprentissage social, les filles sont à la recherche de l'amour et les garçons... Quand t'es ado, je suis désolé mais c'était la course à qui allait faire l'amour le plus vite quoi [...]* » (Annexes confidentielles, page 28, lignes 682-685). Charles ajoute finalement que, ce qui différencie les hommes et les femmes, c'est le format du sexting : « *Et encore, on se base sur les photos, vidéos mais pour les textes, à mon avis, ce n'est pas plus les femmes que les hommes* » (Annexes confidentielles, page 28, lignes 698-699).

Mehdi aborde ensuite « l'imprévisibilité d'autrui » expliquant que, malgré le fait d'être prudent, il est toujours possible de tomber sur une personne mal intentionnée : « *Je pense que ça peut arriver à tout le monde mais y a des gens plus prudents et d'autres moins, ça dépend de toi je pense... Et même quelqu'un de très prudent peut tomber sur la mauvaise personne qui fouillerait ton ordinateur, planque une caméra dans la chambre t'en sais rien* » (Annexes confidentielles, page 28, lignes 690-693).

1.1.9 Moyens préventifs

Mehdi aborde directement la sensibilisation en se focalisant sur deux « populations » : les adultes et les adolescents, il aborde ainsi le concept « d'animation » dans le but « d'informer » sur les risques du sexting : « *Ben, déjà, il faudrait sensibiliser les ados et peut-être même les adultes de notre âge, si ce n'est pas trop tard. Genre : faire des présentations*

où on informe les gens sur les risques du sexting » (Annexes confidentielles, page 29, lignes 721-723). Antoine insistant surtout sur « l'éducation » : « [...] Donc, un moment donné, faut carrément agir sur l'éducation des jeunes, voire même apprendre aux parents à éduquer parce que y a clairement un problème à ce niveau-là hein » (Annexes confidentielles, page 29, lignes 726-728) le reste du groupe étant d'accord sur le fait qu'il faut agir sur l'éducation.

Mehdi soutient qu'il faut informer sur les risques et conséquences du sexting pour prévenir de futures victimes mais également sensibiliser de potentiels auteurs sur les répercussions potentielles de la diffusion non-consentie de sextos : « Faut parler des risques et des conséquences mais pour que les personnes qui pourraient être victime fassent plus attention, évidemment, mais surtout sensibiliser les potentiels auteurs afin qu'ils comprennent les répercussions que ça peut avoir sur les gens. Y en a qui se suicident et je pense que parler des conséquences graves comme ça ben ça peut que les marquer plus, vous voyez ce que je veux dire ? » (Annexes confidentielles, page 30, lignes 741-745), ce à quoi le groupe acquiesce.

1.2 Analyse thématique focus group mixte

1.2.1 Représentations du sexting

Le « format » du contenu du sexting a été largement abordé par les sujets de ce groupe. En effet, afin de définir le sexting, Elise propose : « Je dirais le partage d'images notamment en plus des mots etc. mais la première chose qui me vient c'est des images » (Annexes confidentielles, page 31, lignes 762-763), le reste du groupe soutenant également qu'il s'agit surtout d'images/photos/vidéos plutôt que des textes, excepté Arthur qui ne connaissait pas le phénomène du sexting. La « forme » du sexting (envoi/partage pour ce groupe) a également été mentionnée.

Le « caractère sexuel » du sexting a également été soulevé par les membres du groupe en commençant par Simon qui introduit également les « nouvelles technologies de communication » ainsi que « l'étymologie » du mot sexting : « Envoyer du cul par téléphone... Ou pas que par téléphone, par tout ce qui est internet en fait. C'est peut-être plus large que juste par SMS ou MMS. Comme on disait sexting enfin texting ben c'est plus que ça, avec

Messenger, avec tout ce qu'on veut... Je ne sais pas ce que vous en pensez ? » (Annexes confidentielles, page 31, lignes 754-757).

Vladimir introduit ensuite la notion de « consentement » : « *Mais aussi surtout dans un esprit de commun accord. Si t'envoies juste une photo de ton pénis à quelqu'un que tu ne connais pas ce n'est pas du sexting* » (Annexes confidentielles, page 31, lignes 775-776) alors que Laura introduit la notion de « type de sexting » avec le harcèlement plutôt considéré par certains membres comme une dérive du sexting et par d'autres comme appartenant au sexting.

Enfin, « l'intentionnalité » du sexting a également été débattue comme le montre Vladimir : « *Mais je pense que c'est la notion de sexe qui est importante parce qu'autant tu peux envoyer la photo de ton corps ou de tes abdos à quelqu'un sans qu'il ait aucune notion sexe pour montrer quelque chose mais tu enverras la même photo à quelqu'un avec qui vous êtes dans cette relation là et, dans ce cas-là, il y aura une notion sexting [...]* » (Annexes confidentielles, page 39, lignes 969-972). Cependant, aucune réponse claire n'a été exprimée.

1.2.2 Contexte

Le groupe aborde d'abord les « relations affectives » comprenant les relations amoureuses officielles ou non officielles comme l'exprime Emeline : « *Ben la relation amoureuse quoi, officielle ou pas officielle. Des échanges affectifs* » (Annexes confidentielles, page 32, ligne 791).

Ensuite, le « type de sexting » avec le sexting coercitif est introduit par Vladimir : « *Ouais soit avoir de l'argent pour une photo soit d'autres photos ça arrive aussi, donc la personne est dans un engrenage parce que plus elle envoie de photos pour ne pas que les autres soient divulguées plus elle doit en envoyer et pour demander du sexe aussi* » (Annexes confidentielles, page 33, lignes 809-811), ce qu'Arthur qualifie de chantage. Simon, quant à lui, introduit le Revenge porn : « *Ben la meuf qui se fait piquer des photos par son ex ou un truc comme ça et qui, je ne sais pas, et son ex en profite pour la faire tourner. Je ne sais pas si ça rentre dans le cadre du sexting ou pas* » (Annexes confidentielles, page 32, lignes 795-797), le groupe débat afin d'établir si ce type de comportement fait partie du sexting ou non.

Enfin le groupe aborde également brièvement les notions de « prostitution/commerce » lorsqu'ils expliquent qu'il existe des individus réclamant des sextos en échange de rémunération.

1.2.3 Impacts du sexting

Le groupe commence par aborder les « conséquences négatives » du sexting avec la diffusion de photos sans le consentement de la personne concernée comme l'exprime Emeline : « *On connaît déjà assez de personnes à qui s'est arrivé qui envoient une photo nue et que ça se dispatche quoi. Même s'il n'y a pas la tête de la personne tu sais qui c'est* » (Annexes confidentielles, page 34, lignes 848-849) mais également le chantage. Ensuite le groupe énonce les conséquences liées à la diffusion d'une photo non consentie : mauvaise réputation (décrédibilisation au travail, dans de potentielles futures relations amoureuses), moqueries, suicide, dépression.

Le groupe discute ensuite des « conséquences positives » du sexting. Emeline mentionne la pornographie : « *Maintenant, ça dépend, si t'as une voie tournée vers le film porno tu peux très bien te faire connaître et ce sera positif* » (Annexes confidentielles, page 35, lignes 866-867) alors que Simon mentionne la prostitution : « *Pareil, la prostitution [...] Y en a qui retire de l'argent l'autre qui retire des photos qu'il a payées, que lui ou elle a payé enfin peu importe. C'est aussi, enfin ce n'est pas que du positif mais y a aussi du positif des deux côtés quoi dans ce cas-là* » (Annexes confidentielles, page 36, lignes 886-890) mais les impacts positifs partagés par l'ensemble du groupe sont l'amélioration/renforcement de la relation de couple, notamment dans le cadre d'une relation à longue distance où cela pimente la sexualité du couple ainsi que l'amélioration de la confiance en soi.

Finalement, certains estiment que les conséquences sont principalement liées au concept de « consentement » comme l'exprime notamment Simon : « *Ben je crois que le cadre qui est positif ce sera tout ce qui touche au consentement. Si c'est consenti ben t'auras... T'auras jamais consenti à ce que ta photo soit envoyée pour se venger* » (Annexes confidentielles, page 36, lignes 882-884) mais également Elise qui précise que le consentement doit aller dans les deux sens : « *[...] en tant que la personne qui envoie mais aussi en tant que personne qui la reçoit parce que t'as peut-être pas toujours envie de recevoir une photo d'une chatte ou*

d'une bite sans avoir dit que ça pouvait t'intéresser, tu vois ce que je veux dire ? Y a consentement dans les deux sens quoi je pense, les deux personnes doivent être consentantes... [...] ». (Annexes confidentielles, page 36, lignes 904-908). Cependant, pour d'autres comme Laura, il s'agit plutôt de « respect » que de consentement.

Le groupe introduit « l'imprévisibilité d'autrui » où Elise soutient : « *Ben y en a pas un prédéfini parce qu'il peut varier tu vois ? Ça peut être un cadre très, voilà moi je peux être très à l'aise avec mon mec en ce moment et lui envoyer des trucs et puis on se fâche très très fort sur un sujet très très touchy et puis il peut se venger et je n'ai rien vu venir tu vois ? On ne peut pas savoir à l'avance* » (Annexes confidentielles, pages 35-36, lignes 878-881).

La « loi » est brièvement abordée pour signifier que la diffusion de photos sans le consentement de la personne est illégale bien que, selon Vladimir, il y ait peu de conséquences légales.

1.2.4 Intimité

Les notions de « partage » de l'intimité et de « caractéristiques individuelles » permettant de comprendre que l'intimité ne signifie pas la même chose pour tout le monde ont été abordées par Vladimir : « *Quelque chose qu'on ne partagerait pas avec tout le monde mais qu'on partage avec des gens plus proches et chacun à sa propre définition de l'intimité [...]* » (Annexes confidentielles, page 40, lignes 1000-1001). Ces notions ont également été approuvées par le reste du groupe.

Dans sa définition de l'intimité, Simon ajoute « l'acceptation » et la « confiance » : « *Je ne sais pas j'aurais peut-être dit la confiance que l'autre va nous accepter tel qu'on est et pas seulement sur l'aspect corporel [...]* » (Annexes confidentielles, page 40, lignes 1018-1019).

Emeline élargit la définition de l'intimité en soulignant qu'il existe différents « types d'intimité » (avec soi-même et avec les autres) avec différentes « composantes » (physiques, psychologiques ou émotionnelles) : « *Qui se rattache à toi quoi, qu'elle soit corporelle, psychologique, émotionnelle. Mais y a plusieurs niveaux quoi y a ton intimité que tu ne montreras à personne, celle qui est vraiment pour toi, celle à qui tu veux bien partager avec tes proches, avec ta famille puis les inconnus à qui tu ne donneras rien. Tu déplaces ton*

curseur quoi : ce qui est pour moi, pour les autres ou pour personne » (Annexes confidentielles, page 40, lignes 1010-1014).

Enfin, la notion de « cercle » a été avancée par Vladimir afin de mieux visualiser ce qu'est l'intimité, ce que les autres membres du groupe ont approuvé : « *Ce qu'Emeline a dit ça m'a fait penser à une image comme si c'était des cercles, je ne sais pas si vous voyez de quoi je parle et donc les zones différentes se touchent et donc chaque personne peut se rejoindre dans différents cercles* » (Annexes confidentielles, page 41, lignes 1026-1028).

1.2.5 Peur de l'intimité

Cette question n'a malheureusement pas pu être abordée dans ce focus group.

1.2.6 Cyberviolences

Après le visionnage de la vidéo, le groupe a identifié le contenu comme étant du « Revenge porn », c'est-à-dire le fait de diffuser un sexto sans le consentement de la personne concernée et dans un but de vengeance comme le souligne Arthur : « *C'est de la vengeance* » (Annexes confidentielles, page 41, ligne 1040) ainsi que Vladimir : « *C'est un peu comme si la personne n'avait pas le droit de le quitter donc, pour lui, c'est juste de divulguer cette vidéo ou photo de la personne...* » (Annexes confidentielles, page 41, lignes 1044-1045).

Simon évoque également « l'éducation » qu'il considère comme un facteur influençant la mise en place de ce type de comportement : « *[...] j'ai l'impression que c'est surtout un problème d'éducation... Enfin il est con ! Il ne réalise pas que ce qu'il fait ça a des conséquences et il n'est peut-être pas assez éduqué par rapport à ça* » (Annexes confidentielles, page 42, lignes 1051-1054). Vladimir approuve et ajoute également que le « respect » est un élément essentiel dans toute relation : « *Oui, parce que, même si on rompt avec la personne, on n'a aucun droit de divulguer les photos qu'il ou elle nous a envoyées. On peut quand même respecter ou toujours être en sympathie avec cette personne et donc soit juste les supprimer soit les garder en fonction de ce que tu veux faire et de la demande de l'autre personne aussi de comment que tu la respectes [...]* » (Annexes confidentielles, page 42, lignes 1055-1059).

Ensuite, « la vision de la femme » est évoquée par Arthur qui soutient que le jeune homme considère les femmes comme des objets, ce qui est approuvé par le reste du groupe : « *Mais il n'a pas l'air sain... Un peu imbu de lui-même. Il prend un peu les femmes comme des objets* » (Annexes confidentielles, page 42, lignes 1061-1062).

Enfin, Elise évoque le fait que la vidéo visionnée était trop « stéréotypée » et pas assez représentative de la réalité : « [...] *Enfin la vidéo est très stéréotypée genre le garçon c'est un gros connard, il considère les femmes comme des objets et la fille c'est la grosse victime qui se fait manipuler du début à la fin quoi* » (Annexes confidentielles, page 42, lignes 1068-1070), ce que les autres n'approuvent pas puisqu'ils considèrent que cela arrive beaucoup plus souvent qu'on ne l'imagine.

1.2.7 Ressenti

Le groupe a d'abord abordé le « ressenti de la femme/victime », Emeline évoquant l'effet destructeur du Revenge porn sur la victime, notamment en ce qui concerne sa réputation : « [...] *du côté de la fille ben c'est en général t'es détruite après ce genre de situation, il te faut du temps pour t'en remettre et tu ne t'en rejets jamais vraiment t'as encore des choses qui restent quoi. Si t'es associée à la salope de l'école ça va te suivre jusqu'à la fin de tes études quoi* » (Annexes confidentielles, page 43, lignes 1092-1095), le slut-shaming est notamment évoqué. Elise mentionne également le sentiment d'humiliation et de trahison auxquels Simon ajoute le sentiment d'impuissance.

La « loi » est une fois de plus évoquée par Arthur et Vladimir afin de souligner que peu de choses sont mises en place malgré l'illégalité du Revenge porn.

Ensuite Vladimir a fait référence à un événement ayant eu lieu en janvier 2017 concernant un groupe Facebook nommé « Babylone 2.0 » : « *Y a eu une grosse affaire qui a beaucoup fait parler. Je ne sais pas si vous avez entendu parler de « Babylone 2.0 » sur Facebook, c'était un groupe où il y avait plus de 20 000 personnes et tout le monde pouvait divulguer des photos de son ex ou de sa copine et c'était que des mecs parmi les 20 000 personnes. Et donc ça c'était un gros exemple, sans que personne ne soit au courant évidemment* » (Annexes confidentielles, page 43, lignes 1097-1101). Cela a fait débat au sein du focus group exprimant leur choc suite à cette histoire. Cela a notamment fait émerger le sous-thème du

« ressenti de l'homme/auteur ». En effet, Elise exprime ainsi que le/les auteur(s) de ce type de comportement ressentent probablement un sentiment d'appartenance dans le cadre du groupe mais également un sentiment de pouvoir et de contrôle : « *Du coup, pour répondre à ta question, y avait du coup peut-être dans ce cas-là un sentiment d'appartenance au groupe Facebook et puis un sentiment de contrôle, de pouvoir. A mon avis, c'est ce que tu ressens quand t'es du côté de celui qui divulgue* » (Annexes confidentielles, page 44, lignes 1111-1113), ce à quoi Arthur ajoute le sentiment de légitimité. Le reste du groupe semble approuver ces propos.

Ensuite, le concept « d'intimité » est une fois de plus avancé par Vladimir : « *Et du coup, une fois que ta photo ou vidéo a été divulguée, je pense aussi que ça te rabaisse fort parce que tout le monde se sent, sent qu'il a le droit de juger ton corps et donc de dire sur le réseau directement ou indirectement ce qu'il en pense, que ce soit pour lui positif ou négatif. Je pense que c'est principalement négatif pour la personne qui le reçoit même s'il dit « t'es bonne » ben il se permet de te juger dans ton intimité sans que tu lui aies donné le droit de... ça reste une forme d'agression* » (Annexes confidentielles, page 45, lignes 1143-1148), celui-ci explique ainsi que le jugement porté par autrui sur notre corps sans consentement est une forme d'agression de son intimité, ce qui est validé par les autres participants.

Enfin, les « caractéristiques individuelles », notamment la maturité est évoquée par Emeline pour expliquer le ressenti de l'auteur ayant la possibilité ou non de regretter son comportement : « *Du point de vue du mec je crois que ça dépend de sa maturité tu vois ? Parce que, parfois, on peut faire une connerie sur le moment puis, après, tu te rends compte de ta bêtise et c'est trop tard, c'est fait. Mais parfois ils n'en ont juste rien à foutre et ils vont recommencer [...]* » (Annexes confidentielles, page 43, lignes 1089-1092).

1.2.8 Victimisation

La question du « genre » est directement abordée par Vladimir qui souligne des différences entre les hommes et les femmes au niveau de la sexualité et de la tolérance: « *Je crois comme dans beaucoup de cas sexuels, c'est beaucoup plus accepté chez les mecs le fait qu'ils envoient des photos que chez les filles. C'est presque même normal chez un homme soit qu'il couche à gauche à droite soit qu'il envoie des photos alors que chez une fille c'est tout de suite*

mal vu » (Annexes confidentielles, page 45, lignes 1152-1155). Les autres membres du groupe acquiescent en ajoutant que la femme est beaucoup plus sexualisée que les hommes dans des conditions similaires. Tout en étant d'accord avec les différences de genre, Elise exprime tout de même que, même si cela est moins fréquent, les hommes peuvent tout de même subir des conséquences similaires en cas de diffusion de photos à caractère sexuel.

Un autre sous-thème abordé est « l'orientation sexuelle ». Vladimir souligne que cela peut avoir plus de conséquences selon qu'une personne soit homosexuelle : « *Je crois aussi que ça peut arriver plus dans un cas où tu n'assumes pas ta sexualité, donc quelqu'un qui est homosexuel et qui le cache si la photo est divulguée ça aura beaucoup plus de conséquences que ce soit un homme ou une femme* » (Annexes confidentielles, page 46, lignes 1171-1173). Emeline, quant à elle semble, penser que cela dépend du « sexe » et de « l'orientation sexuelle » d'un individu. Elle s'explique ainsi : « *Si t'es un homme hétérosexuel tu reçois une photo de fille à poil tu ne réagis pas de la même façon que si c'est la fille qui reçoit une photo d'un mec à poil tu vois ? Mais c'est pareil, les lesbiennes entre elles j'ai l'impression de ce que je vois que c'est plus respectueux tu vois s'il y a une image qui passe que chez les homosexuels s'il y a un truc qui est divulgué, ce sera beaucoup... ce ne sera pas pris de la même façon tu vois y a plus de respect pour la lesbienne que pour l'homosexuel quoi* » (Annexes confidentielles, page 47, lignes 1191-1196). Simon continue en expliquant que cela est probablement dû à la vision de l'homme comme étant plus attiré par la sexualité que la femme : « *C'est peut-être juste dû au fait que y a l'homme qui est peut-être plus basé sur ça de base et la femme qui l'est moins et que quand tu mets deux lesbiennes ben c'est le plus calme que tu peux avoir et quand tu mets les deux c'est plus équilibré et quand tu mets des hommes c'est plus trash, je sais pas si c'est dû à ça ou pas* » (Annexes confidentielles, page 47, lignes 1201-1204). Elise, quant à elle, poursuit en expliquant que « l'éducation » influence la sexualité des hommes et des femmes : « *Et puis aussi en fonction de l'éducation, on sait très bien qu'il y a beaucoup de garçons qui ont été éduqués dans une société qui est très, je n'ai pas envie de dire paternaliste, mais voilà dans une société plutôt masculine* » (Annexes confidentielles, page 47, lignes 1205-1207), les autres participants approuvent cela.

Enfin, Elise a brièvement mentionné « l'intimité » qu'elle considère comme « violée » dans le Revenge porn, peu importe le sexe ou l'orientation sexuelle de la personne victimisée.

1.2.9 Moyens de prévention

Le groupe exprime directement le besoin de « sensibilisation », notamment dans les écoles, à l'aide « d'animations ». Arthur se focalise principalement sur les « enfants » et amène l'idée de l'utilisation d'un « support vidéo » : « *Oui c'est ça de la sensibilisation des enfants, de leur faire voir soit des vidéos soit leur dire aussi que quand ils envoient des photos, implicitement ils donnent leur accord... Enfin y a plein de choses qu'ils ne se rendent pas compte, on envoie la photo ben elle pourrait être utilisée à des fins qu'ils ne contrôlent pas, que d'autres personnes pourraient la voir même si eux ne sont pas d'accord [...]* » (Annexes confidentielles, page 48, lignes 1226-1230). Arthur se focalise sur l'idée d'éviter la pratique du sexting, ce à quoi Emeline répond qu'elle n'est pas d'accord et qu'il faut sensibiliser les potentielles victimes mais aussi les potentiels auteurs : « *Il faut l'expliquer dans les deux sens, toi tu fais attention à ce que tu vas envoyer, tu ne l'envoies pas à n'importe qui mais si on t'envoie une image tu dois respecter la personne et pas la divulguer* » (Annexes confidentielles, page 49, lignes 1242-1244). Le reste du groupe semble en accord avec ses propos.

Emeline enchaîne en expliquant qu'il faut également se focaliser sur une « population » d'adultes et sur « l'éducation » des parents : « *Et en même temps autant chez les enfants que chez les adultes et les parents parce que si l'éducation ne suit pas derrière ça ne sert à rien de faire de la sensibilisation* » (Annexes confidentielles, page 49, lignes 1248-1249).

Elise préconise une sensibilisation par « l'information » : « *Et une éducation par rapport aux dangers d'internet parce qu'encore aujourd'hui y a énormément de personnes, autant des jeunes que des adultes, qui n'ont pas du tout conscience qu'une fois que c'est envoyé c'est envoyé* » (Annexes confidentielles, page 49, lignes 1248-1249). Ainsi, le groupe se met d'accord sur le fait de devoir informer les jeunes et moins jeunes à plusieurs niveaux :

- Qu'est-ce que c'est vraiment le sexting ?
- Quels sont les risques/conséquences du sexting
- Notion de consentement
- Imprévisibilité d'autrui
- Dangers d'internet
- Choses à faire ou ne pas faire si on désire pratiquer le sexting

- Possibilités pour les victimes de parler et les déculpabiliser afin d'éviter des conséquences plus graves

Enfin, tout en ayant conscience qu'il ne s'agit plus de prévention, Vladimir insiste sur le fait de mettre à disposition des « aides psychologiques » pour les victimes : « *Puis c'est plus de la prévention mais faudrait une cellule psychologique pour les personnes victimes de ce genre de truc* » (Annexes confidentielles, page 50, lignes 1282-1283).

1.3 Analyse thématique focus group femmes

1.3.1 Représentations du sexting

Le premier élément soulevé par les participantes est le « format » du contenu du sexting. En effet, Julie propose dans un premier temps qu'il s'agisse de photos/vidéos : « *Ben... La transmission d'images, de photos, de vidéos via des médias comme le téléphone, les applications, les réseaux sociaux, etc.* » (Annexes confidentielles, page 52, lignes 1300-1301). Plusieurs sous-thèmes sont évoqués ici dont la « forme » du sexting (la transmission) ainsi que les « nouvelles technologies » dans lesquelles elle englobe le téléphone, les applications ainsi que les réseaux sociaux. Stéphanie propose également le format du message texte, se basant notamment sur « l'étymologie » du mot, et un débat a lieu au sein du groupe qui finit par prendre en compte les trois types de formats. Les mots « *nudes* » et « *chauffer* » sont notamment utilisés afin de mettre en avant le « caractère sexuel » du contenu du sexting.

Le « contexte relationnel » est également évoqué par Nora, regroupant le partenaire amoureux ou tout autre partenaire : « *Ben moi je vois ça plus comme Stéphanie, juste un message pour se chauffer avec partenaire ou pas partenaire. Je vois plutôt ça comme du sexe mais par message écrit* » (Annexes confidentielles, page 52, lignes 1313-1314).

Enfin, Julie met en avant le « type » de sexting appelé sexting coercitif en énonçant la diffusion ainsi que la menace : « *Oui, après ça peut aussi être des propositions de choses à faire à une certaine personne ou des menaces de divulguer des photos ou des vidéos, enfin je ne sais pas...* » (Annexes confidentielles, page 52, lignes 1308-1309), ce que les autres participantes acceptent comme étant une conséquence du sexting.

1.3.2 Contexte

Le « contexte relationnel » est directement abordé par le groupe qui propose d'y inclure le couple ainsi qu'un partenaire occasionnel. Ainsi, certaines proposent que cela soit plus fréquent dans le cadre du couple alors que d'autres proposent que cela soit justement plus fréquent en dehors du couple, Stéphanie évoquant notamment ses expériences personnelles : « *Ben moi je ne trouve pas. J'ai plus fait ça avec des mecs qui n'étaient pas mon copain qu'avec mon copain* » (Annexes confidentielles, page 53, lignes 1320-1321). Carla évoque plus le cadre d'une relation à distance : « *Ouais après, moi, je l'ai beaucoup fait avec mon ex quand on était en relation à distance. C'est là que j'ai plus pratiqué je pense* » (Annexes confidentielles, page 53, lignes 1324-1325). Sophie avance notamment que cela dépend du « format » du contenu du sexting : « *Après ça dépend si c'est juste les messages comme tu parlais, tu peux plus le faire avec des gens que tu ne connais pas, après si c'est des photos tu vas peut-être moins les envoyer à des inconnus quoi* » (Annexes confidentielles, page 53, lignes 1327-1329). Le groupe semble d'accord afin d'établir que les photos/vidéos se font plutôt dans un cadre de « confiance » alors que les messages textuels, pouvant être niés par les protagonistes, peuvent plus facilement être envoyés à des personnes avec qui il y a peu ou pas « d'intimité », comme le souligne Julie : « *Ben moi je n'ai rien à rajouter, c'est exactement ce que je pense que quand on est en confiance avec la personne c'est plus facile enfin il faut vraiment un contexte de confiance. Surtout pour les images en tout cas mais c'est vrai que les messages ça peut être aussi sur Tinder avec des inconnus. Enfin inconnus peut-être pas mais avec qui tu as moins d'intimité dans la vie, du coup on se met moins une barrière* » » (Annexes confidentielles, page 53, lignes 1338-1342).

Les participantes évoquent notamment le fait qu'il est important de prendre ses précautions quant à la « visibilité » lorsqu'on décide d'envoyer une photo de soi, de ne pas montrer d'éléments qui puissent amener à être reconnue tels que les tatouages ou les cheveux comme l'explique Stéphanie : « *Ouais après tu peux avoir des signes distinctifs. Genre moi mes cheveux en rasta là [...] Ouais moi ça m'est déjà arrivé avec un gars, je lui parlais depuis un moment mais je ne le connaissais pas non plus en vrai et je lui ai quand même envoyé des trucs mais j'ai fait super gaffe* » (Annexes confidentielles, page 54, lignes 1347-1348 ; lignes 1350-1352).

1.3.3 Impacts du sexting

Les participantes commencent par aborder les « conséquences positives » du sexting. En effet, que ce soit dans le cadre du couple ou d'un flirt, cela permet l'excitation selon Carla : « Ça permet d'un peu garder une petite flamme quoi. Ou simplement se donner envie avec quelqu'un que tu ne connais pas trop, d'aller un peu plus loin » (Annexes confidentielles, page 54, lignes 1358-1359), le reste du groupe approuve. Nora ajoute également que cela peut aider à booster l'estime personnelle : « [...] pour que ça aboutisse à quelque chose de plus concret ou simplement pour des raisons d'acceptation de soi aussi, pour recevoir des compliments etc., savoir que quelqu'un a envie de toi ça peut faire plaisir niveau estime personnelle [...] » (Annexes confidentielles, page 61, lignes 1559-1561).

Ensuite, les « conséquences négatives » sont abordées dont la diffusion de photos sans le consentement de la personne concernée comme l'explique Nora : « Et le négatif c'est forcément la personne mal intentionnée qui commence à divulguer etc. Ça peut avoir un impact sur un peu tout le monde, sur les proches déjà, sur le psychologique, sur un peu tout. Si les photos sont divulguées, y a des personnes qui sont un peu plus sensibles à ça quoi. Si elle est reconnaissable on peut commencer à la harceler par exemple. On sait très bien que sur les réseaux sociaux les insultes ça va très vite. Du coup la personne pourrait commencer à déprimer » » (Annexes confidentielles, page 54, lignes 1361-1366). Elle ajoute notamment que les conséquences d'une diffusion peuvent être : le harcèlement, les moqueries et donc la dépression ainsi qu'un impact sur les proches. Le reste du groupe ajoute également un sentiment de honte, le suicide ainsi qu'une déception lorsque ce qui est avancé dans le sexting n'est pas à la hauteur de la sexualité dans la vie réelle. Stéphanie ajoute également qu'une conséquence négative serait que l'on s'habitue au sexting au détriment de la vie sexuelle réelle : « Et comme impact négatif, autant ça peut être positif parce que ça permet de garder un lien quel qu'il soit quand on ne peut pas se voir mais l'impact négatif à l'inverse ça peut être qu'on peut parfois favoriser ça et du coup plus se voir en se disant « ben c'est bon de toute façon on s'envoie des messages et ça me satisfait » du coup on va plus essayer d'avoir un contact plus concret, plus réel [...] » (Annexes confidentielles, page 54, lignes 1369-1373).

1.3.4 Intimité

La notion de « partage/dévoilement » est proposée par Nora : « *Ben c'est choisir de se dévoiler à quelqu'un. Ça peut être d'un point de vue sexuel mais également physique et psychologique quoi. Nos pensées c'est intime* » (Annexes confidentielles, page 55, lignes 1392-1393). Sont également abordées les différentes « composantes » de l'intimité déterminées par l'ensemble du groupe : psychologiques, physiques, sexuelles et émotionnelles. L'ensemble du groupe approuve cette définition de l'intimité et n'ont rien à rajouter.

1.3.5 Peur de l'intimité

Seule Nora réagit en avançant qu'il s'agit du fait de ne pas vouloir d'intimité « physique » avec quelqu'un : « *Mmmh si. Ben que t'as pas forcément envie d'avoir une relation intime avec quelqu'un, que tu peux très bien dire des choses sans vraiment vouloir les faire et au final tu t'emballes avec quelqu'un et quand tu te retrouves sur le fait accompli ben t'as pas envie d'être intime avec cette personne, qu'il te touche etc.* » (Annexes confidentielles, page 55, lignes 1383-1386) ainsi que Stéphanie qui considère que le sexting peut être une « solution » dans le cadre de la peur de l'intimité, bien qu'elle ne puisse fonctionner sur la durée : « *On peut aussi utiliser le sexting pour palier ce problème-là de peur de l'intimité justement. Mais c'est plus comme un pansement que vraiment une solution* » (Annexes confidentielles, page 55, lignes 1387-1388). Les autres ne semblent pas pouvoir répondre à cette question.

1.3.6 Cyberviolences

Suite au visionnage de la vidéo, Julie réagit directement en mettant en avant le caractère « stéréotypé » de la vidéo : « *Ben c'est un peu le cliché de ce qu'on entend sur le sexting quoi, le cliché typique de ce qui se passe sur les réseaux. Voilà ça se réfère à ce qu'on pense déjà du sexting mais je pense qu'il y a aussi d'autres formes, que parfois ça peut être les filles. Enfin c'était bien représentatif mais fort cliché* » (Annexes confidentielles, page 56, lignes 1403-1406) expliquant notamment qu'il y a d'autres types de sexting et qu'une femme peut également être auteur de cyberviolences.

Nora explique, quant à elle, qu'il ne s'agit pas de sexting mais de « Revenge porn », ce que Carla approuve tout en soulignant qu'il y avait une notion de « confiance » lorsque la vidéo a été prise : « *Oui ce n'est pas elle qui l'a envoyé quoi. Ils étaient en confiance en tout cas quand ils l'ont fait* » (Annexes confidentielles, page 56, lignes 1410-1411).

1.3.7 Ressenti

En ce qui concerne le « ressenti de la victime », le premier mot exprimé est la « trahison ». Carla fait également ressortir les notions de « confiance », « d'internet » ainsi que des « conséquences négatives » : « *A fond parce que là en dehors du fait que tu te retrouves sur internet, ce qui est déjà atroce, là, typiquement, c'était son copain et elle faisait confiance à cette personne et là, à mon avis, la conséquence que tu peux avoir après c'est que tu perds toute confiance que ce soit en tes partenaires ou les gens en général. Parce que tu te dis que n'importe quelle personne que tu pourrais décevoir ou blesser peuvent te mettre un couteau dans le dos en divulguant ou quoi* » (Annexes confidentielles, page 56, lignes 1416-1421) expliquant ainsi que les dégâts que peut engendrer une diffusion sur une large plateforme comme internet peuvent être graves mais également, que la confiance ayant été trahie, la jeune femme aura probablement des difficultés psychologiques importantes. Sophie ajoute que cela peut avoir des conséquences sur la vie professionnelle également. Quant à Nora, elle souligne « l'exposition » à laquelle est confrontée la jeune femme et le ressenti en ce qui concerne son « intimité » : « *Ouais puis tu te sens violée dans ton intimité aussi. C'est quelque chose que personne n'était vraiment censé voir et là c'est aux yeux de tous, les amis, la famille, les profs enfin tout le monde quoi* » (Annexes confidentielles, page 56, lignes 1422-1424).

1.3.8 Victimisation

Nora mentionne « l'orientation sexuelle » expliquant qu'il n'y a pas de différence et que cela peut arriver à n'importe qui. Le groupe se met d'accord pour dire qu'une femme peut également être auteur de cyberviolences comme l'explique Carla : « [...] *Tu peux peut-être regretter après mais, sur le coup, ça peut arriver à une fille comme à un mec d'être énervé et de prendre une décision un peu radicale et rapide quoi* » (Annexes confidentielles, page 57,

lignes 1435-1437). Stéphanie ajoute tout de même que les conséquences pourraient être plus difficiles encore s'il y a une diffusion sans qu'il y ait eu un coming-out : « Ceci dit, ça peut être encore plus mal vécu pour des garçons homosexuels. Si un garçon divulgue un garçon qui n'avait peut-être même pas son coming-out. C'est déjà difficile d'assumer son homosexualité encore aujourd'hui alors si, en plus, il y a ça derrière... ça peut être une double difficulté [...] » (Annexes confidentielles, page 57, lignes 1444-1447).

Le groupe évoque également les « conséquences négatives pour l'auteur » insistant sur le fait que ce genre de comportement ne doit pas être validé au sein de la population. En effet, sa réputation d'auteur pourrait impacter négativement de futures potentielles relations. De plus, Nora ajoute les conséquences juridiques : « Oui, puis, au niveau juridique, il peut y avoir des répercussions aussi, là il est clairement identifiable donc, je ne sais pas la loi exactement ce qu'elle prévoit mais il pourrait aller en taule ou avoir une énorme amende. Si, en plus, elle est hospitalisée pour des problèmes psychiatriques dûs à ça il peut payer etc. fin y a tout le côté juridique qu'il faut aussi envisager » (Annexes confidentielles, page 58, lignes 1456-1460).

Ensuite, Carla évoque le fait que l'auteur pratique le sexting avec d'autres filles que sa petite amie ouvrant ainsi le débat sur « l'infidélité » : « T'as le versant où il publie évidemment la vidéo de la fille et puis y a le versant où il est en couple et il reçoit des sexting et des vidéos d'autres filles à poil et tout ça. Du coup ça veut dire qu'il y a des gens qui sont en couple et peut-être qu'ils font quand même du sexting avec d'autres gens et que ça peut impacter le couple aussi » (Annexes confidentielles, page 58, lignes 1461-1465). Le groupe semble approuver les propos de Stéphanie suggérant que pratiquer le sexting avec d'autres personnes que son partenaire est un acte d'infidélité : « Ben oui, ça reste plus ou moins un acte sexuel quand même donc pour moi ce serait de l'infidélité et je n'accepterais pas » (Annexes confidentielles, page 58, lignes 1469-1470).

Le groupe débat également sur les « nouvelles technologies » et notamment à propos d'applications comme « Snapchat » qui permettraient de pratiquer le sexting plus aisément selon Stéphanie : « [...] je fais confiance à personne mais j'utilise Snapchat donc la personne si elle fait une capture d'écran je suis au courant et techniquement je m'arrange pour qu'il supprime mais bon jusqu'à maintenant je n'ai jamais eu de problèmes [...] Enfin les précautions que je peux prendre techniquement je les prends, j'enverrais jamais ça sur Messenger par exemple, jamais jamais. Elle peut rester dans la conversation et le gars peut

aller la chercher n'importe quand alors que sur Snap non » (Annexes confidentielles, pages 58-59, lignes 1480-1483 ; lignes 1486-1488), ce que d'autres participantes comme Sylvie n'approuvent pas en insistant sur le fait qu'il n'y aura jamais de plateforme 100% sécurisée pour pratiquer le sexting et qu'il y aura toujours une certaine « imprévisibilité » chez autrui : « Mais t'as jamais la certitude qu'il va réellement supprimer la photo s'il fait une capture d'écran. Il peut dire oui oui oui mais avoir fait une sauvegarde. Enfin moi je suis un peu parano par rapport à tout ça. Il peut avoir fait une sauvegarde sur son ordi ou l'avoir foutu dans un autre fichier. Enfin je n'ai pas l'impression que Snapchat soit plus sécurisée que Messenger ou quoi » (Annexes confidentielles, page 59, lignes 1489-1493).

Stéphanie avance le fait qu'il est important de prendre ses « précautions » et d'établir des règles : « Ben l'avantage avec Snap c'est que s'il fait une capture d'écran, tu le sais quoi. Si jamais tu fais une capture ben c'est mort, j'arrête tout de suite mais bon on fixe des règles avant aussi et des limites. De nouveau on ne fait pas ça avec n'importe qui » (Annexes confidentielles, page 59, lignes 1494-1496).

La notion de « honte » est ensuite abordée par le groupe. Celui-ci semble d'accord pour dire qu'il est parfois difficile de vivre aisément sa sexualité mais qu'il n'y a aucune honte à l'exprimer comme on le souhaite. Carla avance ces propos : « Fin moi perso je m'en fous mais je sais qu'il y a des filles plus pudiques ou qui ont eu une éducation différente où les parents ont inculqué que le sexe c'est sale etc. et qui alors ont honte, ont peur d'être prise pour une pute enfin je n'en sais rien mais moi je n'ai pas honte. Je ne trouve pas qu'on doit avoir honte de notre sexualité et de notre façon de l'exprimer on va dire » (Annexes confidentielles, page 59, lignes 1524-1528).

Stéphanie avance ensuite que la sexualité, et le sexting en particulier, est un sujet « tabou » dans la société. Ce qui contribue à ne pas vouloir l'exposer aux yeux de tous : « Ouais mais je trouve que le sexting et la sexualité en général ça reste tabou y a rien à faire. Donc oui j'ai déjà envoyé des photos et j'en ai reçu un certain nombre mais ce n'est pas le problème, c'est juste que t'as pas envie de crier ça sur tous les toits, peu importe les pratiques que t'as, quand tu sais que socialement ce n'est pas forcément valorisé, accepté ben voilà quoi » (Annexes confidentielles, page 60, lignes 1533-1537). Cela amène le groupe à également parler des différences de « genre ». Les participantes semblent d'accord sur le fait que la sexualité n'est pas tolérée de la même façon pour les hommes et pour les femmes. Carla résume cela ainsi :

« *Oui c'est comme tu dis chez les mecs c'est « Oh trop bien tu t'es tapé autant de meufs t'es trop un beau gosse » alors que pour une meuf c'est plus l'inverse « tu t'es tapé autant de mecs donc t'es une pute, t'as envoyé des photos donc t'es une pute » » (Annexes confidentielles, page 61, lignes 1547-1549). Cela renvoie également à la notion de « slut-shaming ».*

1.3.9 Moyens de prévention

En ce qui concerne les moyens de prévention, le premier élément apporté par le groupe est la « mise en place de règles » lorsqu'on pratique le sexting.

Elles pensent notamment cibler deux « types de population » : les adolescents ainsi que les adultes. Stéphanie souligne qu'il faut « informer » sur les risques et conséquences du sexting : « *Oui, fixer un cadre puis, sinon, pour les personnes qui s'y connaissent faire de la prévention pour les jeunes et les moins jeunes quoi. Prévenir les jeunes des risques et conséquences que ça peut avoir. Pour que des personnes soient plus prudentes et évitent ainsi d'être victimes et pour ceux qui le font ben qu'ils se ravisent en se disant voilà les impacts psychologiques que ça peut avoir sur la personne » (Annexes confidentielles, page 62, lignes 1572-1576).*

Sylvie propose des « animations » plus poussées sur la sexualité et le sexting : « *Non mais clairement on devrait avoir des animations plus poussées pour expliquer ce qu'il se passe à ton corps, ce que tu peux en faire, quels sont les risques plutôt que d'avoir une matinée nous expliquant qu'il faut prendre la pilule et mettre des capotes » (Annexes confidentielles, page 62, lignes 1595-1597), ce que le reste du groupe approuve.*

L'idée de la « création d'une application » permettant de pratiquer le sexting en toute sécurité mais également de s'informer sur le sexting via des jeux interactifs est également proposée par Stéphanie : « *Alors c'est peut-être utopique mais pourquoi pas créer une appli pour ça. Une appli sécurisée pour les adultes ou jeunes adultes » » (Annexes confidentielles, page 62, lignes 1599-1600), cela fait débat au sein du groupe qui n'est pas convaincu par la faisabilité de cette proposition.*

Enfin, Nora propose de mettre en place des « textes préventifs » sur les applications comme « Snapchat », ce que les autres participantes n'approuvent pas non plus, justifiant cela par le fait que personne ne lit les conditions ou tout autre texte donnant accès à une application.

ANNEXE 6 : Matrices de corrélations

	Total symptômes somatiques	Total dépression sévère	Sexting privé	Sexting publique	Total victimisation sexting	Total victimisation slut-shaming	Total perpétration sexting	Total perpétration slut-shaming	Total peur de l'intimité
Total symptômes somatiques	-	0.33595 <.0001	-0.02488 0.4415	-0.02654 0.4532	0.06276 0.0720	0.09423 0.0058	0.03701 0.2916	0.04689 0.1863	0.15573 <.0001
Total dépression sévère	0.33595 <.0001	-	0.00564 0.8766	0.04966 0.2116	0.07424 0.0582	0.14194 0.0002	0.01818 0.6448	0.10279 0.0100	0.22801 <.0001
Sexting privé	-0.02488 0.4415	0.00564 0.8766	-	0.14116 0.0002	0.12275 0.0011	0.10238 0.0054	0.17742 <.0001	0.06189 0.1058	-0.12648 0.0001
Sexting publique	-0.02654 0.4532	0.04966 0.2116	0.14116 0.0002	-	0.07141 0.0829	0.05260 0.1916	0.08663 0.0363	0.13293 0.0015	0.04033 0.2612

Total	0.06276	0.07424	0.12275	0.07141	-	0.27358	0.15792	0.08857	0.14387
victimisation sexting	0.0720	0.0582	0.0011	0.0829		<.0001	0.0001	0.0320	<.0001
Total	0.09423	0.14194	0.10238	0.05260	0.27358	-	0.14283	0.24904	0.22710
victimisation slut-shaming	0.0058	0.0002	0.0054	0.1916	<.0001		0.0003	<.0001	<.0001
Total	0.03701	0.01818	0.17742	0.08663	0.15792	0.14283	-	0.17099	0.07022
perpétration sexting	0.2916	0.6448	<.0001	0.0363	0.0001	0.0003		<.0001	0.0467
Total	0.04689	0.10279	0.06189	0.13293	0.08857	0.24904	0.17099	-	0.06784
perpétration slut-shaming	0.1863	0.0100	0.1058	0.0015	0.0320	<.0001	<.0001		0.0574
Total peur de l'intimité	0.15573	0.22801	-0.12648	0.04033	0.14387	0.22710	0.07022	0.06784	-
	<.0001	<.0001	0.0001	0.2612	<.0001	<.0001	0.0467	0.0574	

Introduction. Les nouvelles technologies de communication ont fait émerger un phénomène, aujourd’hui, en pleine expansion : le sexting.

Objectif de la recherche. L’objectif de ce présent travail était d’examiner les impacts du sexting en lien avec le slut-shaming, les stéréotypes de genre et la peur de l’intimité chez les 18-25 ans.

Méthodologie. Nous avons d’abord réalisé une enquête en ligne auprès de 570 participants âgés de 18 à 30 ans afin d’évaluer plusieurs variables comprenant le bien-être, les stéréotypes de genre, la pratique du sexting, la victimisation liée au sexting ainsi qu’au slut-shaming, la perpétration de slut-shaming ainsi que de cyberviolences liées au sexting et la peur de l’intimité. Nous avons ensuite examiné les représentations quant aux impacts du sexting de 18 adultes émergents âgés de 18 à 25 ans. Trois groupes ont été formés : un groupe d’hommes, un groupe de femmes ainsi qu’un groupe mixte contenant chacun 6 participants. Ainsi, nous avons eu l’occasion d’approcher les représentations des adultes émergents concernant le sexting et ses impacts ainsi que les moyens de prévention à mettre en place afin de lutter contre les cyberviolences liées au sexting.

Résultats et conclusion. Suite aux analyses statistiques, nos résultats ont montré l’existence d’un lien entre le sexting et la peur de l’intimité. Ainsi, plus un individu pratique le sexting dans un cadre privé, moins celui-ci présentera une peur de l’intimité. Concernant la cybervictimisation liée au sexting, nos résultats ont montré que plus un individu présentera une peur de l’intimité élevée, plus celui-ci présentera une victimisation liée au sexting. Enfin, nos résultats indiquent que la victimisation liée au slut-shaming prédit le développement de symptômes de dépression sévère. Nous rappelons tout de même que nos résultats doivent être considérés avec prudence au vu de la différence de nombre entre les hommes et les femmes au sein de notre échantillon (80.9% de femmes et 19.1% d’hommes). Ainsi, bien que cette recherche apporte des informations concernant le lien entre la peur de l’intimité et le sexting ainsi que sur les cyberviolences liées au sexting. Des recherches complémentaires sont nécessaires afin d’examiner plus profondément ces variables.